

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 35 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

Tel: 70 132 000 Fax: 71 236 625

Tunisie Leasing est notée BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22/04/2010

Document de référence « TL 2010 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 05 OCT. 2010 sous le N° 10-013 / donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID

Directeur financier à TUNISIE LEASING

Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625

E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène – Tunisie Valeurs – Immeuble Integra- Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Octobre 2010



SOMMAIRE

Présentation résumée de la société	1
Chapitre 1- Responsables du document de référence et responsables du contrôle des comptes	3
1.1. Responsables du document de référence.....	3
1.2. Attestation des Responsables du document de référence.....	3
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	3
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du document de référence	5
1.5. Responsable de l'information.....	7
Chapitre 2- Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	8
2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING.....	8
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social.....	10
2.3. Tableau d'évolution du capital social.....	10
2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 17/05/2010.....	11
2.5. Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2009.....	12
2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2009.....	22
2.7. Dividendes.....	23
2.8. Marché des titres de l'émetteur.....	23
2.9. Notation de la société.....	24
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de TUNISIE LEASING	28
3.1. Présentation de la société.....	28
3.2. Description de l'activité au 31/12/2009.....	28
3.3. Description de l'activité au 30/06/2010.....	32
3.4. Organisation de Tunisie Leasing.....	34
3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société.....	36
3.6. Dépendance de l'émetteur.....	36
3.7. Analyse SWOT.....	37
3.8. Litige ou arbitrage.....	37
3.9. Politique sociale et effectif.....	38
3.10. Politique d'investissement de Tunisie Leasing	38
Chapitre 4- Patrimoine, situation financière, résultats	39
4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2009.....	39
4.2. Patrimoine de la société au 30/06/2010.....	43
4.3. Etats financiers individuels au 31/12/2009.....	48
4.4. Engagements financiers au 31/12/2009.....	102
4.5. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing.....	103
4.6. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL2010-1.....	104
4.7. Soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2009.....	105
4.8. Tableau des mouvements des capitaux propres.....	106
4.9. Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	107
4.10. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	108
4.11. Evolution du bénéfice net.....	108
4.12. Evolution des dividendes.....	109
4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	109
4.14. Indicateurs de gestion et ratios.....	110
4.15. Etats financiers consolidés comparés au 31/12/2009.....	111
4.16. Etats financiers comparés au 30/06/2010.....	155
4.17. Soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2010.....	196
4.18. Engagements financiers au 30/06/2010.....	197
4.19. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2010.....	198
4.20. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2010	200
4.21. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2010.....	200
4.22. Indicateurs de gestion et ratios.....	200
4.23. Etats financiers consolidés au 30/06/2010.....	202
4.24. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing	237

Chapitre 5- Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes	239
5.1. Membres des organes d'administration et de direction.....	239
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2009.....	240
5.3. Contrôle.....	242
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice.....	242
 Chapitre 6- Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir.....	 243
6.1. Evolution récente et orientation.....	243
6.2. Perspectives d'avenir.....	243
6.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING.....	255

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève à 35.000.000 DT divisé en 7.000.000 actions de 5DT chacune. La société a entamé courant 2006 une opération d'augmentation du capital par incorporation de réserves pour un montant de 2.500.000 DT à prélever sur le compte « Résultats reportés ». Cette opération qui, initialement prévue sur cinq tranches sur cinq années successives conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 08 juin 2006 a été suspendue, seules trois tranches ont été effectuées. La même AGE du 04/06/2009 qui a décidé la suspension de cette augmentation a décidé une augmentation de capital de 1 000 000DT répartie en deux tranches qui ont été effectuées respectivement le 30/12/09 et le 01/02/2010.

La société TUNISIE LEASING a été introduite et cotée sur la bourse de Tunis en mars 1992. TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 47.58% par le Groupe Amen à travers principalement Amen Bank (29,83%) et la société d'assurances COMAR (17,75%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence. Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du Groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés TUNINVEST SICAR et MLA) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

Le groupe TLG comprend trois sociétés de crédit spécialisé TUNISIE LEASING, TUNISIE FACTORING et MAGHREB LEASING ALGERIE (filiale algérienne spécialisée dans le leasing), une société d'intermédiation boursière TUNISIE VALEURS, quatre sociétés à capital risque (TUNINVEST SICAR, TUNISIE SICAR, TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR et TUNINVEST INNOVATIONS SICAR) et cinq autres sociétés exerçant dans différents secteurs : SIMT (société immobilière), la société TUNIS CALL CENTER-TCC, la Société Tunisienne d'Ingénierie financière- STIF, la société TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE (TUNISIE LLD) et SPCS (Société de Pôle de compétitivité de Sousse).

Depuis l'exercice 1999, TUNISIE LEASING établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2009 se sont élevées à 290.6 millions DT en augmentation de 13.9% par rapport au 31/12/2008. La part de marché de TUNISIE LEASING s'est située à 22,7%.

Durant la même période, les mises en force se sont élevées à 219.3 millions DT en progression de 5.3% par rapport à la même période de l'année précédente contre une progression du secteur de 23.4%. La part de marché de TUNISIE LEASING a baissé pour se stabiliser autour de 21,7%.

Les encours de leasing se sont élevés à 373.1 millions DT en progression de 13.8% par rapport au 31/12/2008. Ainsi la part de marché de la société en termes d'encours enregistre une légère baisse (24.2% contre 25.7% au 31/12/2008).

Les performances en matière de recouvrement amiable ont atteint 99,53% de la facturation de l'année. Le taux de créances classées s'est établi à 6,08% en 2009 (contre 7,19% en 2008) et le taux de couverture des créances classées à 87,95% (contre 87,77% en 2008).

Les créances et leur couverture par des provisions ont évolué comme suit :

	En dinars		
	2007	2008	2009
Créances courantes (classe 0 et 1)	265 366 427	315 940 888	362 922 497
Créances classées	30 815 908	24 495 329	23 480 225
Avances et acomptes reçus	(3 329 412)	(3 045 810)	3 705 924
Produits à recevoir	28 737	31 181	25 385
Total net des créances	292 881 660	337 421 588	382 722 183
Provisions et Agios réservés	25 157 955	21 501 271	20 651 810
- Provisions affectées	22 725 524	19 595 822	18 942 191
- Marges réservées	2 432 432	1 905 449	1 709 619
Provisions non affectées	419 267	419 267	419 267
Ratio des créances classées	10,40%	7,19%	6,08%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	81,64%	87,77%	87,95%

1 : Compte non tenu des provisions non affectées

TL continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. A cet effet, elle a entrepris de constituer des bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. Sur requêtes des autorités réglementaires, TL a relevé en 2009 son taux de couverture des créances classées par les provisions (87,95% contre 87,77% en 2008). Les créances classées nettes représentaient 3.3% de ses fonds propres à fin 2009.

Le 22 avril 2010, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé par un communiqué de presse les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution 'Stable' et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieures à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

Par ailleurs, en janvier 2006, TUNISIE LEASING a créé la société Maghreb Leasing Algérie qu'elle détient actuellement à hauteur de 30%. La société MLA est opérationnelle depuis Mai 2006. En 2009, elle a enregistré un volume d'approbations de 171 millions de dinars Tunisiens dont 84 millions de dinars Tunisiens ont été mis en forces.

Enfin, TUNISIE LEASING a acquis pour un montant de 500 000 Euro, 4,6% du capital de la société ALIOS FINANCE (ex HOLDEFI), société de droit français contrôlant six sociétés spécialisées dans le leasing et le crédit à la consommation au Cameroun, Gabon, Congo, Mali, Burkina-Faso et Côte d'Ivoire. Cette participation fait partie du groupe majoritaire composé par ailleurs de AFRICINVEST, FMO et FINFUND qui détiennent ensemble 61,88% de HOLDEFI. Le résultat du groupe ALIOS s'est élevé en 2009 à 2,2 millions de dinars contre 4,3 millions de dinars en 2008, soit une baisse de 48,8%.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

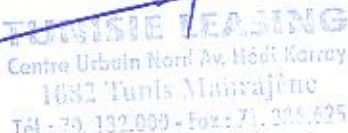
1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mairajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625




TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mairajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

1.2. Attestation des responsables du document de référence

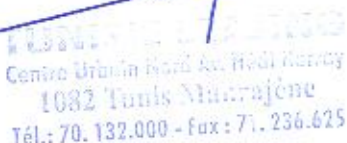
« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mairajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625




TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mairajène
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.236.625

1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers individuels 2007-2008

- AMC ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine HAJJI –adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR –adresse : Rue du Lac Victoria Résidence, Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les Berges du Lac, Tunis.



- Etats financiers individuels 2009 :

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires au 30/06/2010 :

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers consolidés 2007-2008:

- AMC ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine HAJJI –adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR –adresse : Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les Berges du Lac. Tunis.

- Etats financiers consolidés 2009:

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires consolidés au 30/06/2010:

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Nouredine HAJJI et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Nouredine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers individuels arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Avis sur les Etats Financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30/06/2010

Les états financiers individuels couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2010, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société FINOR représentée par Monsieur Fayçal Derbel et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Nouredine HAJJI et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les Etats Financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Les états financiers consolidés intermédiaires couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2010, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société FINOR représentée par Monsieur Fayçal Derbel et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante : « Les comptes au 30 juin 2010 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunis Call Center, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 524KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée ».

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET FINOR
Fayçal DERBEL



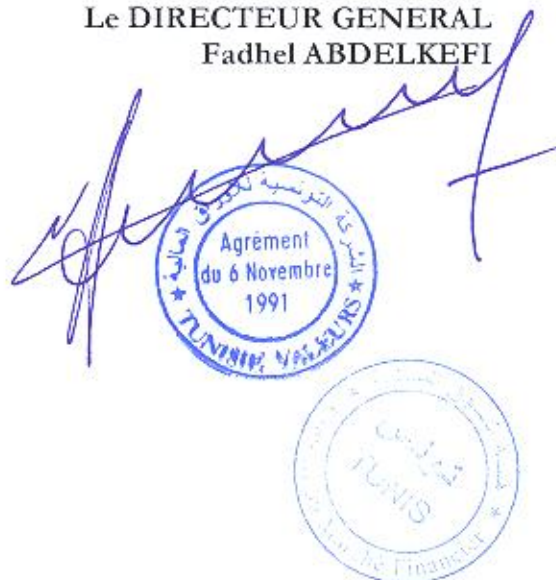
CABINET M.S LOUZIR
Mohamed LOUZIR



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS
Le DIRECTEUR GENERAL
Fadhel ABDELKEFI



1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID
Directeur financier à Tunisie Leasing
Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray
1082 Tunis Mahdienne
Tél.: 70.132.000 - Fax: 71.232.020



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING

2.1.1-Dénomination et siège social : TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène tél. : 70 132 000 fax : 71 236 625

2.1.2-Forme juridique et législation particulière applicable : TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2.1.3-Date de constitution et Durée : TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

2.1.4-Objet social : (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5-Registre de commerce : RC n° B 134091997

2.1.6-Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7-Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main-levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2.1.8-Nationalité : tunisienne.

2.1.9-Capital social : Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de nominal, 5 dinars entièrement libérées.

2.1.10-Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression

de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

2.1.11-Matricule fiscal : 031440 SAM 000

2.1.12-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.13-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social : 35.000.000 DT

Nombre d'actions : 7.000.000

Nominal : 5DT

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2010

2.3-Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal En DT
			Montant en Dt	Nombre d'actions	Montant en Dt	Nombre d'actions	
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4.000.000	400 000	4.000.000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4.000.000	400 000	8.000.000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves échelonnée sur 4 ans	11/05/1993	500.000	50 000	8.500.000	850 000	10
		11/04/1994	500.000	50 000	9.000.000	900 000	10
		11/05/1995	500.000	50 000	9.500.000	950 000	10
		24/07/1996	500.000	50 000	10.000.000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	1 ^{ère} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/12/2001	2.500.000	250 000	12.500.000	1 250 000	10
	2 ^{ème} Tranche	02/12/2002	2.500.000	250 000	15.000.000	1 500 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	18/12/2003	2.500.000	250 000	17.500.000	1 750 000	10
	3 ^{ème} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	06/12/2004	2.500.000	250 000	20.000.000	2 000 000	10
	4 ^{ème} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
AGE du 08/06/06	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20.000.000	4 000 000	5
AGE du 08/06/06	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7.500.000	1 500 000	27.500.000	5 500 000	5
AGE du 08/06/06*	1 ^{ère} Tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	01/03/2007	500.000	100 000	28.000.000	5 600 000	5

	2 ^{ème} tranche * Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/03/2008	500.000	100 000	28.500.000	5 700 000	5
	3 ^{ème} tranche * Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/03/2009	500.000	100 000	29.000.000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5000.000	1 000 000	34.000.000	6 800 000	5
AGE du 04/06/2009	1 ^{ère} tranche Augmentation de capital par incorporation de réserves	30/12/2009	500 000	100 000	34.500.000	6 900 000	5
	2 ^{ème} tranche Augmentation de capital par incorporation de réserves	01/02/2010	500 000	100 000	35.000.000	7 000 000	5

* Seules trois augmentations ont été réalisées. En effet, l'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4-Répartition du capital social et des droits de vote au 17/05/2010

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant	En% du capital
Actionnaires tunisiens	2 581	6 580 039	32 900 195	94.00%
Personnes morales	137	5 243 532	26 217 660	74.91%
Actionnaires ayant 3% et plus	4	4 308 134	21 540 670	61.54%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	5	484 256	2 421 280	6.92%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	128	451 142	2 255 710	6.44%
Personnes physiques	2 444	1 336 507	6 682 535	19.09%
Actionnaires ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	3	193 846	969 230	2.77%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	2 441	1 142 661	5 713 305	16.32%
Actionnaires étrangers	36	413 251	2 066 255	5.90%
Personnes morales	10	397 592	1 987 960	5.68%
Actionnaires ayant 3% et plus	1	271 384	1 356 920	3.88%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	2	120 197	600 985	1.72%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	7	6 011	30 055	0.09%
Personnes physiques	26	15 659	78 295	0.22%
Actionnaires ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant plus de 0.5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Actionnaires ayant au maximum 0.5%	26	15 659	78 295	0.22%
Reste à attribuer		6 710	33 550	0.10%
Total	2 617	7 000 000	35 000 000	100%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 17/05/2010

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et des droits de vote
AMEN BANK	2 087 860	10 439 300	29.83%
COMAR	1 242 401	6 212 005	17.75%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9.30%
MENINX HOLDING	326 624	1 633 120	4.67%
LT HSBC FUND SERVICES HTSG ACCOUNT J	271 384	1 356 920	3.88%
Total	4 579 518	22 897 590	65.42%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 17/05/2010

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	%du capital et droit de vote
Ahmed ABDELKEFI	5 369	26 845	0.08%
Amen Bank	2 087 860	10 439 300	29.83%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9.30%
Assurances COMAR	1 242 401	6 212 005	17.75%
PARENIN	0	0	0.00%
M. Brahim ANENE	1 875	9 375	0.03%
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	28 135	0.08%
M. Mehdi TAMERZISTE	0	0	0.00%
M. Mohamed BOURAOUI	5 070	25 350	0.07%
M. Hichem ZGHAL	307	1 535	0.00%
M. Fethi MESTIRI	1 789	8 945	0.03%
M. Kamel LOUHAICHI	0	0	0.00%
TOTAL	4 001 547	20 007 735	57.16%

2.5- Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2009 :

TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 47.58% par le groupe Amen à travers principalement Amen Bank (29,83%) et la société d'assurances COMAR (17,75%). Elle figure dans le périmètre de consolidation de Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 19 sociétés touchant divers domaines : le financier, le leasing, l'agricole...

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève au 31/12/2009 à 270,699MDT (total des produits d'exploitation) pour un résultat net de 46,716MDT.

Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés TUNINVEST SICAR et MLA) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

2.5.1-Présentation générale du groupe :

2.5.1.1-Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009 :

Le Groupe « **Tunisie Leasing** » est composé principalement de treize sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000Dt divisé en 7.000.000 actions de 5 Dt chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève à la clôture de l'exercice 2009, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice 2009 à 5.000.000 DT, divisé en 50.000 actions de 100 DT chacune. En 2009, les trois principales activités de TUNISIE VALEURS (courtage, gestion d'actifs et conseils) ont généré un résultat net de 2 882 641 DT, en baisse de 5,12% par rapport à l'exercice précédent.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31/12/2009 à la somme de 10.000.000 DT, divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Le résultat net s'est élevé au 31/12/2009 à 1 930 107 DT. Les créances classées de la société « **Tunisie Factoring** » se sont élevées à 1,9MDT soit 3,3% de l'encours de financement et provisionnées à hauteur de 100%.

Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises. Il s'agit de :

-Tuninvest-Sicar : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital s'élève au 31/12/2009 à 4.830.000 DT, divisé en 966.000 actions de 5 DT chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

En 2009, la société a réalisé un bénéfice net de 1 737 156 dinars contre 1 521 444 dinars pour l'exercice 2008 soit une progression de 14,17%.

-Tunisie-Sicar : constituée en 1997. Son capital s'élève au 31/12/2009 à 1.500.000 DT, divisé en 150.000 actions de 10 DT chacune, totalement libérées. La société a réalisé en 2009 un résultat bénéficiaire de 492 937 dinars contre 675 017 dinars au 31/12/2008.

-Tuninvest International-Sicar : constituée en 1998. Son capital s'élève au 31/12/2009 à 3.000.000 dinars, divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées. Le résultat au 31/12/2009 s'est élevé à 1767 902 dinars contre 4 373 108 dinars pour l'exercice précédent réalisant ainsi une baisse de 59,57%.

-Tuninvest Innovations-Sicar : constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune. La société a réalisé un bénéfice de 119 497 dinars contre un bénéfice de 89 257 dinars au 31/12/2008.

Les autres sociétés du groupe :

-La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG. Son capital social s'élève au 31/12/2009 à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu principalement par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring. La SIMT a enregistré en 2009 une perte de 2 793 dinars contre une perte de 146 285 dinars en 2008.

-Tunis Call Center (TCC) est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing. Son capital social s'élève au 31/12/2009 à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune. TCC a enregistré en 2009 un résultat bénéficiaire de 38 432 dinars contre 214 492 dinars au 31/12/2008.

-Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier. Son capital social s'élève au 31/12/2009 à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs. La STIF a enregistré en 2009 un résultat net de 33 287 dinars contre 30 698 dinars en 2008.

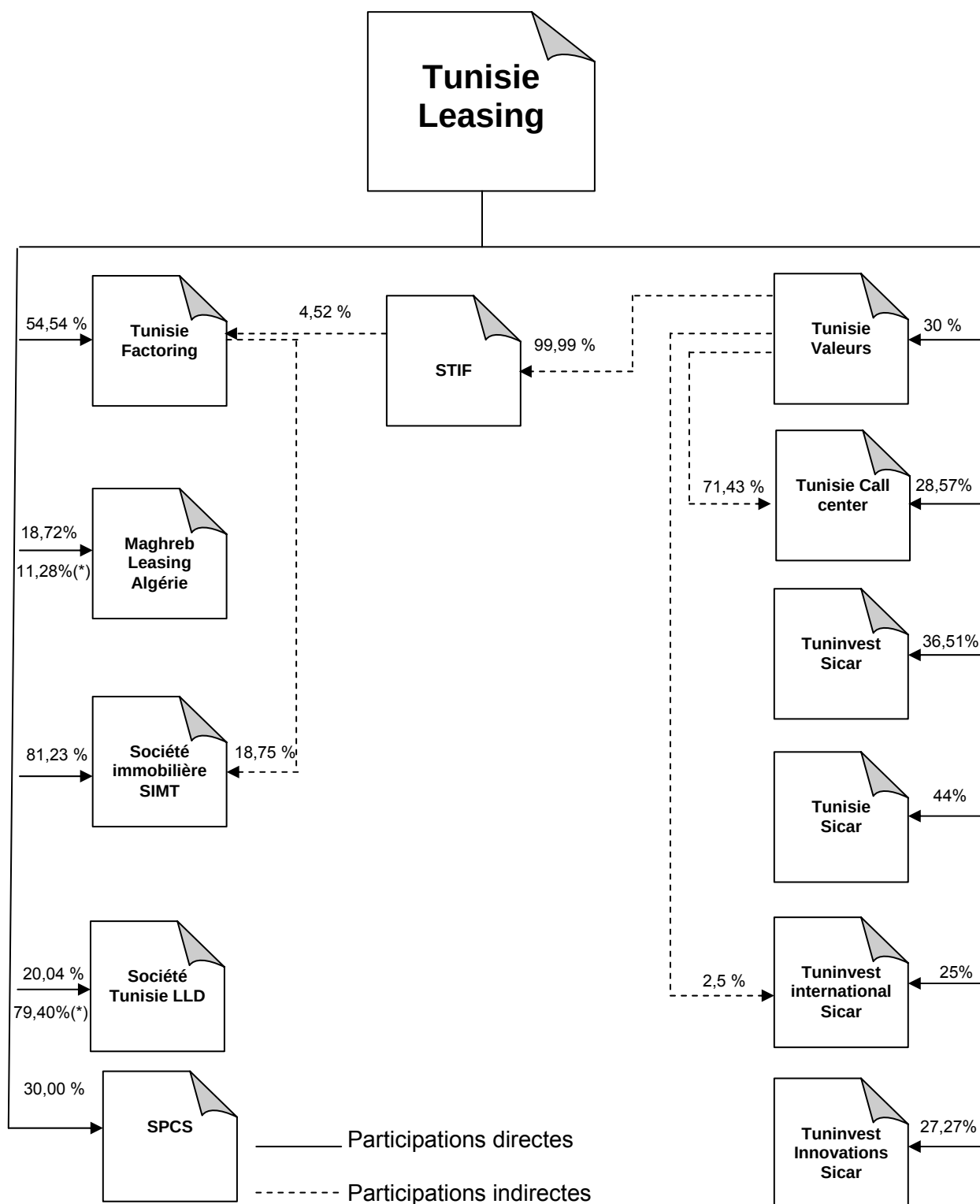
-Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève au 31/12/2009 à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

A la fin de 2009, le parc se compose de 403 véhicules (contre 349 en 2008). Tunisie LLD a enregistré en 2009 un résultat bénéficiaire de 880 207 dinars contre 666 258 dinars au 31/12/2008.

-Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS) est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

2.5.1.2 –Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2009



(*) A Travers des contrats de portage

Tunisie Leasing détient directement 20.04% de la société Tunisie LLD et indirectement 79.4% via des contrats de portage sur Tunisie Valeurs (30%) et autres actionnaires (49.96%)

2.5.1.3 –Tableau des participations entre les sociétés du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2009

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2009

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			501	20,04%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							7 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%	750	30,00%				
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMIT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											45 227	4,52%												
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

2.5.1.4 –Chiffres clés des sociétés du Groupe au 31/12/2009

En Dinars

	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovation Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SPCS	SIMT	Tunis Call- Center	STIF	TLLD	MLA
Capitaux propres	86 336 918	14 614 936	11 023 151	8 981 238	2 863 328	5 462 624	7 341 821	4 500 000	2 806 707	995 175	446 565	850 282	70 725 943
Revenus	35 611 755	7 955 191	9 283 988	2 099 031	639 485	283 109	1 936 621	117 829	5 058 929	2 314 218	0	4 823 651	15 550 379
Résultat d'exploitation	12 844 763	2 592 827	3 581 031	1 739 262	493 577	119 781	1 769 839	(26 451)	127 626	(52 857)	(150)	1 604 533	6 304 242
Résultat net	10 540 466	1 930 107	2 882 641	1 737 156	492 937	119 497	1 767 902	0	(2 793)	38 432	33 287	880 207	4 992 543
Dettes globales (Total passifs)	320 181 744	74 150 111	18 390 780	846 702	582 427	4 015	9 022	24 189	3 613 171	357 743	2 231	7 783 713	75 238 516
Charges financières	17 096 879	2 092 852	80 039	0	0	0	0	10 962	124 451	27 897	0	442 497	4 860 549
Dividendes distribués pour 2008	4 189 500	600 000	800 000	0	0	0	2 000 000	0	0	0	29 000	0	1742 667

2.5.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2009 :

En Dinars

	Tunisie Factoring	Maghreb Leasing Algérie	Tunisie LLD	Tunisie Valeurs	Tunisie Leasing	Tuninvest Finance Group	SIMT	TOTAL
Emprunts Obligataires					119 000 000			119 000 000
Crédits Bancaires	16 386 000	63 687 000	-		123 161 000		279 000	203 513 000
Crédits Leasing			8 445 000	3 194 000		1 897 000		13 536 000
TOTAL	16 386 000	63 687 000	8 445 000	3 194 000	242 161 000	1 897 000	279 000	336 049 000

2.5.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.5.2-Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2009

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés

- Néant

Crédits reçus

- Néant

2.5.2.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

- Néant

Autres créances et dettes (comptes courants sociétés du groupe) :

	(En dinars)
	2 009
Compte courant débiteur MLA	133 845
Compte courant débiteur Tunisie LLD	18 575
Compte courant débiteur SIMT	1503 354

Source: notes aux états financiers

2.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

- Néant

Donnés :

Tunisie Leasing a enregistré dans son passif une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Suite à cette opération Tunisie Leasing a pu maintenir sa participation dans MLA à 30%.

2.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en mDT
TUNISIE FACTORING	327
TUNISIE VALEURS	270
TUNISIE SICAR	-
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	248
TUNINVEST SICAR	-
MAGHREB LEASING ALGERIE	1 048
TOTAL	1 893

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNISIE SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TOTAL	7 000

2.5.2.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

- Néant

2.5.2.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

- **Les garanties et sûretés réelles :**

Reçues :

- Néant

Données :

- Le conseil d'administration de Tunisie Leasing réuni le 27 décembre 2007 a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million de dollars US au profit de l'Arab Bank PLC (Alger) et ce, dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.
Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

- **Les cautions**

Reçues :

- Néant

Données :

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. Au 31 décembre 2009, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 mDT.
- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt au 31/12/2009 (en principal) s'élève à 279 mDT.
- Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger). L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2009 à 69 millions de dinars algériens.
- Le Conseil d'Administration réuni le 27 août 2009 a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de BNP Paris-Bas (Alger) pour les besoins de financement de ses investissements. Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Tableau récapitulatif des cautions données par Tunisie Leasing
(en dinars)

	Tunisie Factoring	SIMT	MLA*
CITIBANK	11 000 000		
AMEN BANK		279 000	
ARAB BANK Plc (Alger)			69 000 000
BNP Paris-Bas (Alger)			496 000 000

*En dinars algériens

2.5.3-Relations commerciales entre Tunisie Leasing et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009

2.5.3.1. Chiffres d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 81 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 4 350 mDT. La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 666mDT. Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 8 445mDT.
- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30 % du capital, pour une valeur totale de 3 206 mDT. La marge brute réalisée en 2009 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 12mDT. Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 3 194mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806mDT.
- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 mDT. La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 12mDT. Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 1 897mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000mDT.
- Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de la société DAR EL JELD, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 660 mDT. La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de DAR EL JELD s'élève à 26mDT. Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 635mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 200mDT.

Décaissés :

- Néant

2.5.3.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats

- Le conseil d'administration de SIMT réuni le 24 janvier 2007 a autorisé une convention conclue avec Tunisie Leasing, Tunisie Valeurs et Tuninvest Finance Group (TFG) et en vertu de laquelle SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'AFH, et à le céder à

Tunisie Leasing dans le cadre d'opération de crédit-bail à réaliser avec les sociétés Tunisie Valeurs et TFG.

Le prix de vente de l'immeuble sera établi sur la base du prix coûtant augmenté d'un montant de 2 000 dinars HT par mois pour peines et soins de SIMT.

Le coût du projet est estimé à 3 800 MDT (HT). Le financement de Tunisie Leasing est limité à 3 000 MDT, le financement du reliquat soit 800 MDT et tout dépassement éventuel du coût prévu serait assuré par les sociétés Tunisie Valeurs et TFG.

Ventes

- Néant

2.5.3. 3. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- Tunisie Leasing a confié à Tunis Call Center (TCC), dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing. Les honoraires relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 123mDT.
- Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 440mDT en HT.

Données

- Tunisie Leasing a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142mDT.

2.5.3.5. Les contrats de location:

- Le loyer du siège social facturé par la SIMT à Tunisie Leasing et relatif à l'exercice 2009 s'élève à 178 mDT conformément au contrat de location.

2.5.3.6. Les fonds gérés

- Néant

2.6- Relations avec les autres parties liées¹ au 31/12/2009 :

2.6.1 Informations sur les engagements

Administrateur	Encours de crédits accordés en dinars	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 548 004	9,5% sur 120 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
-Dar El Jeld	635 670	A partir de 10,5% sur 36 et 84 mois
-Tuninvest Finance Group (TFG)	1 924 767	9,5% sur 84 mois et 10% sur 36 mois
-Tunisie Valeurs	3 193 751	9,5% sur 84 mois

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.6.2 Transferts de ressources :

- Néant

2.6.3 Relations commerciales :

Au 31 décembre 2009, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 386 479DT créateur,
- Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 6 687 500DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de sept ans.
- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 525 208DT.

2.7- Dividendes

	2 007	2 008	2 009
Résultat net (en dinars)	5 432 105	8 788 901	10 540 466
Montant global des dividendes (en dinars)	4 200 000	4 189 500	5 440 000
Capital (en dinars)	28 000 000	28 500 000	34 500 000*
Nombre d'actions	5 600 000	5 700 000	6 900 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Résultat net par action (en dinars)	0,970	1,542	1,528
Dividende par action (en dinars)	0,750	0,735	0,850
Dividende en % du nominal	15,00%	14,70%	17,00%
Date de mise en paiement	12/06/2008	22/06/2009	24/06/2010

*1000 000 de titres issus de l'augmentation de capital en numéraire a donné jouissance à partir du 01/07/2009

2.8- Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 12 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2005/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM + 1,4%.
- TL 2006/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM + 1%.
- TL Subordonné 2007 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+1,375%.
- TL 2007/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM+1%.
- TL 2007/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.

- TL 2008/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL subordonné 2009 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,65% et/ou TMM +1.25%.
- TL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5.125% et/ou TMM+0.625%
- TL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5.125% et/ou TMM+0.625%

2.9- Notation de la société :

Et en date du 22 avril 2010, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution Stable et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieurs à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale **F2** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1 (voir échelle de notation page 25).

Fitch confirme les notes nationales de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 22 avril 2010: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à TL reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieures à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte de l'exposition de la société au marché algérien et d'une liquidité serrée, bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen qui est l'actionnaire de référence de TL.

L'activité de TL reste très focalisée sur le financement de matériel standard (65% de ses encours de leasing tunisiens à fin 2009), avec une part croissante de contrats de financement de matériel lourd de transport et de BTP largement apportés par sa filiale algérienne, Maghreb Leasing Algérie (MLA). Le financement de biens immobiliers représente une part importante des encours par rapport aux autres sociétés de crédit-bail, quoique la société applique des critères de sélectivité plus stricts que ses concurrents.

La rentabilité de TL s'est maintenue en 2009 grâce au développement de l'activité en Algérie (+24% de nouveaux crédits) qui a compensé la quasi-stagnation de la production de nouveaux crédits en Tunisie (+5% contre +23% pour le secteur). Elle était également soutenue par la stabilisation de la marge nette d'intérêt et des reprises de provisions sur créances classées.

Le taux de créances classées de TL a baissé à 5% à fin 2009 (2008: 6%), grâce à l'amélioration du taux de recouvrement en Tunisie et à un niveau de créances classées toujours très bas au sein de MLA. Cette baisse, associée à un resserrement des critères de provisionnement en 2009, a permis de réduire le risque net à 2% des fonds propres à fin 2009 (2008: 4%).

Les financements de TL se composent principalement de crédits bancaires et d'emprunts obligataires locaux. Sa liquidité est confortée par le recours possible à AB et aux lignes de crédit mises à sa disposition par des institutions financières multilatérales.

Le ratio Tier 1 s'est amélioré en 2009 à un niveau jugé adéquat par Fitch, grâce à une augmentation de capital de 5 Mio TND (et 15 Mio TND de primes d'émission), principalement destinée à renforcer les fonds propres de MLA en ligne avec de nouvelles exigences réglementaires algériennes.

TL, groupe financier tunisien de premier plan, est leader sur le marché du crédit-bail local et offre, au travers de ses filiales, des services de gestion d'actifs, d'affacturage et de capital risque. A fin 2009, TL était contrôlée à 51,3% par le groupe privé Amen. MLA est détenue à 30% par TL et 41% par AB.

sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Contact: Sonia Trabelsi, Tunis, Tél: +216 71 840 902.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1- Présentation de la société :

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « TUNISIE FACTORING ».

3.2- Description de l'activité au 31 décembre 2009 :

3.2.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2009:

La part de marché de TUNISIE LEASING au niveau des approbations a baissé au 31 décembre 2009 en passant de 25,3% à 22,7%.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont légèrement baissé passant respectivement de 25,4% à 21,7% et de 25,7% à 24,2%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/07	31/12/08	31/12/09
Approbations	913,2	1 006,7	1 278,7	250,9	255,0	290,6	27,47%	25,34%	22,7%
Mises en force	729,6	819,6	1011,4	186,6	208,2	219,3	25,58%	25,40%	21,7%
Encours	1 084,8	1 274,8	1541	280,2	327,9	373,1	25,83%	25,73%	24,2%

*Source : CIL

Les mises en force ont progressé de 5,3% en 2009 et les revenus bruts de leasing de 7,21%. Le résultat net a, de son côté, progressé de 19,48% :

En MD	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	Variation 2009-2008
Mises en forces	186,6	208,2	219,3	5,3%
Revenus bruts de leasing*	155,5	190,0	203,7	7,21%
Total Créances sur la clientèle	269,0	316,6	363,2	14,72%
Résultat net	5,432	8,788	10,5	19,48%

* Après l'entrée en vigueur en 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de ce document de référence.

3.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2009 s'est élevé à 290,6 millions de dinars contre 255,1 millions de dinars au 31/12/2008.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	91,3	36,39%	92,8	36,39%	100,5	34,59%	8,35%
Leasing équipements	114,9	45,80%	133,8	52,47%	164,2	56,49%	22,64%
Leasing immobilier	44,7	17,81%	28,4	11,14%	25,9	8,92%	-8,64%
Total	250,9	100%	255,0	100%	290,6	100%	13,96%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	35,7	14,23%	36,3	14,24%	40,2	13,83%	10,74%
Matériel de transport léger*	94,3	37,59%	97,8	38,35%	114,8	39,50%	17,38%
Matériel de BTP	24,2	9,65%	39,0	15,29%	54,7	18,82%	40,26%
Equipement informatique	22,7	9,01%	4,0	1,57%	3,9	1,34%	-2,50%
Equipement industriel	27,2	10,86%	29,4	11,53%	30,7	10,56%	4,42%
Autres	2,1	0,83%	20,0	7,84%	20,5	7,05%	2,50%
S/TOTAL	206,2	82,17%	226,6	88,86%	264,7	91,09%	16,81%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	28	11,17%	16,2	6,35%	17,8	6,13%	9,88%
Immeubles de bureaux	16,7	6,66%	12,2	4,78%	8,1	2,79%	-33,61%
S/TOTAL	44,7	17,81%	28,4	11,14%	25,9	8,91%	-8,80%
TOTAL	250,9	100,00%	255,0	100,00%	290,6	100,00%	13,96%

* Les différences relevées entre la répartition par type de matériel et par produit dans le cas du leasing véhicules proviennent du fait que certaines approbations portant dans un même contrat sur des équipements et des véhicules légers sont classées parmi le produit leasing équipements.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16,4	6,54%	13,0	5,10%	13,3	4,58%	2,31%
Industrie	71,2	28,38%	73,4	28,79%	76,7	26,39%	4,50%
Tourisme	6,3	2,51%	2,8	1,10%	28,3	9,74%	910,71%
Commerce et Services	132,6	52,85%	142,0	55,69%	141,3	48,62%	-0,49%
Bâtiments et Travaux Publics	24,4	9,72%	23,8	9,33%	30,9	10,63%	29,83%
TOTAL	250,9	100,00%	255,0	100,00%	290,6	100,00%	13,96%

3.2.3. Evolution des Mises en Force

La société a enregistré une hausse de 5.4% de ses mises en force qui se sont élevées à 219,3 millions de dinars au 31/12/2009 contre 208,2 millions de dinars au 31/12/2008.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	25,1	13,45%	30,0	14,41%	27	12,31%	-10,00%
Matériel de transport léger	78,9	42,28%	88,5	42,51%	99,6	45,42%	12,54%
Matériel de BTP	14,2	7,61%	33,4	16,03%	40,1	18,29%	20,06%
Equipement informatique	2,1	1,13%	4,3	2,09%	2,4	1,09%	-44,19%
Equipement industriel	25,7	13,77%	20,6	9,90%	17	7,75%	-17,48%
Autres	15,8	8,47%	18,0	8,65%	16	7,30%	-11,11%
S/TOTAL	161,8	86,71%	194,9	93,60%	202,2	92,20%	3,75%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	19,0	10,18%	7,3	3,51%	9,6	4,38%	31,51%
Immeubles de bureaux	5,8	3,11%	6,0	2,89%	7,5	3,42%	25,00%
S/TOTAL	24,8	13,29%	13,3	6,40%	17,1	7,80%	28,57%
TOTAL	186,6	100,00%	208,2	100,00%	219,3	100,00%	5,35%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Var 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	11,3	6,06%	12,1	5,81%	10,6	4,84%	-12,24%
Industrie	55,7	29,85%	57,5	27,62%	51,9	23,65%	-9,81%
Tourisme	4,1	2,20%	4,5	2,16%	23,6	10,77%	424,96%
Commerce et Services	99,7	53,43%	110,2	52,93%	111,4	50,81%	1,12%
Bâtiments et Travaux Publics	15,8	8,47%	23,9	11,48%	21,8	9,93%	-8,88%
Total	186,6	100,00%	208,2	100,00%	219,3	100,00%	5,35%

3.2.4. Evolution des encours financiers

Les encours financiers sont passés de 327,9 millions de dinars au 31/12/2008 à 373,1 millions de dinars au 31/12/2009, soit une progression de 13,8%.

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	13,7	4,89%	16,8	5,12%	18,3	5,0%	8,92%
Industrie	89,4	31,91%	100,0	30,50%	106,8	28,6%	6,76%
Tourisme	24,0	8,57%	27,5	8,39%	33,4	8,9%	21,45%
Commerce et Services	130,1	46,43%	151,8	46,29%	178,7	47,9%	17,70%
Bâtiments et Travaux Publics	23,0	8,21%	31,8	9,70%	35,9	9,6%	13,01%
TOTAL	280,2	100,00%	327,9	100,00%	373,1	100,00%	13,78%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2007		31/12/2008		31/12/2009		Variation 2009-2008
MOBILIERS	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Matériel de transport lourd	35,8	12,76%	43,2	13,17%	46,6	12%	7,87%
Matériel de transport léger	99,6	35,55%	118,2	36,05%	139,1	37%	17,68%
Matériel de BTP	20,8	7,41%	38,2	11,65%	54,9	15%	43,72%
Equipement informatique	3,1	1,10%	5,1	1,56%	4,7	1%	-7,84%
Equipement industriel	38,8	13,83%	39,9	12,17%	38,2	10%	-4,26%
Autres	19,8	7,06%	26,9	8,20%	29,8	8%	10,78%
S/TOTAL	217,7	77,71%	271,6	82,83%	313,4	84%	15,36%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	46,3	16,53%	40,0	12,20%	39,5	11%	-1,25%
Immeubles de bureaux	16,2	5,76%	16,3	4,97%	20,2	5%	23,93%
S/TOTAL	62,5	22,29%	56,3	17,17%	59,7	16%	6,04%
TOTAL	280,2	100,00%	327,9	100,00%	373,1	100%	13,78%

Le rapprochement entre l'encours comptable et l'encours financier est comme suit :

En MD	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009*
Encours financier	280,2	327,9	373,0
Régularisation des amortissements financiers en fin de période	9,0	6,0	3,8
Encours comptable brut	289,2	333,9	376,8
Provisions	11,0	11,0	9,9
Encours comptable net des provisions	278,1	322,9	366,9

* Cette rubrique a été constituée pour les besoins de comparabilité

3.2.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices :

	En dinars		
	2007	2008	2009
Créances courantes (classe 0 et 1)	265 366 427	315 940 888	362 922 497
Créances classées	30 815 908	24 495 329	23 480 225
Classe 2	1 877 201	1 829 666	1 698 090
Classe 3	581 027	21 343	7 603
Classe 4	28 357 679	22 644 320	21 774 532
Total brut des créances	296 182 336	340 436 217	386 402 722
Avances et acomptes reçus	(3 329 412)	(3 045 810)	(3 705 924)
Produits à recevoir	28 737	31 181	25 385
Total net des créances	292 881 660	337 421 588	382 722 183
Provisions et Agios réservés	25 157 955	21 501 271	20 651 810
-provisions affectées	22 725 524	19 595 822	18 942 191
-marges réservées	2 432 432	1 905 449	1 709 619
Provisions non affectées	419 267	419 267	419 267
Ratio des créances classées	10,40%	7,19%	6,08%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	81,64%	87,77%	87,95%

1 : Compte non tenu des provisions non affectées

3.3- Description de l'activité au 30 juin 2010 :

3.3.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2010 :

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations est passée de 21,68% au 30 juin 2009 à 21,56% au 30 juin 2010.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont également baissé passant respectivement de 21,67% à 20,24% et de 24,91% à 23,12%.

En MD	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Approbations	1 049,7	655,0	1 278,7	226,4	142,0	290,6	21,56%	21,68%	22,70%
Mises en force	733,6	469,31	1 011,4	148,5	101,7	219,3	20,24%	21,67%	21,70%
Encours	1 830,7	1 388,7	1 541,0	423,9	345,7	373,0	23,12%	24,91%	24,20%

*Source : CIL

3.3.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2010 s'est élevé à 226,4 millions de dinars contre 142,0 millions de dinars au 30/06/2009.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	30/06/2010		30/06/2009		31/12/2009		Variation S1 2010 - S1 2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	9,7	4,3%	5,0	3,5%	13,3	4,6%	94%
Industrie	53,6	23,7%	37,4	26,3%	76,7	26,4%	43,3%
Tourisme	26,6	11,7%	17,7	12,5%	28,3	9,7%	50,28%
Commerce et Services	114,6	50,6%	68,3	48,1%	141,3	48,6%	67,8%
Bâtiments et Travaux Publics	21,9	9,7%	13,6	9,6%	31,0	10,7%	61,02%
TOTAL	226,4	100,00%	142,0	100,00%	290,6	100,00%	59,4%

3.3.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une augmentation de 46,0% de ses mises en force qui se sont élevées à 148,5 millions de dinars au 30/06/2010 contre 101,7 millions de dinars au 30/06/2009.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2010		30/06/2009		31/12/2009		Variation S1 2010 - S1 2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	6,1	4,1%	3,5	3,5%	10,6	4,8%	74,3%
Industrie	38,2	25,7%	25,3	24,9%	51,9	23,7%	51,0%
Tourisme	17,3	11,7%	11,7	11,5%	23,6	10,8%	47,9%
Commerce et Services	73,1	49,2%	50,0	49,1%	111,4	50,8%	46,2%
Bâtiments et Travaux Publics	13,8	9,3%	11,2	11,0%	21,8	9,9%	23,2%
Total	148,5	100,00%	101,7	100,00%	219,3	100,00%	46,0%

3.3.4. Evolution des Encours financiers

La société a enregistré une augmentation de 22,6% de ses encours financiers qui se sont élevées à 423,9 millions de dinars au 30/06/2010 contre 345,7 millions de dinars au 30/06/2009.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2010		30/06/2009		31/12/2009		Variation S1 2010- S1 2009
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18,7	4,4%	16,0	4,6%	18,3	5%	16,9%
Industrie	117,3	27,7%	103,6	30,0%	106,8	29%	13,2%
Tourisme	40,0	9,45%	31,4	9,1%	33,4	9%	27,4%
Commerce et Services	207,9	49,0%	160,2	46,3%	178,7	48%	29,8%
Bâtiments et Travaux Publics	40,0	9,45%	34,7	10,0%	36,0	10%	15,3%
Total	423,9	100,00%	345,9	100,00%	373,0	100,00%	22,6%

3.3.5. Indicateurs d'activité au 30/06/2010

En milliers de dinars

	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2009 (*)
	30/06/2010 (**)	30/06/2009 (*)	Var°	30/06/2010 (**)	30/06/2009 (*)	Var°	
Approbations	121 252	77 445	56,57%	226 398	142 030	59,40%	290 603
Mises en force	82 915	54 386	52,46%	148 508	101 697	46,03%	219 310
Encours financiers				423 918	345 700	22,63%	373 005
Total des engagements courants (a)				413 097	335 577	23,10%	362 922
Total des engagements classés (b)				24 744	22 559	9,69%	23 480
Total des engagements (c)=a+b				437 841	358 136	22,26%	386 402
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				5,65%	6,30%		6,08%
Ressources d'emprunts				316 466	261 266	21,13%	264 661
Capitaux propres				86 700	62 333	39,09%	86 337
Revenus bruts de leasing (1)	54 804	49 760	10,14%	112 597	98 178	14,69%	202 463
Revenus nets de leasing	10 152	9 094	11,63%	19 619	17 911	9,54%	36 234
Produits nets de leasing	7 389	6 685	10,53%	12 700	11 266	12,73%	21 158
Total des charges d'exploitation	2 615	2 539	2,99%	5 034	4 513	11,54%	8 313
Trésorerie nette				(5 994)	(7 424)		(5 270)

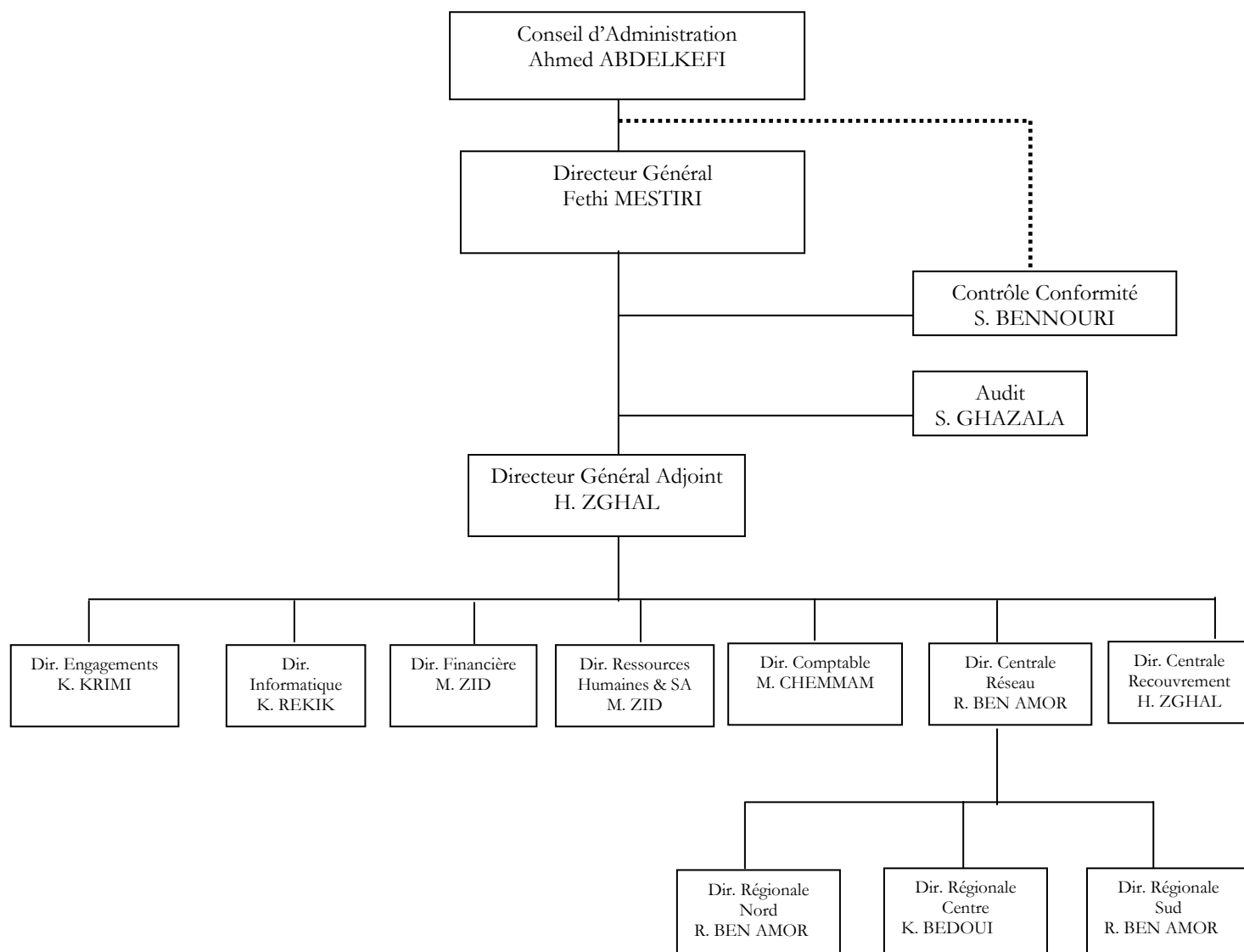
(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers

3.4. Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme de Tunisie Leasing



Depuis sa création, Tunisie Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficience afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel, et a mis en oeuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients, par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts, et d'établir une véritable relation de partenariat.

Contrôle Interne :

Depuis 1999, la société est pourvue d'une cellule d'Audit Interne dont la mission est de s'assurer de l'efficacité des procédures et de la réalité de leur bon fonctionnement.

Depuis 2000, la société s'est dotée d'un Comité Permanent d'Audit Interne placé sous l'autorité du Conseil d'Administration et composé de trois administrateurs. Le Comité Permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, le responsable de l'Audit Interne, les Commissaires aux comptes et toute autre personne dont la présence est jugée utile, il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2009, le Comité Permanent d'Audit Interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion au Conseil d'Administration consacrée à l'arrêté des états financiers, dans lequel il est indiqué que les membres du Comité se sont entretenus avec les différents responsables de la société, les commissaires aux comptes et les cadres de la cellule d'Audit Interne des points relatifs à l'évolution des activités et du positionnement de la société, de la liquidité des actifs, des ressources humaines, de l'informatique, des comptes consolidés et du contrôle interne. En conclusion, le Comité Permanent d'Audit Interne estime que la situation des comptes au 31/12/2009 reflète bien la situation réelle de la société.

La rémunération globale des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2009 a été fixée à 30.000 Dt Bruts.

Enfin, et conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 qui stipule que les établissements de crédit doivent mettre en place un système de contrôle de la conformité approuvé par le conseil d'administration, la société a mis en place au cours de l'exercice 2007 un organe permanent assurant cette tâche.

Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 100 PC répartis entre le siège et les agences distantes.

Le système d'information de Tunisie Leasing est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing). Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées. Les principaux logiciels utilisés sont :

- Logiciel de Leasing : gestion des cotations financières, production des documents administratifs et contractuels, facturation des loyers et accessoires...
- Logiciel Comptable: gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise
- Logiciel de Paie
- Logiciel d'immobilisations propres
- Logiciel de gestion des effets de règlement
- Logiciel de recouvrement
- Logiciel de contentieux
- Logiciel d'analyse de crédit (SCORING)
- Logiciel de Workflow et d'archivage électronique : enregistrement des demandes de crédit, numérisation des dossiers de crédit et leur cheminement selon le processus de décision de crédit ...

- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale : aide à la constitution d'une base de clientèle, optimisation du suivi des actions commerciales, planification des actions marketing, supervision des actions menées par les équipes commerciales...
- Logiciel de gestion du service assurance : gestion du service d'assurance permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs.

Par ailleurs, Tunisie Leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Cet accès lui permet de consulter les engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

Tunisie Leasing dispose d'une batterie d'applications de reporting et de statistiques permettant aux cadres de management d'avoir un tableau de bord de reporting et de contrôle.

3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, TUNISIE LEASING est confrontée aux risques liés :

- Au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence ;
- Au manque de disponibilité du matériel importé ;
- A la difficulté de se procurer les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

3.6. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

A l'égard de ses clients et conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- Cinq fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ; et
- Deux fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de TUNISIE LEASING s'élève au 31 décembre 2009 à 39 436 KDT représentant 34,88% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% de ses fonds propres nets s'élève au 31 décembre 2009 à 30963 KDT représentant 27.39% des fonds propres nets de la société.

- Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2009, à 50 230 KDT représentant 44.43% des fonds propres nets de la société.

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2009, à 59 415KDT représentant 52,55% des fonds propres nets de la société.

-Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier ne doit pas excéder trois fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

-Les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2009, 28,06% des risques encourus pondérés contre 21.49% au 31 décembre 2008.

3.7. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 24,2% en termes d'encours au 31/12/2009 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (13 filiales dans le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses (marges confortables). ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. ✓ Un portefeuille de créances sain, dépassant les ratios prudentiels exigés par la BCT.	✓ Une stagnation au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (40.6%)
Opportunités	Menaces
✓ Stabilité des indicateurs macro-économiques de la Tunisie. ✓ Des grands investissements d'envergure qui devraient profiter aux sociétés de leasing.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché. ✓ Marché local arrivé à maturité. ✓ Baisse des taux directeurs.

3.8. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.9. Politique sociale et effectif

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

	2007	2008	2009
Personnel commun	47	45	47
Personnel d'encadrement*	50	56	64
Cadres supérieurs**	11	11	9
Total	108	112	120

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale à travers :

- La mise en place de procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et les compétences de base permettent une habilitation immédiate pour l'exécution des tâches liées aux différents postes de l'organisation, en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art du métier de leasing.
- L'élaboration de programmes de formation afin de maîtriser le poste confié à l'employé, d'améliorer ses compétences, de lui permettre d'être polyvalent. TUNISIE LEASING a consacré pour la formation de son personnel 58 379 DT au titre de l'année 2009.
- La motivation de l'ensemble du personnel par un système d'intéressement aux résultats ainsi que par l'octroi de prêts permettant de souscrire au Compte Epargne Action (CEA). Depuis 1996 un intéressement est servi au personnel. Son montant est égal à 10% du bénéfice avant impôt de l'exercice en cours diminué du résultat avant impôt de l'année 1995. Il s'est élevé à 1 184 000 DT au titre de l'exercice 2009, montant constaté parmi les charges du personnel.

3.10. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux variant de 1605 000 DT en 2010 à 735 000 DT en 2014.

Par ailleurs, Tunisie Leasing a créé en janvier 2006, aux côtés de Amen Bank, une filiale de leasing (MAGHREB LEASING ALGERIE). Le quatrième quart du capital de cette filiale a été libéré en juin 2007.

TUNISIE LEASING a également acquis en 2006, 4,6% du capital de HOLDEFI, société de droit français contrôlant six sociétés de leasing et de crédit à la consommation en Afrique de l'Ouest pour un montant de 500 000 Euros.

Par ailleurs, parmi les projets futurs prévus par le management de la compagnie de leasing, on cite la location longue durée en Algérie. En effet, ce modèle de location qui vient de commencer à donner ses fruits en Tunisie, présente un fort potentiel de développement en Algérie.

D'autres projets sont à même de constituer un puissant moteur de croissance : c'est le cas de la participation de la société aux côtés du groupe Amen, de B.T.K Caisse-d'épargne, de la B.F.P.M.E et de Tuninvest Finance Group à la création de la Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (S.P.C.S) qui a été désignée par les pouvoirs publics, gestionnaire du Technopôle des industries mécaniques, électroniques et informatiques de Sousse.

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1- PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2009:

4.1.1. CREANCES DE LEASING:

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

En dinars

	<u>Valeur Nette</u>
- Créances de leasing (encours financiers)	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 664 122
<u>Total</u>	<u>373 005 404</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 243)
<u>Total</u>	<u>(9 855 050)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2009</u>	<u>363 150 354</u>

Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

En dinars

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	44 458 305	18 336 701
Bâtiments TP	88 015 654	35 999 368
Industrie		
Agro-alimentaire	53 508 481	20 213 256
Chimie	23 820 766	11 853 557
Energie	1 150 734	916 699
Textile	23 801 712	7 924 876
Autres industries	153 524 382	65 951 309
Tourisme		
Hôtellerie	9 085 211	3 040 546
Agences de voyage	15 889 484	4 555 490
Location de voiture	46 577 083	23 073 876
Autres Tourisme	7 372 237	2 727 460
Commerce et service		
Commerce	181 629 497	77 870 504
Transport	74 451 080	32 507 816
Audio-visuel	376 741	85 514
Professions libérales	35 729 962	17 719 260
Autres Services	107 398 709	50 229 172
	<u>866 790 038</u>	<u>373 005 404</u>

Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

En dinars

	Valeur brute	Encours
Matériel de transport léger	248 452 792	113 167 206
Matériel de transport léger Utilitaire	50 428 504	25 833 605
Matériel de transport lourd	120 989 666	46 637 826
Matériel BTP	117 537 774	54 873 478
Equipement industriel	116 812 369	38 184 149
Equipement informatique	12 522 037	4 722 106
Autres	75 290 406	29 869 626
Sous total	742 033 548	313 287 996
Immeubles de bureaux	39 865 783	20 223 925
Immeubles industriels ou commerciaux	84 890 707	39 493 483
Total	866 790 038	373 005 404

4.1.2. Les immobilisations corporelles

En dinars

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de l'exercice	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de Période	
Terrain	0%	38 751	-	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	-	-	-	-	38 692	1341	1935	-	0	3 276	35 416
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	359 006	190 810	-	90 795	-	459 021	131 504	79 417	38 401	-	172 520	286 501
Mobilier de bureau	10%	725 860	99 550	-	-	-	825 410	526 471	38 194	-	-	564 665	260 745
Matériel informatique	33%	1 237 601	90 287	-	-	-	1 327 888	1 105 326	84 888	-	-	1190 214	137 674
Installations générales	10%	533 408	63 284	-	-	-	596 692	404 637	32 001	-	-	436 638	160 054
Constructions en cours		1 239 463	541 393	-	-	-	1 780 856	-	-	-	-	-	1 780 856
TOTAUX		4 203 451	985 324	-	90 795	-	5 097 980	2 199 949	236 435	38 401	-	2397 983	2 699 997

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement):

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

(en dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation	25 764 532	20 230 932
Titres immobilisés	6 531 050	2 209 209
Prêts au personnel	825 990	657 474
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 850	226 698
Dépôts et cautionnements versés	22 457	21 280
Montant brut	33 370 879	23 345 593

A déduire :

Versements restant à effectuer sur titres	(1 050 000)	(305 500)
Montant libéré	32 320 879	23 040 093

A déduire :

Provisions pour dépréciation des titres de participation	(660 489)	(403 291)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(147 910)	(49 190)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	31 493 003	22 568 135

Les titres de participation s'analysent au 31/12/2009 comme suit :

En dinars

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total*	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,00	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	75 000	10,00	750 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,00	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,00	3 330 600		387 790	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,00	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822			2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		69 394	2005	2,29%
Société Pôle de Compétitive de Sousse	149 990	10,00	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	750	100,00	75 000			2009	15,00%
Maghreb Leasing Algérie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
			25 764 532		537 875		

* le montant total correspond au prix d'acquisition total payé par Tunisie Leasing lors des différentes transactions.

Les mouvements enregistrés durant l'année 2009 sur le poste « Titres de participation » sont indiqués ci-après :

En dinars

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2008	20 230 932	20 225 432	5 500
Additions de l'exercice			
- Libération de la moitié des 1 100 actions Esprit	-	5 500	(5 500)
-Société Pôle de Compétitive de Sousse	1 499 900	1 499 900	-
-Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	500 000	500 000	-
-Amen Santé	75 000	75 000	-
-Maghreb Leasing Algérie	3 958 700	3 958 700	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
Soldes au 31 Décembre 2009	25 764 532	25 764 532	-

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

En dinars

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	provision	Date de souscription
B.T.S	500	10	5 000			1997
Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	42 910		42 910	2000
Société Méhari Hammamet	2 000	100	200 000			2005
Société BYZACENE	1 200	100	120 000			2006
Société PROMOTEL	2 167	100	216 700			2006
Tunisian Health Care Centers	140 000	10	1 400 000	1 050 000	105 000	2009
Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10	300 000			2008
M.B.G	20 000	100	2 000 000			2009
Marbre & Limestone Blocks " M.L.B "	13 320	18,5	246 420			2009
Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000			2009
Les Ciments de Bizerte	43 480	11,5	500 020		122 614	2009
Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000			2009
			6 531 050	1 050 000	270 524	

Les mouvements enregistrés durant l'année 2009 sur le poste « Titres immobilisés » sont indiqués ci-après :

En dinars

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2008	2 209 209	1 909 209	300 000
Additions de l'exercice			
- M.B.G	2 000 000	2 000 000	
- Marbre & Limestone Blocks " M.L.B "	246 420	246 420	
- Libération du 3 ^{ème} quart et du 4 ^{ème} quart des actions T.H.C.C	-	300 000	(300 000)
- Libération du 1 ^{er} quart des actions T.H.C.C	1 400 000	350 000	1 050 000
-Société Méhari Beach Tabarka	1 000 000	1 000 000	
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	
-Société Touristique "OCEANA"	500 000	500 000	
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	
-Hôtel GRANADA	(333 340)	(333 340)	
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(6 280)	(6 280)	
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	
- Tunisian Health Care Centers	(600 000)	(600 000)	
Soldes au 31 Décembre 2009	6 531 050	5 481 050	1 050 000

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2- PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2010

4.2.1- Créances de leasing : encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Créances de leasing (encours financiers)	413 511 722	340 230 218	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	3 569 794	983 634	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 891 874	4 486 401	5 664 122
<u>Total brut</u>	<u>423 973 390</u>	<u>345 700 253</u>	<u>373 005 404</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(10 139 678)	(9 603 964)	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(11 960)	(14 160)	(14 243)
<u>Total des provisions</u>	<u>(10 151 638)</u>	<u>(9 618 124)</u>	<u>(9 855 050)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>413 821 752</u>	<u>336 082 129</u>	<u>363 150 354</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2009	<u>363 150 354</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	149 067 851
- Relocations	495 355
<u>Retraits de la période</u>	
-Remboursement des créances échues	(92 594 698)
-Remboursement des créances anticipées	(3 221 490)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(2 337 805)
-Relocations	(441 228)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(1 455 296)
- Reprises	1 158 709
Solde au 30 Juin 2010	<u>413 821 752</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	45 888 532	18 701 928
Bâtiments TP	94 366 954	40 055 320
Industrie		
Agro-alimentaire	55 738 360	21 091 553
Chimie	26 674 059	13 630 028
Energie	1 181 784	911 540
Textile	26 218 067	10 127 674
Autres industries	165 299 241	71 553 356
Tourisme		
Hôtellerie	10 335 406	3 756 362
Agences de voyage	15 766 529	4 158 078
Location de voiture	55 133 873	28 930 845
Autres Tourisme	7 970 974	3 172 052
Commerce et service		
Commerce	198 939 189	89 657 178
Transport	84 404 937	39 109 352
Audio-visuel	254 548	123 386
Professions libérales	41 084 975	20 598 624
Autres Services	118 421 796	58 396 114
Total	<u>947 679 224</u>	<u>423 973 390</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	59 963 761	32 211 597
Matériel de transport léger Utilitaire	278 181 598	131 632 314
Matériel de transport lourd	133 988 366	55 764 477
Matériel BTP	128 496 927	59 007 723
Equipement industriel	121 116 909	43 042 102
Equipement informatique	13 902 756	5 086 284
Autres	81 740 124	31 674 883
Sous total	<u>817 390 441</u>	<u>358 419 380</u>
Immeubles de bureaux	38 851 418	20 394 005
Immeubles industriels ou commerciaux	91 437 365	45 160 005
Total	<u>947 679 224</u>	<u>423 973 390</u>

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Paiements minimaux sur contrats actifs	467 342 109	384 167 786	411 603 564
A recevoir dans moins d'1an	186 746 606	159 200 771	168 651 896
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	265 679 644	214 246 307	230 016 994
A recevoir dans plus de 5 ans	14 915 859	10 720 708	12 934 674
Produits financiers non acquis	61 899 888	52 431 091	55 317 097
Encours contrats actifs (1)	405 442 221	331 736 695	356 286 467
A recevoir dans moins d'1an	156 225 980	132 665 708	140 866 367
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	235 588 001	189 434 257	203 595 735
A recevoir dans plus de 5 ans	13 628 240	9 636 730	11 824 365
Créances en cours (2)	6 891 874	4 486 401	5 664 122
Créances échues (3)	379 060	983 634	1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	11 260 235	8 493 523	9 481 152
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	423 973 390	345 700 253	373 005 404

4.2.2- Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	67 364	1 615 627	-	1 721 683	3 276	41 018	-	44 294	1 677 389
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	459 021	123 900	-	68 900	514 021	172 520	46 835	55 355	164 000	350 021
Mobilier de bureau	10%	825 410	24 135	-	43 447	806 098	564 665	22 785	41 100	546 350	259 748
Matériel informatique	33%	1 327 888	65 260	-	-	1 393 148	1 190 214	46 660	-	1 236 874	156 274
Installations générales	10%	596 692	61 179	-	44 283	613 588	436 638	19 100	43 168	412 570	201 018
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		5 097 980	366 677	(190 068)	156 630	5 117 959	2 397 983	176 398	139 623	2 434 758	2 683 201

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.2.2- Immobilisations financières

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Titres de participation	24 766 697	20 530 912	25 764 532
Titres immobilisés	5 681 050	4 200 694	6 531 050
Prêts au personnel	901 908	808 763	825 990
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	242 426	226 698	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 357	21 280	22 457
<u>Montant brut</u>	<u>31 615 438</u>	<u>25 788 347</u>	<u>33 370 879</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	-	(150 000)	(1 050 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>31 615 438</u>	<u>25 638 347</u>	<u>32 320 879</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(301 107)	(498 697)	(537 875)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(229 874)	(110 410)	(270 524)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>31 064 980</u>	<u>25 009 763</u>	<u>31 493 003</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	25 764 532	25 764 532	-
Additions de l'exercice			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000 000	1 000 000	-
- Académie des Banques et Finances "ABF"	100	100	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	-
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
- Tuninvest Sicar	(1 057 935)	(1 057 935)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2010</u>	<u>24 766 697</u>	<u>24 766 697</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	6 531 050	5 481 050	1 050 000
Additions de l'exercice			
- Libération des 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} 1/4 des actions T.H.C.C	-	1 050 000	(1 050 000)
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Tunisian Health Care Centers	(1 050 000)	(1 050 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2010</u>	<u>5 681 050</u>	<u>5 681 050</u>	<u>-</u>

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	25 000	10,000	250 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,000	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		151 022	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	501	100,000	10 822			2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,000	99 540		69 394	2005	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	750	100,000	75 000			2009	15,00%
Maghreb Leasing Algérie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
ALIOS FINANCE	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
			<u>24 766 697</u>	<u>-</u>	<u>301 107</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 200	100,000	120 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	2 167	100,000	216 700			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	35 000	10,000	350 000			2009	(*)
* Société Golden Yasmin Loisis	30 000	10,000	300 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		186 964	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	(*)
			<u>5 681 050</u>	<u>-</u>	<u>229 874</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.3- ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS COMPARES AU 31 DECEMBRE:

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

- b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2005.

Depuis l'année 2006, la société a adopté une nouvelle politique de provisionnement de ses engagements. En effet, les provisions sont désormais estimées sur la base du coût du risque de l'exercice alors qu'auparavant la société constituait annuellement une provision globale égale à 1% des loyers des contrats actifs. Par conséquent, les états financiers arrêtés au 31/12/2005 ont été retraités pour des besoins de comparaison.

A partir de 2007, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'administration du 27 décembre 2007 a décidé :

- de ne plus prendre en compte la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

- de porter à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- * de 20% à 25% pour le matériel standard,

- * de 40% à 50% pour le matériel spécifique

- * de 5% à 10% pour les immeubles.

A partir de 2009, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge .

- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge .

- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Par ailleurs, par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés d'avance.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

4.3.1. Bilans comparés au 31 décembre :

		(en dinars)		
ACTIFS	Notes	2009	2008	2007
Liquidités et équivalents de liquidités	3	2 204 835	600 365	4 512 855
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		373 005 404	327 935 751	280 214 593 ^(*) (**)
Moins : provisions		-9 855 050	-11 039 614	-11 028 929
	4	363 150 353	316 896 137	269 185 664
Créances de leasing : Impayés		13 571 261	12 680 204	16 145 037
Moins : provisions		-11 082 967	-10 698 652	-14 413 905
	5	2 488 294	1 981 552	1 731 132
Intérêts constatés d'avance		-2 404 895	-2 273 638	-1 887 437 ^(**)
Total des créances sur la clientèle		363 233 752	316 604 050	269 029 359
Portefeuille titres de placement		90 399	63 768	6 632
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		32 320 880	23 040 093	26 589 602
Moins : provisions		-827 875	-471 958	-868 042
Total Portefeuille d'investissement	6	31 493 004	22 568 135	25 721 560
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		2 496 724	2 364 627	2 246 374
Moins : amortissements		-2 210 385	-1 947 559	-1 706 747
	7	286 339	417 069	539 627
Immobilisations corporelles		5 097 980	4 203 451	2 710 395
Moins : amortissements		-2 397 982	-2 199 949	-1 972 029
	8	2 699 998	2 003 502	738 366
Total des valeurs immobilisées		2 986 337	2 420 571	1 277 993
Autres actifs	9	6 510 334	5 245 347	8 923 910
TOTAL DES ACTIFS		406 518 663	347 502 235	309 472 309

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 2-3)

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 3)

(en dinars)				
PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2009	2008	2007
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	10	7 475 557	7 328 455	3 111 040
Emprunts et dettes rattachées	11	269 494 682	250 766 060	217 819 204
Total Emprunts et ressources spéciales		276 970 239	258 094 514	220 930 244
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	12	10 892 523	7 915 871	8 229 781
Fournisseurs et comptes rattachés	13	26 760 587	16 244 917	21 065 768
Provisions pour passifs et charges	14	1 432 419	1 145 830	1 109 976
Autres	15	4 125 976	4 115 152	2 739 489(**)
Total des autres passifs		43 211 505	29 421 769	33 145 014
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		34 500 000	28 500 000	28 000 000
Réserves		29 488 507	15 988 507	15 914 373
Résultats reportés		11 807 946	6 708 545	6 050 574
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		75 796 452	51 197 051	49 964 946
Résultat de l'exercice		10 540 466	8 788 901	5 432 105
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	86 336 918	59 985 952	55 397 051
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		406 518 663	347 502 235	309 472 309

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note 3)

4.3.2. Etats des engagements hors bilan au 31 Décembre

	(en dinars)		
	2009	2008	2007
Passifs éventuels	23 018 878	24 995 030	18 952 000
Cautions, avals et autres garanties données	23 018 878	24 995 030	18 952 000
Engagements donnés	39 486 250	28 892 981	32 699 094
Engagements de financement en faveur de la clientèle	39 486 250	28 982 981	32 699 094
Engagements sur titres	0		
Engagements reçus	62 699 834	58 770 405	59 538 605
Cautions reçus	1 190 000	330 000	10 150 000
Garanties reçues	6 192 737	6 077 411	2 753 568
Intérêts à échoir sur contrats actifs	55 317 097	52 362 994	46 635 037
Engagements réciproques	9 547 489	19 323 213	13 198 376
Effets escomptés sur la clientèle	0	31 853	
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés			3 050 000
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	0	18 367 984	9 000 000
Engagements sur titres (*)	9 547 489	923 376	1 148 376

(*) Dont un montant de 8 454 631DT relatifs au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

4.3.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre :

		(en dinars)		
	Notes	2009	2008	2007
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		35 459 909	32 585 850	26 620 735(*)
Variation des produits réservés		151 846	505 951	217 377
Total du Revenu de Leasing	17	35 611 755	33 091 801	26 838 112
Autres produits d'exploitation	18	622 509	526 338	412 353
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		36 234 264	33 618 139	27 250 465
CHARGES FINANCIERES NETTES				
PRODUIT DES PLACEMENTS	19	-17 096 879	-16 245 413	-13 692 960
PRODUIT NET	20	2 020 854	2 172 102	1 377 982
		21 158 239	19 544 828	14 935 487
Charges de personnel	21	-4 497 939	-3 829 046	-3 043 486
Autres charges d'exploitation	22	-3 602 955	-3 301 779	-2 781 737
Dotations nettes aux prov sur risques clients et résultat des créances radiées	23	648 403	-850 302	-2 462 683
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	-250 918	396 085	-396 146
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	-499 261	-502 932	-384 884
Dotations aux provisions pour risques divers	26	-110 807	-437 872	575 095
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 844 763	11 018 983	6 441 646
Autres gains ordinaires	27	361 281	251 621	334 101
Autres pertes ordinaires	28	-1 663	-281 712	-37 065
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		13 204 381	10 988 893	6 738 682
Reprises sur provisions pour impôt différé		0	27 849	0
Impôts sur les bénéfices	29	-2 663 915	-2 227 841	-1 306 577
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		10 540 466	8 788 901	5 432 105
Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10 540 466	8 788 901	5 432 105
RESULTAT PAR ACTION		1.773	1.490	0.953

(*) Données 2007 retraitées pour des besoins de comparabilité (voir note 2-6)

4.3.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :

(en dinars)

	Notes	2009	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	245 837 303	218 548 378	193 583 294
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	-242 377 774	-235 376 271	-202 061 842
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	-7 568 090	-6 899 901	-5 499 691
Intérêts payés	33	-15 994 829	-16 068 734	-13 793 507
Impôts et taxes payées	34	-3 990 466	-1 871 931	-2 648 747
Autres flux de trésorerie	35	2 244 140	3 243 785	3 204 929
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-21 849 715	-38 424 673	-27 215 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	-1 117 422	-1 665 266	-689 506
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	67 520	37 086	73 980
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	-11 486 336	-3 167 200	-4 069 910
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	2 205 548	6 717 746	4 283 742
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-10 330 690	1 922 366	-401 694
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		20 000 000		
Dividendes et autres distributions	40	-4 189 336	-4 198 987	-3 562 842
Encaissements provenant des emprunts		182 154 500	136 091 500	133 325 000
Remboursement d'emprunts		-151 827 392	-103 020 111	-112 665 707
Flux liés au financement à court terme		-12 500 000	-500 000	10 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		33 637 772	28 372 402	27 596 451
Variation de trésorerie		1 457 366	-8 129 905	-20 807
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		-6 728 090	1 401 815	1 422 622
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	-5 270 722	-6 728 090	1 401 815

4.3.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars, divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1- Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie comme suit :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2- Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- Les cautions bancaires
- Les actifs financiers affectés
- Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3- La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2009

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

A partir de 2009

Le Conseil d'Administration du 29 décembre 2009 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

L'impact de ce changement d'estimation est évalué à 435 983 D au titre de l'exercice 2009.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- 3 le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- 4 le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5. Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de l'exercice.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant l'exercice antérieur à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2.6. Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2.7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2.8. Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2.9. Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3. Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
- Banques	2 200 236	595 464
- Caisses	4 599	4 900
<u>Total</u>	<u>2 204 835</u>	<u>600 365</u>

NOTE 4. Créances de leasing : encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Créances de leasing (encours financiers)	365 767 619	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	1 573 663	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 664 122	3 030 438
<u>Total brut</u>	<u>373 005 404</u>	<u>327 935 751</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(9 840 807)	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 243)	(9 016)
<u>Total des provisions</u>	<u>(9 855 050)</u>	<u>(11 039 614)</u>
<u>Total net</u>	<u>363 150 354</u>	<u>316 896 137</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2008	<u>316 896 137</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	220 876 056
- Relocations	867 130
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(165 645 676)
- Remboursement anticipé de créances	(8 997 871)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 286 978)
- Relocations	(743 008)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 361 509)
- Reprises	3 546 073
Solde au 31 Décembre 2009	<u>363 150 354</u>

4.1 Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Agriculture	44 458 305	18 336 701
Bâtiments TP	88 015 654	35 999 368
Industrie		
Agro-alimentaire	53 508 481	20 213 256
Chimie	23 820 766	11 853 557
Energie	1 150 734	916 699
Textile	23 801 712	7 924 876
Autres industries	153 524 382	65 951 309
Tourisme		
Hôtellerie	9 085 211	3 040 546
Agences de voyage	15 889 484	4 555 490
Location de voiture	46 577 083	23 073 876
Autres Tourisme	7 372 237	2 727 460
Commerce et service		
Commerce	181 629 497	77 870 504
Transport	74 451 080	32 507 816
Audio-visuel	376 741	85 514
Professions libérales	35 729 962	17 719 260
Autres Services	107 398 709	50 229 172
	866 790 038	373 005 404

4.2 Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Matériel de transport léger	248 452 792	113 167 206
Matériel de transport léger Utilitaire	50 428 504	25 833 605
Matériel de transport lourd	120 989 666	46 637 826
Matériel BTP	117 537 774	54 873 478
Equipement industriel	116 812 369	38 184 149
Equipement informatique	12 522 037	4 722 106
Autres	75 290 406	29 869 626
Sous total	742 033 548	313 287 996
Immeubles de bureaux	39 865 783	20 223 925
Immeubles industriels ou commerciaux	84 890 707	39 493 483
Total	866 790 038	373 005 404

4.3 Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Paiements minimaux sur contrats actifs	411 603 564	366 325 557
à recevoir dans moins d'1 an	168 651 896	151 267 354
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	230 016 994	203 779 159
à recevoir dans plus de 5 ans	12 934 674	11 279 044
Produits financiers non acquis	55 317 097	51 108 051
Encours contrats actifs (1)	356 286 467	315 217 506
à recevoir dans moins d'1 an	140 866 367	125 542 108
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	203 595 735	179 411 634
à recevoir dans plus de 5 ans	11 824 365	10 263 765
Créances en cours (2)	5 664 122	3 030 438
Créances échues (3)	1 573 663	434 971
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 481 152	9 252 835
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	373 005 404	327 935 751

NOTE 5. Créances de leasing : impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 010 419	2 758 827
- Intérêts de retard à facturer	25 385	31 181
<u>Montant brut</u>	<u>3 035 804</u>	<u>2 790 008</u>
A déduire :		
- Provisions	(260 375)	(341 418)
- Produits réservés (*)	(228 093)	(392 569)
<u>Montant net</u>	<u>2 547 336</u>	<u>2 056 022</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 386 899	9 741 637
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 535 457</u>	<u>9 890 195</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 841 009)	(8 223 805)
- Produits réservés	(1 543 007)	(1 474 618)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>2 883</u>	<u>43 215</u>
- Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(61 926)	(117 686)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>2 488 293</u>	<u>1 981 552</u>

(*) Dont 79 423 DT des agios réservés sur créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

ENCOURS GLOBAL	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	
	A	B 1	B 2	B 3	B 4		
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis		
	345 277 572	15 147 563	1 365 382	17	11 214 870		
	1 290 105	1 207 257	332 708	7 586	10 559 662		
	(3 311 251)	(12 717)	-	-	(381 955)		
	9 883	15 503	-	-	-		
	343 266 308	16 357 605	1 698 090	7 603	21 392 577		
			0,44%	0,00%	5,64%		
			6,08%				
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 386 640	370 000	-	-	-	10 756 640	
	TOTAL ENGAGEMENTS	353 652 948	16 727 605	1 698 090	7 603	21 392 577	393 478 823
	Produits réservés	-	-	62 347	2 921	1 644 350	1 709 619
	Provisions affectées sur les impayés	-	-	128 189	2 341	8 970 854	9 101 384
	Provisions affectées sur les encours	-	-	52 860	0	9 787 947	9 840 807
	TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	243 397	5 262	20 403 152	20 651 810
	ENGAGEMENTS NETS	353 652 948	16 727 605	1 454 693	2 341	989 425	372 827 014
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			14,33%	69,21%	93,70%		
			87,95%				

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2009 à 6,08% contre 7,2% au 31 Décembre 2008.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2009 à 87,95% contre 87,8% au 31 Décembre 2008.

NOTE 6. Portefeuille d'investissement

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
Titres de participation	25 764 532	20 230 932
Titres immobilisés	6 531 050	2 209 209
Prêts au personnel	825 990	657 474
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 850	226 698
Dépôts et cautionnements versés	22 457	21 280
Montant brut	33 370 879	23 345 593
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(1 050 000)	(305 500)
Montant libéré	32 320 879	23 040 093
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(660 489)	(403 291)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(147 910)	(49 190)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
Montant net	31 493 003	22 568 135

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2008	20 230 932	20 225 432	5 500
Additions de l'exercice			
- Libération de la moitié des 1 100 actions Esprit	-	5 500	(5 500)
- S.P.C.S	1 499 900	1 499 900	-
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	500 000	500 000	-
- Amen Santé	75 000	75 000	-
- Maghreb Leasing Algérie	3 958 700	3 958 700	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
Solde au 31 Décembre 2009	25 764 532	25 764 532	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2008</u>	2 209 209	1 909 209	300 000
Additions de l'exercice			
- M.B.G	2 000 000	2 000 000	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	246 420	246 420	-
- Libération du 3 ^{ème} quart et du 4 ^{ème} quart des actions T.H.C.C	-	300 000	(300 000)
- Libération du 1er quart des actions T.H.C.C	1 400 000	350 000	1 050 000
- Société Méhari Beach Tabarka	1 000 000	1 000 000	
- Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	-
- Société Touristique "OCEANA"	500 000	500 000	
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Hôtel GRANADA	(333 340)	(333 340)	-
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	-
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	-
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(6 280)	(6 280)	-
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	
- Tunisian Health Care Centers	(600 000)	(600 000)	
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	<u>6 531 050</u>	<u>5 481 050</u>	<u>1 050 000</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	5,000	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,000	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	75 000	10,000	750 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,000	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		387 790	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	501	100,000	10 822			2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,000	99 540		69 394	2005	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	750	100,000	75 000			2009	15,00%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
			25 764 532		537 875		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	2 000	100,000	200 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 200	100,000	120 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	2 167	100,000	216 700			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	140 000	10,000	1 400 000	1 050 000	105 000	2009	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		122 614	2009	-
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
			6 531 050	1 050 000	270 524		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

T

Tableau des valeurs immobilisées
Exercice clos le 31 décembre 2009
(Exprimé en dinars)

NOTE 7. Immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 319 367	132 098	34 060	-	2 485 525	1 947 558	262 827	-	2 210 385	275 140
Logiciels (en cours)		45 260	-	(34 060)	-	11 200	-	-	-	-	11 200
TOTAUX		2 364 627	132 098	-	-	2 496 725	1 947 558	262 827	-	2 210 385	286 340

NOTE 8. Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	5% 20% 20% 10% 33% 10%	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions		38 692	-	-	-	38 692	1 341	1 935	-	3 276	35 416
Constructions sur sol d'autrui		30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport		359 006	190 810	-	90 795	459 021	131 504	79 417	38 401	172 520	286 501
Mobilier de bureau		725 860	99 550	-	-	825 410	526 471	38 194	-	564 665	260 745
Matériel informatique		1 237 601	90 287	-	-	1 327 888	1 105 326	84 888	-	1 190 214	137 674
Installations générales		533 408	63 284	-	-	596 692	404 637	32 001	-	436 638	160 054
Constructions en cours		1 239 463	541 393	-	-	1 780 856	-	-	-	-	1 780 856
TOTAUX		4 203 451	985 324	-	90 795	5 097 980	2 199 949	236 435	38 401	2 397 983	2 699 997

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9. Autres Actifs

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Frais d'émission des emprunts	629 787	721 154
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	876 301	404 026
- Avances et acomptes au personnel	13 120	14 542
- Crédit de TVA	2 001 893	1 493 973
- Compte courant Tunisie Factoring	-	59 330
- Compte courant S I M T	1 503 354	882 533
- Compte courant Tunisie LLD	18 575	208 737
- Compte courant MLA	133 845	175 069
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	42 607
- Autres comptes débiteurs	270 805	365 690
- Produits à recevoir des tiers	492 758	511 114
- Produits à recevoir sur contrats de portages	242 024	178 453
- Compte d'attente	281 507	226 233
- Charges constatées d'avance	457 470	571 946
<u>Total brut</u>	<u>6 944 613</u>	<u>5 855 407</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(71 644)	(105 136)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(30 966)	(144 403)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(255 837)	(265 257)
<u>Total net</u>	<u>6 510 335</u>	<u>5 245 347</u>

NOTE 9 : Autres Actifs (suite)

Tableau de mouvement des frais d'émission des emprunts

Au 31 Décembre 2009

(Exprimé en dinars)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 31 DECEMBRE 2009

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 714 471	262 987	1 977 458	993 317	354 354	1 347 671	629 787
TOTAUX		1 714 471	262 987	1 977 458	993 317	354 354	1 347 671	629 787

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Banques, découverts	7 475 557	7 328 455
<u>Total</u>	<u>7 475 557</u>	<u>7 328 455</u>

NOTE 11. Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
Emprunts		
- Banques locales	65 577 024	61 070 027
- Banques étrangères	57 583 875	33 444 764
- Emprunts obligataires	119 000 000	114 000 000
- Billets de trésorerie	22 500 000	35 000 000
- Trésor Tunisien	-	3 319 000
<u>Total Emprunts</u>	<u>264 660 899</u>	<u>246 833 791</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	554 114	637 477
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	611 403	480 882
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	128 482
<u>Total Dettes Rattachées</u>	<u>4 833 783</u>	<u>3 932 267</u>
<u>Total</u>	<u>269 494 682</u>	<u>250 766 060</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

Note 11 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>61 070 027</u>	<u>111 000 000</u>	<u>106 493 003</u>	<u>65 577 024</u>	<u>23 687 500</u>	<u>41 889 524</u>
* AMEN BANK	2 187 500	-	1 750 000	437 500	-	437 500
* AMEN BANK	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	3 750 000	2 500 000
* STUSID BANK	3 437 500	-	1 250 000	2 187 500	937 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	25 000 000	76 000 000	82 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* BANQUE DE L'HABITAT	1 486 027	-	827 003	659 024	-	659 024
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	3 000 000	2 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* BTE	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* BTE	3 334 000	-	1 666 000	1 668 000	-	1 668 000
* ATTIJARI BANK 2008	2 000 000	-	1 250 000	750 000	-	750 000
* ATTIJARI BANK 2009	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>33 444 764</u>	<u>36 154 500</u>	<u>12 015 389</u>	<u>57 583 875</u>	<u>42 719 332</u>	<u>14 864 543</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 840 667	-	613 404	1 227 263	577 951	649 313
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 701 942	-	680 782	1 021 160	340 391	680 769
* Crédit FMO V	9 041 500	-	3 013 833	6 027 667	3 013 833	3 013 833
* JEXIM BANK	3 517 238	-	1 406 894	2 110 344	703 448	1 406 896
* BEI (credit participatif)	474 398	-	100 000	374 398	374 398	-
* B.E.I	9 775 548	-	3 361 215	6 414 333	4 489 034	1 925 299
* B.E.I	-	18 154 500	-	18 154 500	14 727 669	3 426 831
* PROPARCO	3 026 471	-	1 677 264	1 349 207	749 609	599 598
* PROPARCO	-	18 000 000	-	18 000 000	16 000 000	2 000 000
* OPEC FUND	4 067 000	-	1 161 997	2 905 003	1 743 000	1 162 003
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	94 514 791	147 154 500	118 508 392	123 160 899	66 406 832	56 754 067

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2003	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2004	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2004 II	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	16 000 000	0	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	0	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	0	20 000 000	0	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	114 000 000	35 000 000	30 000 000	119 000 000	84 000 000	35 000 000
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	35 000 000	122 250 000	134 750 000	22 500 000	0	22 500 000
* TRESOR TUNISIEN	3 319 000	0	3 319 000	0	0	0
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	38 319 000	122 250 000	138 069 000	22 500 000	0	22 500 000
TOTAL GENERAL	246 833 791	304 404 500	286 577 392	264 660 899	150 406 832	114 254 067

NOTE 12. Dettes envers la clientèle

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
- Avances et acomptes reçus des clients	3 705 924	3 045 810
- Dépôts et cautionnements reçus	7 186 599	4 870 061
<u>Total</u>	<u>10 892 523</u>	<u>7 915 871</u>

NOTE 13. Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	275 831	149 429
- Factures non parvenues	322 724	308 436
<u>Sous total</u>	<u>598 555</u>	<u>457 865</u>
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats	5 161 850	2 492 887
- Effets à payer	19 730 118	12 586 403
- Factures non parvenues	646 600	204 216
- Retenues de garantie	623 464	503 546
<u>Sous total</u>	<u>26 162 032</u>	<u>15 787 051</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>26 760 587</u>	<u>16 244 917</u>

NOTE 14. Provision pour passifs et charges

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	0	0
- Autres provisions pour risques	1 013 153	726 564
<u>Total des provisions</u>	<u>1 432 419</u>	<u>1 145 830</u>

NOTE 15. Autres

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
- Personnel, rémunérations dues	209	12 187
- Personnel, provisions pour congés payés	317 405	292 171
- Personnel, autres charges à payer	1 371 603	846 166
- Etat, retenues sur salaires	39 483	38 101
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	423 056	286 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	10 175	6 008
- Etat, impôts sur les bénéfices	586 855	971 425
- Etat, autres impôts et taxes à payer	111 364	241 296
- Actionnaires, dividendes à payer	5 664	5 500
- C.N.S.S	161 129	143 996
- Autres comptes créditeurs	612 368	768 988
- Diverses charges à payer	323 143	225 000
- Charges à payer sur contrats de portage	47 121	180 400
- Produits constatés d'avance	116 401	97 401
Total	4 125 976	4 115 152

NOTE 16. Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
- Capital social	(A) 34 500 000	28 500 000
- Réserve légale	(B) 3 211 665	3 211 665
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	-	1 500 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	22 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	11 807 946	6 708 545
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	75 796 452	51 197 051
Résultat de l'exercice	10 540 466	8 788 901
Total des capitaux propres avant affectation	(C) 86 336 918	59 985 952
Résultat par action:	31 décembre	31 décembre
	2009	2008
Résultat de l'exercice (1)	10 540 466	8 788 901
Nombre d'actions (2) (*)	5 943 836	5 900 000
Résultat par action (1) / (2)	(D) 1,773	1,490

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2009 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2009.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
----------------	---------------------	---	-------------------	--------------------	-----------------------	---------------------------	-------

Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 052
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					-
Résultat au 31 décembre 2008							8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009						8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(4 189 500)		(4 189 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					-
Première résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)			1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000						20 000 000
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009							10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	-	3 211 665	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918

NOTE 17. Revenus de Leasing

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	2009	2008
<u>Intérêts conventionnels</u>	34 591 510	31 349 637
<u>Intérêts intercalaires</u>	389 668	397 431
<u>Intérêts de retard</u>	478 731	838 782
<u>Total intérêts de crédit bail</u>	35 459 909	32 585 850
- Produits réservés de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers	(152 842)	(190 092)
. Intérêts de retard	(169 389)	(136 895)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de l'exercice		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	222 991	520 408
. Intérêts de retard antérieurs	251 086	312 530
<u>Variation des produits réservés</u>	151 846	505 951
<u>Total des revenus de leasing</u>	35 611 755	33 091 801

NOTE 18. Autres produits d'exploitation

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	2009	2008
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	245 849	208 301
- Commissions d'assurance	376 660	318 037
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	622 509	526 338

NOTE 19. Charges financières nettes

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2009	2008
- Intérêts des emprunts obligataires	7 642 690	6 605 348
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 611 449	3 475 323
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 346 769	2 540 484
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	0	0
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	354 354	326 172
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	13 955 262	12 947 327
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 094 458	729 034
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	2 003 767	2 478 517
- Pénalités fiscales et sociales	266	1 496
- Pertes de change	-	1 011
- Gains de change	(137 472)	0
- Autres	180 598	88 028
<u>Total des autres charges financières</u>	3 141 617	3 298 086
<u>Total général</u>	17 096 879	16 245 413

NOTE 20. Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	2009	2008
- Produits des participations	1 656 102	1 794 426
- Produits des titres Immobilisés	299 631	327 118
- Revenus des autres créances immobilisées	63 006	49 737
- Revenus des valeurs mobilières de placement	2 115	821
<u>Total</u>	<u>2 020 854</u>	<u>2 172 102</u>

NOTE 21. Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	2009	2008
- Salaires et complément de Salaires	2 508 468	2 116 052
- Bonus	1 184 000	946 000
- Indemnités représentatives de frais	117 696	115 560
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	483 980	419 112
- Autres charges sociales	203 795	232 322
<u>Total</u>	<u>4 497 939</u>	<u>3 829 046</u>

NOTE 22. Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	2009	2008
- Achat de matières et fournitures	88 421	83 434
<u>Total des achats</u>	<u>88 421</u>	<u>83 434</u>
- Locations	348 450	325 801
- Charges locatives et de copropriété	65 052	47 661
- Entretien et réparations	178 831	174 414
- Primes d'assurances	50 230	43 528
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	333 068	317 908
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>975 631</u>	<u>909 312</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	838 322	788 425
- Publicités, publications, relations publiques	375 902	324 118
- Déplacements, missions et réceptions	518 553	499 031
- Frais postaux et de télécommunications	196 929	176 684
- Services bancaires et assimilés	333 373	251 223
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 263 079</u>	<u>2 039 481</u>
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	1 752	3 421
- Autres	7 062	7 400
<u>Total des charges diverses</u>	<u>73 614</u>	<u>75 621</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	81 831	63 482
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	20 379	30 449
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>202 210</u>	<u>193 931</u>
<u>Total général</u>	<u>3 602 955</u>	<u>3 301 779</u>

NOTE 23. Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées

	2009	2008
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 786 469	4 610 821
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 434 872)	(3 760 519)
- Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	-	4 048 919
- Reprises sur Créances Abandonnées des entreprises en difficultés	-	(4 048 919)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>(648 403)</u>	<u>850 302</u>

NOTE 24. Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	2009	2008
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	268 020	138 272
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(10 822)	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(6 280)	(534 358)
<u>Total</u>	<u>250 918</u>	<u>(396 085)</u>

NOTE 25. Dotations nettes aux amortissements des valeurs immobilisées

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	2009	2008
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	262 827	240 811
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	236 435	262 121
<u>Total</u>	<u>499 262</u>	<u>502 932</u>

NOTE 26. Dotations nettes aux provisions pour risques divers

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	2009	2008
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	39 521
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	35 888	351 340
- Dotations aux provisions pour risques et charges	286 589	63 703
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(178 178)	(16 692)
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	(33 492)	0
<u>Total</u>	<u>110 807</u>	<u>437 872</u>

NOTE 27. Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	2009	2008
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	15 126	16 880
- Autres gains sur éléments exceptionnels	106 874	41 584
- Autres produits	239 281	193 157
<u>Total</u>	<u>361 281</u>	<u>251 621</u>

NOTE 28. Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	2009	2008
-Abandon de créances		206 937
Apurement d'autres comptes	-	66 826
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	1 663	7949
Total	1 663	281 712

NOTE 29. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Bénéfice comptable	13 204 380	10 988 893
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions pour Comptes Clients	4 376 966	4 812 797
- Diverses charges non déductibles	116 292	576 681
- Provisions fiscales constituées en 2006 pour affaires douteuses	4 746 301	-
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	195 280	621 191
- Dividendes	1 067 270	1 731 120
- Reprises sur provisions fiscales constituées en 2006 pour affaires douteuses	4 746 301	-
Bénéfice fiscal avant provisions	16 435 088	14 026 060
Provisions pour créances douteuses	3 786 469	4 610 821
Provisions pour dépréciation de titres cotés	122 614	-
Bénéfice fiscal	12 526 005	9 415 239
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	4 914 820	3 049 980
Base imposable	7 611 185	6 365 259
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 663 915	2 227 841
Régularisation impôt	-	-
Impôt sur les sociétés	2 663 915	2 227 841
- Acomptes provisionnels payés	(2 076 506)	(1 212 187)
- Retenues sur placements	(554)	(44 229)
Impôt à payer (report)	586 855	971 425

NOTE 30. Encaissements reçus des clients

		2009	2008
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	12 531 646	15 996 480
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	(13 422 703)	(12 531 646)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 045 810)	(3 329 412)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 705 924	3 045 810
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(124 122)	(356 004)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(4 870 061)	(4 900 369)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	7 186 599	4 870 061
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 371 039)	(1 909 937)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 521 296	2 371 039
- TVA collectées	+	32 090 953	28 843 402
- Loyers encaissés	+	200 626 854	188 568 664
- Loyers encaissés d'avance en début de période		-	(8 958 211)
- Loyers encaissés d'avance en fin de période		0	0
- Intérêts de retard	+	478 731	838 782
- Créances virées en Pertes	-	(1 663)	(4 330 631)
- Remboursement des valeurs résiduelles		1 286 978	581 608
- Remboursements anticipés		8 997 871	9 540 440
- Produits sur Cessions anticipées		245 849	208 302
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>245 837 303</u>	<u>218 548 378</u>

NOTE 31. Décaissements pour financement des contrats de leasing

		2009	2008
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	15 787 051	20 744 344
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(26 162 031)	(15 787 051)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(404 026)	(3 942 816)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	876 301	404 026
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	220 876 056	205 350 587
- TVA sur Investissements	+	31 404 423	28 607 181
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>242 377 774</u>	<u>235 376 271</u>

NOTE 32. Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	2009	2008
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- (14 542)	(17 997)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 13 120	14 542
- Charges constatées d'avance en début de période	- (571 946)	(551 136)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 457 470	571 946
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ 457 865	321 424
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- (598 555)	(457 865)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 12 187	1 265
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- (209)	(12 187)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 292 171	241 650
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- (317 405)	(292 171)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ 846 166	468 144
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- (1 371 603)	(846 166)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 38 101	32 341
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- (39 483)	(38 101)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 286 513	402 174
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- (423 056)	(286 513)
- C.N.S.S en début de période	+ 143 996	121 534
- C.N.S.S en fin de période	- (161 129)	(143 996)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 225 000	166 753
- Diverses Charges à payer en fin de période	- (323 143)	(225 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+ 180 400	130 931
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	- (47 121)	(180 400)
- TVA, payées sur biens et services	+ 584 610	541 835
- Charges de personnel	+ 4 497 939	3 829 046
- Autres charges d'exploitation	+ 3 602 954	3 301 779
- Impôts et taxes	- (202 210)	(193 931)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	7 568 090	6 899 901

NOTE 33. Intérêts payés

	2009	2008
- Frais d'émission d'emprunt	+ 262 987	511 758
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+ 6 008	19 208
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	- (10 175)	(6 008)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+ 2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	- (3 668 266)	(2 685 426)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 637 477	899 485
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- (554 114)	(637 477)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 480 882	555 609
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- (611 403)	(480 882)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	128 482	169 499
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	0)	(128 482)
- Charges financières	+ 16 991 879	16 245 413
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- (354 354)	(326 172)
Intérêts payés	15 994 829	16 068 734

NOTE 34. Impôt et taxes payés

		2008	2008
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	971 425	288 510
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	(586 855)	(971 425)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	241 296	374 370
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(111 364)	(241 296)
 - TVA payées	+	609 839	0
 - Impôts et taxes	+	202 210	193 931
- Impôts sur les bénéfices	+	2 663 915	2 227 841
 <u>Impôts et taxes payés</u>		<u>3 990 466</u>	<u>1 871 931</u>

NOTE 35. Autres flux de trésorerie

		2009	2008
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	511 114	224 349
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(492 758)	(511 114)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	178 453	445 282
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	(242 024)	(178 453)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	365 690	206 134
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(270 805)	(365 690)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	59 330	69 352
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-	(59 330)
- Compte courant SIMT en début de période	+	882 533	481 685
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 503 354)	(882 533)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	208 737	1 183 743
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(18 575)	(208 737)
- Compte courant MLA en début de période		175 069	128 866
- Compte courant MLA en fin de période	-	(133 845)	(175 069)
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période		42 607	42 607
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	226 233	140 423
- Comptes d'attente en fin de période	-	(281 507)	(226 233)
 - Placements en titres en début de période	+	63 768	6 632
- Placements en titres en fin de période	-	(90 399)	(63 768)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(768 988)	(465 622)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	612 368	768 988
- Produits des placements	+	2 020 854	2 172 102
- Autres produits d'exploitation	+	376 660	318 037
- Autres gains exceptionnels	+	346 155	234 741
- Autres pertes exceptionnelles	-	0	0
 <u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 244 140</u>	<u>3 243 785</u>

NOTE 36. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	2009	2008
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(450)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	-
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	132 098
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	985 324
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 117 422	1 665 266

NOTE 37. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

	2009	2008
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	52 394
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	15 126
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	67 520	37 086

NOTE 38. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

	2009	2008
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	6 539 120
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	4 396 420
- Dépôts et cautionnements versés		1 177
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		549 619
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	11 486 336	3 167 200

NOTE 39. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

	2009	2008
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 324 599
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	+	500 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	380 949
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 205 548	6 717 746

NOTE 40. Dividendes et autres distributions

	2009	2008
- Dividendes et tantièmes	+	4 189 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 500
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(5 664)
Dividendes et autres distributions	4 189 336	4 198 987

NOTE 41. Liquidités et équivalents de liquidités de l'exercice

	2009	2008
- Banques	+ 2 200 236	595 464
- Caisses	+ 4 599	4 900
- Banques, découverts	- (7 475 557)	(7 328 455)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(5 270 722)</u>	<u>(6 728 090)</u>

NOTE 42. Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	2 205						2 205
Créances de Leasing	38 224	36 911	67 619	207 372	11 825	1 282	363 233
Portefeuille Titres de Placement	90						90
Portefeuille d'Investissement	245	160	108	3 314	1 000	25 613	30 440
Immobilisations incorporelles						286	286
Immobilisations Corporelles						2 700	2 700
Autres actifs	1 302	2 927	1 900	1 240	195		7 564
<u>Total</u>	42 066	39 998	69 627	211 926	13 020	29 881	406 518
PASSIFS							
Concours bancaires	7 475						7 475
Emprunts et Dettes Rattachés	44 982	27 945	46 331	149 667	570		269 495
Dettes envers la Clientèle	1 715	1 347	2 015	2 757	3 059		10 893
Fournisseurs et comptes rattachés	23 269	3 491					26 760
Provisions						1 432	1 432
Autres	3 130	525	471				4 126
CAPITAUX PROPRES			5 440			80 897	86 337
<u>Total</u>	80 571	33 308	54 257	152 424	3 629	82 329	406 518
<u>Position nette</u>	(38 505)	6 690	15 370	59 502	9 391	(52 448)	0

NOTE 43. Transactions avec les parties liées

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2009 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Tunis Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 123 KDT.

SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2009 s'élève à 140 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 178 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2009 (en principal) s'élève à 279 KDT.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 81 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 4 350 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 606 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 8 445 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 134 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2009 à 69 millions de dinars algériens.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Tunisie Valeurs

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 3 194 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 440 KDT en HT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 1 897 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 2 contrats au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 660 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 26 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 635 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 200 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2009, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 386 479DT créateur,
- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 6 687 500DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de sept ans.
- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 525 208DT.

Rémunération des dirigeants

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2009 de :
 - Une indemnité brute de 140 000 DT
 - Deux voitures de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 25 261 DT.
- ✓ Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2009 de :
 - Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 83 563 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 738 DT.
- ✓ Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2009 de :
 - Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 66 851 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 17 247 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

NOTE 44. Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Notes complémentaires relatives à la division et couverture des risques

1. Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et

2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets de la société, tels que définis par l'article 5 de la circulaire susvisée s'élève au 31 décembre 2009 à 113 061KDT contre 71 968KDT au 31 décembre 2008. Ce montant tient compte du résultat de l'exercice 2009 et de la distribution des dividendes prévue au titre du même exercice.

Désignation	2009	2008
Fonds propres de base	86 756	60 405
Capital libéré	34 500	28 500
Réserves	29 489	15 989
Résultats reportés	11 808	6 709
Résultat de l'exercice	10 540	8 789
Provisions non affectées	419	419
Éléments à déduire	(6 070)	(4 911)
Distributions prévues	(5 440)	(4 190)
Autres actifs non courants	(630)	(721)
Fonds propres nets de base	80 686	55 494
Fonds propres complémentaires	32 374	16 474
Emprunt subordonné (*)	32 000	16 000
Prêts participatifs	375	474
FONDS PROPRES NETS	113 061	71 968

(*) Tunisie Leasing a émis en 2007 et 2009 deux emprunts subordonnés d'un montant de 20 MDT chacun, remboursables sur cinq ans. Ces emprunts ont été pris en compte dans le calcul des fonds propres complémentaires de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2009, à 39 436KDT représentant 34,88% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets s'établit, au 31 décembre 2009, à 30 963KDT représentant 27,39% des fonds propres nets de la société.

2. Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2009, à 50 230KDT représentant 44,43% des fonds propres nets de la société.

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Risques encourus	% par rapport FP
Tunisie Factoring	54,54%	4 600	4,07%
S I M T	99,99%	4 725	4,18%
Tunisie LLD	99,44%	8 442	7,47%
S.P.C.S	30,00%	1 500	1,33%
Maghreb Leasing Algérie	30,00%	30 963	27,39%
Total		50 230	44,43%

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2009, à 59 415 KDT représentant 52,55% des fonds propres nets de la société.

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Risques encourus	% par rapport FP
Tuninvest Sicar	36,51%	1 932	1,71%
Tunisie Sicar	44,00%	660	0,58%
Tunisie Valeurs	30,00%	2 312	2,04%
TFG TUNINVEST FINANCE GROUP	0,00%	475	0,42%
Tuninvest International Sicar	25,00%	750	0,66%
Tunisie Factoring	54,54%	4 600	4,07%
Tunis Call Center	28,57%	269	0,24%
S I M T	99,99%	4 725	4,18%
S T I F	30,00%	0	0,00%
Tuninvest Innovations Sicar	27,27%	1 500	1,33%
Esprit	3,05%	0	0,00%
Société moderne de titrisation	10,00%	141	0,12%
Tunisie LLD	99,44%	8 443	7,47%
Polyclinique La Marsa	2,29%	30	0,03%

S.P.C.S	30,00%	1 500	1,33%
Maghreb Leasing Algerie	30,00%	30 963	27,39%
Alios Finance SA	4,60%	813	0,72%
Amen Santé	15,00%	75	0,07%
SOCIETE DAR EL JELD	0,00%	229	0,20%
Total		59 415	52,55%

3. Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

4. Concentration des risques sur un même secteur d'activité

En application de la note aux banques n°93-23 (Point 7), nous avons procédé à la revue de la répartition sectorielle du portefeuille engagements de la société.

La répartition des risques encourus par secteur d'activité se présente comme suit :

Secteur	Risques encourus	% par rapport FPN
Commerce	67 011	59,27%
Industries diverses	58 048	51,34%
Autres Services	47 897	42,36%
Entreprise de BTP	35 470	31,37%
Transport	30 016	26,55%
Location de voiture	23 997	21,23%
Agro-alimentaire	18 353	16,23%
Agriculture	17 894	15,83%
Professions libérales	14 508	12,83%
Chimie	9 648	8,53%
Textile	7 106	6,29%
Agences de voyage	4 588	4,06%
Hôtellerie	2 601	2,30%
Autres Tourisme	2 123	1,88%
Energie	915	0,81%
Audio-visuel	83	0,07%
Mines	22	0,02%
Total	340 281	300,97%

5. Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2009 à **113 061 KDT**.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **402 937KDT** se détaillant comme suit :

2009	Engagements Bruts	Pondération	Risques encourus Pondérés
Risques sur la clientèle (bilan et hors bilan)	397 159		340 281
- Leasing mobilier	334 103	100%	314 005
- Leasing immobilier	63 056	50%	26 276
Autres engagements du bilan	40 653		38 889
- Concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie	2 205	20%	441
- Participation libérées	30 437	100%	30 437
- Autres immobilisations financières	1 056	100%	1 056
- Immobilisations nettes d'amortissements	2 986	100%	2 986
- Autres actifs	3 879	100%	3 879
- Titres de placements et autres actifs financiers	90	100%	90
Engagements en hors bilan	32 567		23 767
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées en Tunisie	11 000	20%	2 200
- Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées à l'Étranger	11 740	100%	11 740
- Participations non libérées	1 050	100%	1 050
- Autres engagements par signature	8 777	100%	8 777
Total	470 379		402 937

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2009 **28,06%** des risques encourus pondérés contre **21,49%** au 31 décembre 2008.

6. Règles de gestion prudentielle

Conformément à l'article 21 du Titre III de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit: «un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10% de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise.

Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30% d'une même entreprise.

Toutefois, il peut à titre temporaire dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. ».

Toutefois l'article 22 de cette loi stipule que «l'établissement de crédit peut prendre des participations dans le capital de sociétés exerçant dans le domaine des services financiers y compris les services d'intermédiation en bourse, et ce, sans tenir compte du pourcentage prévu au 2ème paragraphe de l'article précité».

Au 31 décembre 2009, Tunisie Leasing détient plus de 30% dans le capital des sociétés suivantes :

Société	Objet	Valeur en KDT	Pourcentage d'intérêts			
			Direct	Indirect	Portage	Total
Tunisie LLD	Location de voitures	11	20.04%	-	79.40%	99.44%
SIMT	Promotion immobilière	3 331	81,23%	10,48%	-	91.72%

4.3.7. Note rectificative de la note 42

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	2 205						2 205
Créances de Leasing	38 224	36 911	67 619	207 372	11 825	1 282	363 233
Portefeuille Titres de Placement	90						90
Portefeuille d'Investissement	310	217	216	3 982	1 155	25 613	31 493
Immobilisations incorporelles						286	286
Immobilisations Corporelles						2 700	2 700
Autres actifs	1 237	2 870	1 792	572	40		6 511
Total	42 066	39 998	69 627	211 926	13 020	29 881	406 518
PASSIFS							
Concours bancaires	7 475						7 475
Emprunts et Dettes Rattachés	44 982	27 945	46 331	149 667	570		269 495
Dettes envers la Clientèle	1 715	1 347	2 015	2 757	3 059		10 893
Fournisseurs et comptes rattachés	23 269	3 491					26 760
Provisions						1 432	1 432
Autres	3 130	525	471				4 126
CAPITAUX PROPRES			4 800			81 537	86 337
Total	80 571	33 308	53 617	152 424	3 629	82 969	406 518
Position nette	-38 505	6 690	16 010	59 502	9 391	-53 088	0

4.3.8 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2
Rue du Lac D'Annecey
1053, Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie
Tél : (216) 71 862 480 - Fax : (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 406.518.663DT et un bénéfice net de 10.540.466DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.
Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers de la Société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tout leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

5- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

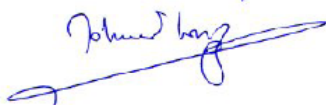
6- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL



CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 861 591 - Fax : (216) 71 861 285

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TUNISIE LEASING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice Clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 Août 2009.

II- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2009, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 KDT.

2. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 279 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009. Les produits relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt restant dû (en principal et en intérêts) s'élève à 69 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

5. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

6. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 18 novembre 2008 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30%, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 25 000 € à 75 000 € pour les années 2008 et 2009.

Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 avril 2009.

III-Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonctions.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme						
Rémunération brute	140 000		218 563	83 563	176 851	66 851
Avantages en nature	25 261		31 738		17 247	
Rémunération brute servie par les filiales (1)	95 000					
Avantages postérieurs à l'emploi (2)			4 508		1 175	
Total	260 261	-	254 809	83 563	195 273	66 851

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL



4.4- Engagements financiers au 31/12/2009 :

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	23 018 878			23 018 878		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré						
g)engagement par signature	39 486 250	39 486 250				
TOTAL	62 505 128	39 486 250		23 018 878		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	747 362	747 362				
b)garantie réelle						
*hypothèques	5 445 375	5 445 375				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	56 507 097	56 507 097				
TOTAL	62 699 834	62 699 834				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé						
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	9 547 489	9 547 489				
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	9 547 489	9 547 489				

II- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur	comptable	des biens donnés	en garantie	
*emprunt obligataire						
*emprunt d'investissement						
*emprunt courant de gestion						
*autres						

4-5- ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR TUNISIE LEASING:

Encours des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING :

(en dinars)

INTITULE DE L'EMPRUNT	MONTANT EMIS	ENCOURS AU 31/12/2008	ENCOURS AU 31/12/2009
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2003	10 000 000	2 000 000	0
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/1	15 000 000	3 000 000	0
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/2	15 000 000	6 000 000	3 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2005/1	15 000 000	6 000 000	3 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2006/1	15 000 000	9 000 000	6 000 000
Emprunt Tunisie Leasing subordonné 2007	20 000 000	16 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/1	15 000 000	12 000 000	9 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/2	15 000 000	15 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/1	15 000 000	15 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/2	15 000 000	15 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/3	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2009/1	15 000 000*	-	15 000 000
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2009 »	20 000 000	-	20 000 000
TOTAL	200 000 000	114 000 000	119 000 000

* Montant totalement souscrit en 2009

Encours des Crédits bancaires contractés par TUNISIE LEASING :

DESIGNATION		Montant du crédit	Encours au 31/12/2008	Encours au 31/12/2009
Banques locales :			61 070 027	65 577 024
AMEN BANK		7 000 000	2 187 500	437 500
AMEN BANK		10 000 000	8 750 000	6 250 000
STUSID BANK		5 000 000	3 437 500	2 187 500
AL BARAKA BANK		10 000 000	25 000 000	19 000 000
A.B.C TUNISIE		4 000 000	4 000 000	-
BANQUE DE L'HABITAT		5 000 000	1 486 027	659 024
CITIBANK		2 000 000	2 000 000	2 000 000
CITIBANK		3 000 000	3 000 000	3 000 000
CITIBANK		2 000 000	2 000 000	2 000 000
CITIBANK		2 000 000	2 000 000	3 000 000
BTE		5 000 000	1 875 000	625 000
BTE		5 000 000	3 334 000	1 668 000
ATTIJARI BANK 2008		3 000 000	2 000 000	750 000
ATTIJARI BANK 2009		10 000 000	-	10 000 000
BIAT 2009/1		5 000 000	-	4 500 000
BIAT 2009/2		10 000 000	-	9 500 000
Banques étrangères :			33 444 764	57 583 875
Crédit BIRD 3678 TUN	US\$	6 000 000	1 840 667	1 227 263
Etat (ligne BIRD 3671 tun)	US\$	6 000 000	1 701 942	1 021 160

Crédit FMO V	EUR	3 000 000	9 041 500	6 027 667
JEXIM BANK	JPY	1 400 000 000	3 517 238	2 110 344
BEI (credit participatif)	ECU	1 279 738	474 398	374 398
B.E.I	EUR	9 500 000	-	18 154 500
B.E.I	EUR	7 148 963	9 775 548	6 414 333
PROPARCO	EUR	4 000 000	3 026 471	1 349 207
PROPARCO	EUR	9 625 154	-	18 000 000
OPEC FUND	EUR	4 000 000	4 067 000	2 905 003
Autres emprunts :			38 319 000	22 500 000
TRESOR TUNISIEN		14 319 000	3 319 000	-
Billets de trésorerie		4 000 000	35 000 000	22 500 000
			132 833 791	145 660 899

Encours des billets de trésorerie émis par TUNISIE LEASING y compris les billets de trésorerie classés au niveau des emprunts à moyen et long terme :

SOUSCRIPTEUR	MONTANT (TND)	DUREE (en jours)	TAUX (%)
AMEN TRESOR SICAV	2 000 000	360	6,10%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	190	6,20%
SICAV AMEN	3 000 000	360	5,25%
SICAV AMEN	1 000 000	360	6,10%
TUNISIE EMIRATE SICAV	1 000 000	360	5,60%
TUNISIE SICAV	5 000 000	120	5,50%
TUNISIE SICAV	1 500 000	20	5,40%
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM “ TPR “	2 000 000	90	5,33%
SICAV L'EPARGANT	2 000 000	180	5,30%
AMEN PREMIERE SICAV	3 000 000	360	5,25%
Total	22 500 000		

4.6- STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS À L'EMPRUNT OBLIGATAIRE TL 2010-1 :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
Assurances	5	65 000	6 500 000	32,5%
FCP	2	6 000	600 000	3,0%
SICAV	8	129 000	12 900 000	64,5%
Total	15	200 000	20 000 000	100%

4.7-Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2009:

PRODUITS				CHARGES				SOLDES								
	déc-09	déc-08	déc-07		déc-09	déc-08	déc-07		déc-09	déc-08	déc-07					
Intérêts conventionnels	34 591 510	31 349 637	25 872 589	Charges Financières Nettes	17 096 879	16 245 413	13 692 960	Revenus Nets de Leasing								
Intérêts intercalaires	389 668	397 431	250 606													
Variation des intérêts réservés	151 846	505 951	217 377													
Revenus Nets de leasing	35 133 024	32 253 019	26 340 572													
Revenus nets de leasing	35 133 024	32 253 019	26 340 572													
Autres produits d'exploitation	622 509	526 338	412 353	Total des Charges Financières	17 096 879	16 245 413	13 692 960	Marge Commerciale (PNB)								
Intérêts de retard	478 731	838 782	497 540													
Produits d'Exploitation	36 234 264	33 618 139	27 250 465						Autres charges d'exploitation	3 602 955	3 301 779	2 781 737				
Marge Commerciale (PNB)	19 137 385	17 372 726	13 557 505						Charges de personnel	4 497 939	3 829 046	3 043 486	Excédent Brut d'Exploitation			
Produits des Placements	2 020 854	2 172 102	1 377 982						Sous total	8 100 894	7 130 825	5 825 223				
Sous total	21 158 239	19 544 828	14 935 487	Dotation aux Amortissements	499 262	502 932	384 884									
Excédent Brut d'Exploitation	13 057 345	12 414 003	9 110 264					Dotation aux provisions :								
Reprises sur Provisions : - Suite au recouvrement des créances - Pour dépréciation des titres - Non affectées - Suite à la radiation ou abandon de créances	4 434 872	3 760 519	3 686 600					- Pour dépréciation des créances	3 786 469	4 610 821	6 149 288					
	17 102	534 358	128 126					- Pour dépréciation des titres	268 020	138 272	524 272					
	-	4 048 919	697 577					- Pour risques divers								
	-			- Non affectées	110 807	437 872										
Autres gains ordinaires	361 281	251 621	334 101	Créances radiées ou abandonnées	-	4 048 919	697 572									
Reprises sur provisions pour impôt différé	-	27 849		Autres pertes ordinaires	1 663	281 712	37 065	Résultat des Activités Ordinaires								
				Impôts sur les bénéfices	2 663 915	2 227 841	1 306 577									
Sous total	17 870 600	21 037 269	14 531 763	Sous total	7 330 136	12 248 369	9 099 658									
Résultat positif des activités ordinaires				Résultat positif des activités ordinaires												
-effet positif des modifications comptables	-	-	-	-effet négatifs des modifications comptables	-	-	-		Résultat net après modifications comptables	10 540 466	8 788 901	5 432 105				

4.8-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 30 juin 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à	Réserve légale	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531		3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134			4 857 971	(5 432 105)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007							(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			0				0		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)						-
Résultat au 31 décembre 2008								8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	-	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009							8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008							(4 189 500)		(4 189 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)						-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)				1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009								10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	-	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		
Affectations approuvées par L'A.G.O du 03/06/2010				238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009							(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat au 30 juin 2010								5 938 692	5 938 692
Solde au 30 Juin 2010	35 000 000	22 500 000	-	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 077	5 938 692	86 835 610

4.9-AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

L'assemblée Générale Ordinaire de TUNISIE LEASING tenue le 03 juin 2010 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2009 conformément à l'article 32 des statuts comme suit :

	(en dinars)
Bénéfice de l'exercice	10 540 466DT
+ Report à nouveau	11 307 946 DT
+augmentation de capital	1 000 000 DT
-Prélèvement affecté à l'augmentation de capital (AGE du 04/06/2009)	(500 000) DT
= Total	22 348 412 DT
-Réserve légale	238 335 DT
-Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000 DT
= Bénéfice disponible	21 110 077 DT
- Dividendes	5 440 000 DT
= Résultat reporté	15 670 077 DT

	(en dinars)		
Désignations	2009	2008	2007
Bénéfice net	10 540 466	8 788 901	5 432 105
Réserve légale (5%)	238 335		574 134
Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000		
Reliquat	9 302 131	8 788 901	4 857 971
Report à nouveau	11 307 946	6 708 545	6 050 574
+augmentation de capital (AGE du 04/06/2009) au 30/10/09	1000 000		
-Prélèvement affecté à l'augmentation de capital (AGE du 04/06/2009) au 30/12/09	(500 000)		
Bénéfice disponible	21 110 077	15 497 446	10 908 545
-Dividendes	5 440 000	4 189 500	4 200 000
Résultat reporté	15 670 077*	11 307 946	6 708 545

* Le 01/02/10, Tunisie Leasing a procédé à une augmentation de capital par incorporation de réserves de 0.5MDt. Retraité de cette augmentation, le résultat reporté s'élève à 15 170 077Dt.

4.10. EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

	(en dinars)		
Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Revenus de leasing	35 611 755	33 091 801	26 838 112
Produit net	21 158 239	19 544 828	14 935 487
Résultat d'exploitation	12 844 763	11 018 983	6 441 646
Capital social	34 500 000	28 500 000	28 000 000
Nombre d'actions	6 900 000***	5 700 000**	5 600 000*
Revenus par action	5,161	5,805	4,792
Produit net par action	3,066	3,429	2,667
Résultat d'exploitation par action	1,861	1,933	1,150

4.11. EVOLUTION DU BENEFICE NET :

	(en dinars)		
Désignation	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice avant impôt	13 204 381	10 988 893	6 738 682
Bénéfice net d'impôt	10 540 466	8 788 901	5 432 105
Bénéfice consolidé avant impôt	23 581 252	19 576 650	9 457 908
Bénéfice consolidé net d'impôt	18 638 160	15 185 666	7 466 612
Capital social	34 500 000	28 500 000	28 000 000
Nombre d'actions	6 900 000	5 700 000	5 600 000
Bénéfice par action avant impôt	1,886	1,933	1,203
Bénéfice par action net d'impôt	1,527	1,542	0,970
Bénéfice consolidé par action avant impôt	3,387	3,447	1,689
Bénéfice consolidé par action net d'impôt	2,701	2,664	1,333
Bénéfice avant impôt/capital social	37,73%	38,65%	24,06%
Bénéfice net d'impôt/capital social	30,55%	30,84%	19,40%

*Au 31/12/2007, le nombre d'actions total est de 5 600 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0.5MDt le 01/03/2007.

** Au 31/12/2008, le nombre d'actions total est de 5 700 000 actions, la société ayant augmenté son capital par incorporation de réserves de 0.5MDt le 03/03/2008.

***Au 31/12/2009, le nombre d'actions total est de 6 900 000 actions, la société ayant procédé à deux augmentations de capital : (1) par incorporation de réserves de 0.5MDt le 02/03/2009 et (2) en numéraire de 5MDt le 30/10/09.

4.12- EVOLUTION DES DIVIDENDES :

Désignation	2009	2008	2007
Dividendes en dinars	5 440 000*	4 189 500	4 200 000
Dividendes par action en dinars	0,850	0,735	0,750
% du nominal	17%	14,7%	15%
Date de mise en paiement	24/06/2010	22/06/2009	12/06/2008

* 1000 000 d'actions issus de l'augmentation de capital en numéraire ont donné jouissance à partir du 1^{er} juillet 2009.

4.13-EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

Désignation	(en dinars)	2009	2008	2007
Bénéfice net d'impôt (1)		10 540 466	8 788 901	5 432 105
Dotation aux amortissements et aux provisions (2)		4 876 228	1 395 021	2 668 618
Reprise sur provisions (3)		4 663 644	27 849	0
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)		10 753 050	10 156 073	8 100 723

4.14- INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Résultat net (1)	5.432	8.789	10.540
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	300.19	339.235	394.817
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	305.785	341.411	393.478
Fonds propres (avant résultat net) (3)	49.965	51.197	75.796
Capitaux propres avant affectation	55.397	59.986	86.336
Créances sur la clientèle	269.029	316.604	363.233
Créances classées (4)	30.816	24.495	23.48
Produits réservés (5)	2.432	1.905	1.709
Total Provisions (6)	22.726	19.595	18.942
Emprunts et ressources spéciales (7)	220.93	258.095	276.97
Total bilan	309.472	347.502	406.518
Charges financières	13.693	16.245	17.097
Total charges d'exploitation	8.494	8.526	8.313
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	16.34%	15.00%	19.26%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	10.87%	17.17%	13.91%
Taux de créances classées (4)/(2)	10.08%	7.17%	5.97%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	81.64%	87.77%	87.95%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	10.27%	7.22%	5.95%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	24.71%	21.01%	28.06%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17.90%	17.26%	21.24%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	71.39%	74.27%	68.13%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	86.93%	91.11%	89.35%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	85.18%	84.02%	79.25%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	20.38%	19.59%	21.26%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	29.07%	38.18%	27.91%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.15- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31/12/2009

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration de TUNISIE LEASING du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliqué rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

- b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires individuelles de TUNISIE LEASING au 30/06/2005.

Depuis l'année 2006, la société a adopté une nouvelle politique de provisionnement de ses engagements. En effet, les provisions sont désormais estimées sur la base du coût du risque de l'exercice alors qu'auparavant la société constituait annuellement une provision globale égale à 1% des loyers des contrats actifs.

A partir de 2007, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'administration du 27 décembre 2007 a décidé :

- de ne plus prendre en compte la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

- de porter à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- * de 20% à 25% pour le matériel standard,

- * de 40% à 50% pour le matériel spécifique

- * de 5% à 10% pour les immeubles.

4.15.1- BILANS CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

BILAN CONSOLIDE AU 31 Décembre 2009
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2009	31-déc 2008		Notes	31-déc 2009	31-déc 2008
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	60 398 295	7 857 774	PASSIFS			
Créance sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		452 594 764	394 880 126	Concours bancaires		17 875 414	12 136 865
Moins : provisions		(10 072 146)	(11 059 444)	Emprunts et dettes rattachées	14	376 006 953	336 752 756
	6	442 522 618	383 820 682	Total Emprunts et ressources spéciales		393 882 367	348 889 621
Créances de leasing : Impayés		13 775 560	13 085 615				
Moins : provisions		(11 082 968)	(10 698 652)	Autres Passifs			
	7	2 692 592	2 386 963	Fournisseurs et comptes rattachés		25 731 030	16 494 450
Intérêts constatés d'avance		(3 441 836)	(3 149 928)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	29 029 307	29 980 482
Total des créances sur la clientèle		441 773 374	383 057 717	Provisions pour passifs et charges	15	1 775 498	1 397 531
Acheteurs factorés		87 246 752	82 933 206	Passifs impôts différés	12	2 688 115	3 211 867
Moins : provisions		(1 937 683)	(1 767 108)	Dettes envers la clientèle	16	16 790 979	10 858 632
	8	85 309 069	81 166 098	Autres passifs	17	9 123 762	10 114 466
Portefeuille titres de placement		1 775 712	513 768	Total des autres passifs		85 138 691	72 057 429
Portefeuille d'investissement							
Titres mis en équivalence		9 053 813	8 688 759	CAPITAUX PROPRES			
Autres immobilisations financières		9 464 838	5 073 854	Capital social		34 500 000	28 500 000
Moins : provisions		(943 182)	(722 349)	Réserves consolidées		47 861 585	27 971 407
Total portefeuille d'investissement	9	17 575 469	13 040 264	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		82 361 585	56 471 407
Valeurs immobilisées				Résultat consolidé		14 241 005	11 350 225
Immobilisations incorporelles		4 410 187	3 813 970	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	96 602 590	67 821 632
Moins : amortissements		(3 378 019)	(2 935 490)	INTERETS MINORITAIRES	19	59 812 639	24 591 689
	10	1 032 168	878 480	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		156 415 230	92 413 321
Immobilisations utilisées par la société		23 352 003	19 727 585				
Moins : amortissements		(7 464 103)	(6 346 904)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		635 436 288	513 360 370
	11	15 887 900	13 380 681				
Total des valeurs immobilisées		16 920 068	14 259 161				
Actifs d'impôts différés	12	2 195 522	4 268 837				
Autres actifs	13	9 488 780	9 196 751				
TOTAL DES ACTIFS		635 436 288	513 360 370				

(*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note : 4-5)

(**) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité (voir note : 5-2)

4.15.2- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Exercice clos le 31 Décembre 2009 (Exprimé en dinars)

	<u>31-déc-09</u>	<u>31-déc-08</u>
PASSIFS EVENTUELS	-	75 000
Cautions, avals et autres garanties données	-	75 000
ENGAGEMENTS DONNEES	60 836 826	41 117 698
Engagements de financements en faveur de la clientèle	58 178 486	39 687 652
Engagements sur titres	2 658 340	1 430 046
ENGAGEMENTS RECUS	91 525 219	80 820 353
Cautions reçus	-	75 000
Garanties reçus	19 937 976	13 869 386
Intérêts à échoir sur contrats actifs	71 587 243	66 875 967
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	41 883 676	66 005 344
Effets escomptés sur la clientèle	-	31 853
Emprunts extérieurs	41 883 676	65 973 491

4.15.3- ETATS DE RESULTAT CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2009</u>	<u>31-déc 2008</u>
Revenu de crédit bail	20	50 557 403	44 426 903
Revenu du factoring	21	7 955 191	7 862 278
Revenu des opérations de location longue durée		4 686 068	3 161 068
Autres produits d'exploitation		912 798	566 142
<u>Total des Produits d'exploitations</u>		<u>64 111 460</u>	<u>56 016 391</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(24 115 909)	(22 142 127)
PRODUITS DES PLACEMENTS		512 200	517 265
PRODUIT NET		<u>40 507 751</u>	<u>34 391 529</u>
Charges de personnel		(7 556 157)	(6 284 895)
Autres charges d'exploitation		(8 369 091)	(6 887 697)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	321 592	(866 815)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 853 441)	(2 569 581)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(456 059)	58 366
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>21 594 594</u>	<u>17 840 908</u>
Autres gains ordinaires		222 071	685 174
Autres pertes ordinaires		(2 320)	(306 869)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>21 814 345</u>	<u>18 219 212</u>
Impôts différés		(206 580)	71 673
Impôts exigibles		(4 736 512)	(4 462 657)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>16 871 253</u>	<u>13 828 228</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		1 766 907	1 357 438
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>18 638 160</u>	<u>15 185 666</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 397 155)	(3 835 441)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>14 241 005</u>	<u>11 350 225</u>
Résultat par action		2,396	1,924

4.15.4- ETATS DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-dec</u> <u>2009</u>	<u>31-dec</u> <u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	340 454 176	288 327 322
Encaissements reçus des acheteurs factorés	233 835 329	227 970 991
Financements des adhérents	(230 463 866)	(228 329 292)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(10 480 737)	(9 236 318)
Intérêts payés	(22 244 268)	(20 241 571)
Impôts et taxes payés	(11 387 038)	(6 136 372)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(325 492 544)	(312 401 664)
Autres flux de trésorerie	(10 026 824)	(504 762)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(35 805 773)</u>	<u>(60 551 666)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 380 597)	(6 405 412)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	908 588	43 506
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(12 465 907)	(3 945 131)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 616 715	8 509 588
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(11 321 201)</u>	<u>(1 797 449)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	65 670 686	4 070 000
Dividendes et autres distributions	(2 221 827)	(4 471 718)
Encaissements provenant des emprunts	218 094 082	158 502 505
Remboursement d'emprunts	(174 452 396)	(111 097 183)
Flux liés au financement à court terme	(12 946 831)	5 803 386
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>94 143 714</u>	<u>52 806 990</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>0</u>	<u>0</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(214 769)</u>	<u>154 767</u>
Variation de trésorerie	<u>46 801 971</u>	<u>(9 387 359)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(4 279 091)	5 108 268
Trésorerie à la clôture de l'exercice	42 522 882	(4 279 091)

4.15.5-NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé principalement de onze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 Décembre 2009 à la somme de 34.500.000 dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2009, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2009 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à 4.830.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 1.500.000 dinars, divisé en 150.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998 avec un capital de 3.000.000 dinars, divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Autres Sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing.

Son capital s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi

- totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

TABLEAU 1

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2009

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			501	20,04%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							7 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%	750	30,00%				
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											45 227	4,52%												
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

TABLEAU 2

Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2009

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		81,23%				20,04%	(*)	18,72%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						21,43%				30,00%							
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															10,48%									
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%													
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres																								
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,36%	28,57%	21,43%	81,23%	10,48%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		55,90%		50,00%		91,72%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

Le diagramme illustre la structure de l'entreprise Tunisie Leasing et ses filiales. Les entités sont représentées par des rectangles avec un coin replié, et les flux de participation sont indiqués par des flèches avec des pourcentages.

Tunisie Leasing est la société mère, qui détient 100 % de :

- Tunisie Factoring** (54,54 %)
- Maghreb Leasing Algérie** (18,72 % et 11,28 %(*))
- Société immobilière SIMT** (81,23 %)
- Société Tunisie LLD** (20,04 % et 79,40 %(*))
- SPCS** (30,00 %)

En outre, Tunisie Leasing détient 4,52 % de **STIF**, qui à son tour détient 99,99 % de **Tunisie Valeurs**. Tunisie Valeurs détient également :

- Tunisie Call center** (28,57 % et 71,43 %)
- Tuninvest Sicar** (36,51 %)
- Tunisie Sicar** (44 %)
- Tuninvest international Sicar** (25 % et 2,5 %)
- Tuninvest Innovations Sicar** (27,27 %)

Les flèches pointillées indiquent des participations croisées ou des flux spécifiques entre les entités.

----- Participations indirectes

Page 121

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Degré de contrôle	Méthode retenue
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs

Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels annuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 38 ;

■ *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart d'acquisition:** l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- **Ecart d'évaluation :** L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiable des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 dont notamment (s) :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;

- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Construction	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 Décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location-financement se présentent comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - o Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - o Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5. LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalent de liquidités se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Banques	60 390 014	7848722
Caisse	8 281	9052
<u>Total</u>	<u>60 398 295</u>	<u>7 857 774</u>

NOTE 6. CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
-Créances de leasing (encours financiers)	445 356 980	391 414 717
-Créances échues (valeurs résiduelles échus)	1 573 663	434 971
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et nonmis en force)	5 664 122	3 030 438
Total Brut	452 594 765	394 880 126
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(10 057 904)	(11 050 428)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 243)	(9 016)
Total provisions	(10 072 147)	(11 059 444)
Soldes au 31 décembre 2009	442 522 618	383 820 682

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Paiements minimaux sur contrats actifs	511 806 949	446 888 919
A recevoir dans moins d'1an	222 306 917	192 987 869
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	275 452 135	242 484 403
A recevoir dans plus de 5 ans	14 047 897	11 416 647
Produits financiers non acquis	71 587 243	64 746 868
Encours contrats actifs (1)	435 658 732	382 142 052
A recevoir dans moins d'1an	183 140 785	157 908 953
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	239 684 139	213 846 549
A recevoir dans plus de 5 ans	12 833 808	10 386 549
Créances en cours (2)	5 664 122	3 030 438
Créances échues (3)	1 573 663	434 971
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 698 248	9 272 665
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	452 594 765	394 880 126

NOTE 7. CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 214 718	3 164 238
- Intérêts de retard à facturer	25 385	31 181
<u>Montant brut</u>	<u>3 240 103</u>	<u>3 195 419</u>
A déduire :		
- Provisions	(260 375)	(341 418)
- Produits réservés	(228 093)	(392 569)
<u>Montant net</u>	<u>2 751 635</u>	<u>2 461 433</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 386 899	9 741 637
- Créances radiées	148 558	148 559
<u>Montant brut</u>	<u>10 535 457</u>	<u>9 890 196</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 841 009)	(8 223 805)
- Produits réservés	(1 543 007)	(1 474 619)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>2 883</u>	<u>43 214</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(61 926)	(117 685)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 692 593</u>	<u>2 386 963</u>

NOTE 8. COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2009, comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	69 195 860	67 869 149
Comptes des acheteurs export	7 315 943	1 666 863
Comptes des acheteurs import	10 734 949	13 397 193
<u>Sous total</u> (A)	<u>87 246 752</u>	<u>82 933 206</u>
A déduire		
Provisions	(1 937 683)	(1 767 108)
<u>Montant net</u>	<u>85 309 069</u>	<u>81 166 098</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	1 028 180	207 229
Fonds de garantie	20 067 288	22 420 441
Disponible	7 933 839	7 352 812
<u>Sous total</u> (B)	<u>29 029 307</u>	<u>29 980 482</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u> (A) - (B)	<u>58 217 445</u>	<u>52 952 724</u>

NOTE 9. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Titres mis en équivalence	9 053 813	8 688 759
Titres immobilisés	8 187 826	3 933 815
Prêts au personnel	1 032 820	844 365
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	226 850	226 698
Dépôts et cautionnements versés	17 342	68 976
<u>Total brut</u>	<u>18 518 651</u>	<u>13 762 613</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(919 918)	(698 584)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(5 384)	(5 885)
<u>Total brut</u>	<u>17 575 469</u>	<u>13 040 264</u>

NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(56 221)	(228 558)	406 908	2 053 793	36,51%
* Tunisie Sicar	659 990	0	(143 265)	140 978	657 703	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 262 955	0	709 937	869 548	2 842 440	30,00%
* Tuninvest International Sicar	772 500	0	424 349	297 669	1 494 518	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(42 783)	32 591	1 489 808	27,27%
*Tunis call center	565 417	(40 451)	(28 627)	19 214	515 553	50,00%
	<u>6 692 526</u>	<u>(96 672)</u>	<u>691 053</u>	<u>1 766 907</u>	<u>9 053 813</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10,0	5 000		1997	
- S T I F	1	10,0	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,0	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,0	61 000		2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100,0	99 540	69 394	2005	
- ALIOS Finance SA	44 762		812 886		2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,0	42 910	42 910	2000	(*)
- S.T.P.A (T.F)	1 060	500,0	530 000	530 000	2001	(*)
- Société Méhari Hammamet	2 000	100,0	200 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 200	100,0	120 000		2006	(*)
- Société Promotel (T.L)	2 167	100,0	216 700		2006	(*)
- Société Promotel (T.F)	8 400	100,0	840 000		2009	(*)
- PALMA (T.F)	327	499,5	163 340		2007	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel (T.F)	150	500,0	75 000		2005	(*)
-M.B.G	20 000	100,0	2 000 000		2009	(*)
-Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,5	246 420		2009	(*)
-Tunisian Health Care Centers	140 000	10,0	350 000	105 000	2008	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	11,5	500 020	122 614	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,0	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,0	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	750	100,0	75 000		2009	
-Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,0	300 000		2008	(*)
			<u>8 187 826</u>	<u>919 918</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LE GROUPE

Exercice clos le 31 Décembre 2009

(Exprimé en dinars)

NOTE 10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	3 630 607	235 978	34 060		3 900 645	2 891 067	437 231		3 328 298	572 347
Logiciels (en cours)		45 260	344 842	(34 060)	-	356 042	-	-	-	-	356 042
Ecart d'acquisition		138 103	15 397			153 500	44 423	5 298		49 721	103 779
TOTAUX		3 813 970	596 217	-	-	4 410 187	2 935 490	442 529	-	3 378 019	1 032 168

NOTE 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	1 104 307	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 774 194	-	-	-	2 774 194	376 714	84 000	-	460 714	2 313 480
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	9 637 973	3 659 572	-	2 103 414	11 194 131	2 372 881	1 948 564	1 293 714	3 027 731	8 166 400
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 568 140	145 882	-	-	1 714 022	603 860	72 815	-	676 675	1 037 346
Matériel informatique	15% et 33%	1 508 144	97 633	-	-	1 605 777	1 449 879	88 318	-	1 538 197	67 579
Installations générales	10% et 15%	2 930 250	179 045	-		3 109 295	1 512 899	217 215	-	1 730 114	1 379 181
Constructions en cours		1 239 463	541 393	-	-	1 780 856	-	-	-	-	1 780 856
TOTAUX		19 727 585	5 727 832	-	2 103 414	23 352 003	6 346 904	2 410 912	1 293 714	7 464 103	15 887 900

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12. IMPOT DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(289 029)	-
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 399 086)	(3 211 867)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(2 688 115)</u>	<u>(3 211 867)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	374 664	284 562
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 377 131	3 538 460
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	372 777	332 633
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	70 950	113 182
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>2 195 522</u>	<u>4 268 837</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(492 593)</u>	<u>1 056 970</u>

NOTE 13. AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Stocks	160 659	2 114 660
- Clients autres sociétés du groupe	338 485	213 987
- Fournisseurs, avances	1 595 279	714 532
- Avances et acomptes au personnel	87 337	74 492
- Crédit d'impôt	3 834 719	3 233 428
- Autres comptes débiteurs	1 424 189	764 048
- Produits à recevoir des tiers	753 001	766 334
- Produits à recevoir sur contrats de portages	371 076	339 940
- Charges constatées d'avance	869 383	1 024 709
- frais d'émission des emprunts à long terme	754 204	721 154
<u>Total brut</u>	<u>10 188 333</u>	<u>9 967 282</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(15 111)	(2 281)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(76 169)	(105 136)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 224)	(210 433)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(447 049)	(452 680)
<u>Total net</u>	<u>9 488 780</u>	<u>9 196 751</u>

NOTE 14. EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Emprunts		
- Banques locales	95 901 085	88 165 726
- Trésor Tunisien	-	3 319 000
- Banques étrangères	91 226 053	58 222 315
- Emprunts obligataires	119 000 000	114 000 000
- Crédit à court terme UTB	5 385 793	728 661
- Lingne d'avance CITIBANK	11 000 000	6 500 000
- Lingne d'avance UIB	-	2 000 000
- Billets de trésorerie	39 000 000	58 450 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	8 454 613	-
<u>Total emprunts</u>	<u>369 967 544</u>	<u>331 385 702</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	708 349	1 167 142
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	1 641 601	1 386 004
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	128 482
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	21 193	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 039 409</u>	<u>5 367 054</u>
<u>Total</u>	<u>376 006 953</u>	<u>336 752 756</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				Total	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>88 165 726</u>	<u>130 679 000</u>	<u>122 943 641</u>	<u>95 901 085</u>	<u>37 796 234</u>	<u>58 104 851</u>
* AMEN BANK	2 187 500	-	1 750 000	437 500	437 500	-
* AMEN BANK	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	3 750 000	2 500 000
* STUSID BANK	3 437 500	-	1 250 000	2 187 500	937 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	25 000 000	76 000 000	82 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* BANQUE DE L'HABITAT	1 486 027	-	827 003	659 024	-	659 024
* CITIBANK	9 000 000	10 000 000	9 000 000	10 000 000	-	10 000 000
* BTE	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* BTE	3 334 000	-	1 666 000	1 668 000	-	1 668 000
* ATTJARI BANK	2 000 000	-	1 250 000	750 000	-	750 000
* STB (SIMT)	436 362	-	436 362	-	-	-
* AMEN BANK(SIMT)	347 730	-	68 675	279 055	205 741	73 314
* AMEN BANK(LLD)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* AB (MLA)	2 466 667	-	1 274 000	1 192 667	-	1 192 667
* AGB (MLA)	5 704 167	-	2 573 417	3 130 750	745 417	2 385 333
* BNP (MLA)	9 240 773	19 679 000	7 968 851	20 950 922	10 334 742	10 616 180
* CITIBANK (MLA)	7 400 000	-	2 629 333	4 770 667	2 385 334	2 385 333
* AMEN BANK (factoring)	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>58 222 315</u>	<u>51 897 700</u>	<u>18 893 962</u>	<u>91 226 053</u>	<u>65 041 140</u>	<u>26 184 913</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 840 667	-	613 404	1 227 263	577 951	649 312
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 701 942	-	680 782	1 021 160	340 378	680 782
* Crédit FMO V	9 041 500	-	3 013 833	6 027 667	3 013 834	3 013 833
* JEXIM BANK	3 517 238	-	1 406 894	2 110 344	703 449	1 406 895
* BEI (credit participatif)	474 398	-	100 000	374 398	374 398	-
* B.E.I	9 775 548	-	3 361 215	6 414 333	4 489 034	1 925 299
* PROPARCO	3 026 471	-	1 677 264	1 349 207	749 609	599 598
* OPEC FUND	4 067 000	-	1 161 997	2 905 003	1 743 000	1 162 003
* FMO (TF)	291 000	-	291 000	-	-	-
* BEI (MLA)	17 453 718	-	3 075 309	14 378 409	10 158 853	4 219 556
* FMO (MLA)	7 032 833	-	2 688 448	4 344 385	2 077 405	2 266 980
* HSBC	-	5 009 200	-	5 009 200	3 580 769	1 428 431
* BEI	-	18 154 500	-	18 154 500	14 727 669	3 426 831
* PROPARCO	-	18 000 000	-	18 000 000	16 000 000	2 000 000
* FRANSABANK	-	10 734 000	823 816	9 910 184	6 504 791	3 405 393
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	146 388 041	182 576 700	141 837 603	187 127 138	102 837 374	84 289 764

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				Total	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2003	<u>2 000 000</u>	-	<u>2 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>6 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>6 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>9 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>16 000 000</u>	-	<u>4 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>12 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>15 000 000</u>	-	-	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 I	-	<u>15 000 000</u>	-	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	-	<u>20 000 000</u>	-	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	114 000 000	35 000 000	30 000 000	119 000 000	84 000 000	35 000 000

NOTE 15. PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 013 153	726 564
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	343 079	251 701
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 356 232</u>	<u>978 265</u>
<u>Total général</u>	<u>1 775 498</u>	<u>1 397 531</u>

NOTE 16. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	9 561 504	5 445 695
- Dépôts et cautionnements reçus	7 229 475	5 412 937
<u>Total général</u>	<u>16 790 979</u>	<u>10 858 632</u>

NOTE 17. AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Personnel, rémunérations dues	308 136	12 187
- Personnel, provisions pour congés payés	629 890	459 094
- Personnel, autres charges à payer	1 704 363	1 084 487
- Fonds social	251 020	185 797
- Etat, retenues sur salaires	54 250	51 809
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	437 121	295 556
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	10 175	6 008
- Etat, impôts sur les bénéfices	586 854	1 566 739
- Etat, TVA à payer	1 460 557	665 406
- Etat, autres impôts et taxes à payer	221 537	274 179
- Actionnaires, dividendes à payer	5 664	5 500
- C.N.S.S	248 157	185 914
- Autres comptes créditeurs	1 759 338	1 148 657
- Diverses charges à payer	1 189 890	1 320 898
- Charges à payer sur contrats de portage	25 928	180 400
- Produits constatés d'avance	230 882	205 369
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	-	2 466 466
<u>Total</u>	<u>9 123 762</u>	<u>10 114 466</u>

NOTE 18. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Capital social	(A)	34 500 000	28 500 000
- Réserve légale		3 211 664	3 211 664
- Prime d'émission		22 500 000	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		-	1 500 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		(316 925)	377 752
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	691 053	225 369
- Dividendes reçus des filiales		1 590 069	1 731 120
- Résultats reportés		15 296 599	8 536 377
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>82 361 585</u>	<u>56 471 407</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		16 871 253	13 828 228
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 766 907	1 357 438
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 397 155)	(3 835 441)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>14 241 005</u>	<u>11 350 225</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>96 602 590</u>	<u>67 821 632</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	5 943 836	5 900 000
Résultat par action (*)	(1) / (2)	2,396	1,924

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2009 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2009.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
EXERCICE 2009
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde 31 décembre 2007	28 000 000	2 637 530	2 000 000	7 500 000	4 889 125	(179 723)	546 964	1 124 047	6 906 817	6 378 279	59 803 039
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008		574 134						(1 124 047)	4 945 293	(5 432 105)	(1 036 725)
Affectations des résultats des filiales							(321 595)	1 403 851	1 211 536	(946 174)	1 347 618
Dividendes reçus des filiales intégrées								327 269	(327 269)		0
Ecart de conversion						557 475					557 475
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007									(4 200 000)		(4 200 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2008										11 350 225	11 350 225
Solde au 31 décembre 2008	28 500 000	3 211 664	1 500 000	7 500 000	4 889 125	377 752	225 369	1 731 120	8 536 377	11 350 225	67 821 632
Ajustement des capitaux propres d'ouverture						(309 021)			(430 167)		(739 188)
Effets ajustements résultats filiales							(119 300)				(119 300)
Solde au 31 décembre 2008 ajusté	28 500 000	3 211 664	1 500 000	7 500 000	4 889 125	68 731	106 069	1 731 120	8 106 210	11 350 225	66 963 144
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009								(1 731 120)	8 922 161	(7 191 041)	0
Affectations des résultats des filiales							584 984	740 000	2 810 252	(4 159 184)	(23 948)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(2 455)		(2 455)
Dividendes reçus des filiales intégrées								850 069	(850 069)		0
Ecart de conversion						(385 656)					(385 656)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)						1 000 000		0
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000			15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008									(4 189 500)		(4 189 500)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2009										14 241 005	14 241 005
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	0	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590

NOTE 19. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 070 831	4 070 831
- Dans les réserves	1 647 593	1 082 147
- Dans le résultat (A)	898 253	838 857
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	15 318 024
- Ecart de conversion	(159 518)	(321 712)
- Dans les réserves	2 244 751	365 846
- Dans le résultat (A)	3 494 785	3 005 434
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	339 630	339 630
- Dans les réserves	(106 901)	(94 783)
- Dans le résultat (A)	(231)	(12 118)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	(1 867)	(5 135)
- Dans le résultat (A)	4 348	3 268
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	-
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>59 812 639</u>	<u>24 591 689</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires (A)	<u>4 397 155</u>	<u>3 835 441</u>

NOTE 20. REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- intérêts conventionnels		49 151 566	42 428 280
- Intérêts intercalaires		726 256	630 038
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>49 877 822</u>	<u>43 058 318</u>
- Intérêts de retard	(B)	527 735	862 634
<u>Total des autres produits</u>		<u>527 735</u>	<u>862 634</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers		(152 842)	(190 092)
. Intérêts de retard		(169 389)	(136 895)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		222 991	520 408
. Intérêts de retard antérieurs		251 086	312 530
<u>Variation des produits réservés</u>	(C)	<u>151 846</u>	<u>505 951</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D)	<u>50 557 403</u>	<u>44 426 903</u>

NOTE 21. REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Commissions de factoring	3 372 850	3 116 912
- Intérêts de financement	4 582 341	4 745 366
<u>Total</u>	<u>7 955 191</u>	<u>7 862 278</u>

NOTE 22. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
- Intérêts des emprunts obligataires	7 642 690	6 605 348
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	7 628 673	5 942 103
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 346 769	4 037 386
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	354 354	328 184
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>17 972 486</u>	<u>16 913 021</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 093 223	729 034
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 163 511	3 830 812
- Autres	1 886 690	669 260
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>6 143 424</u>	<u>5 229 106</u>
<u>Total général</u>	<u>24 115 909</u>	<u>22 142 127</u>

NOTE 23. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 786 469	4 610 821
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(4 434 872)	(3 760 519)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	249 916	125 124
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(128 551)	(129 085)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)	-	4 048 919
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)	-	(4 048 919)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	205 446	20 474
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>(321 592)</u>	<u>866 815</u>

NOTE 24. DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	122 614	74 680
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(17 102)	(535 858)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	4 922	206 937
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(178 178)	(16 692)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	39 521
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	(33 492)	-
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	557 295	173 046
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>456 059</u>	<u>(58 366)</u>

NOTE 25. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2009 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Tunis Call Center (TCC)

Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 123 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2009 s'élève à 140 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 178 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2009 (en principal) s'élève à 279 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 81 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 4 350 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 606 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 8 445 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 134 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2009 à 69 millions de dinars algériens.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 3 194 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 440 KDT en HT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 1 897 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 2 contrats au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 660 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 26 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 635 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 200 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2009, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 386 479DT créateur,
- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 6 687 500DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son passif une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de sept ans.
- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 525 208DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 149 233 DT au titre de l'exercice 2009.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2009 s'élève à 39.801 dinars.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2009.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2009 s'élève à 26 137 dinars. L'encours au 31/12/2009 s'élève à 450.000 dinars.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2009 en application de ces dispositions s'élève à 8 447 dinars.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMT

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLDD s'élève à 22 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 2 KDT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)
Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2009 sont au nombre de 14.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2009 un montant de 118 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2009, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 123 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.15.6- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2009

CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél : (216) 71 861 591 - Fax : (216) 71 861 285

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TLG - GROUPE FINANCIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 22 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL



4.16- ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30/06/2010

BILAN ARRETE AU 30 juin 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 569 451	1 082 736	2 204 835
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		423 973 390	345 700 253	373 005 404
Moins : provisions		(10 151 638)	(9 618 124)	(9 855 050)
	4	413 821 752	336 082 129	363 150 353
Créances de leasing : Impayés		14 299 564	12 600 426	13 571 261
Moins : provisions et produits réservés		(11 224 911)	(10 509 029)	(11 082 967)
	5	3 074 653	2 091 397	2 488 294
Intérêts constatés d'avance		(2 653 765)	(2 295 998)	(2 404 895)
Total des créances sur la clientèle		414 242 640	335 877 528	363 233 752
Portefeuille titres de placement		113 938	21 244	90 399
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		31 615 438	25 638 347	32 320 880
Moins : provisions		(550 457)	(628 584)	(827 875)
Total Portefeuille d'investissement	6	31 064 981	25 009 763	31 493 004
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		2 892 705	2 471 688	2 496 724
Moins : amortissements		(2 316 908)	(2 073 433)	(2 210 385)
	7	575 797	398 255	286 339
Immobilisations corporelles		5 117 959	4 718 269	5 097 980
Moins : amortissements		(2 434 758)	(2 313 922)	(2 397 982)
	8	2 683 201	2 404 347	2 699 998
Total des valeurs immobilisées		3 258 998	2 802 602	2 986 337
Autres actifs	9	14 372 870	6 322 480	6 510 334
TOTAL DES ACTIFS		464 622 879	371 116 352	406 518 663

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

Emprunts et ressources spéciales

Concours bancaires

Emprunts et dettes rattachées

Total Emprunts et ressources spéciales

Autres Passifs

Dettes envers la clientèle

Fournisseurs et comptes rattachés

Provisions pour passifs et charges

Autres

Total des autres Passifs

CAPITAUX PROPRES

Capital social

Réserves

Résultats reportés

Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice

Résultat de la période

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

	Notes	30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
Concours bancaires	10	7 790 736	8 507 212	7 475 557
Emprunts et dettes rattachées	11	321 623 683	266 204 326	269 494 682
Total Emprunts et ressources spéciales		329 414 419	274 711 539	276 970 239
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	12	11 621 590	8 821 061	10 892 523
Fournisseurs et comptes rattachés	13	29 974 342	18 635 905	26 760 587
Provisions pour passifs et charges	14	1 476 080	1 378 141	1 432 419
Autres	15	5 300 837	5 236 729	4 125 976
Total des autres Passifs		48 372 849	34 071 836	43 211 505
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	29 000 000	34 500 000
Réserves		30 726 843	14 488 507	29 488 507
Résultats reportés		15 170 077	12 307 946	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		80 896 918	55 796 452	75 796 452
Résultat de la période		5 938 692	6 536 525	10 540 466
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	86 835 610	62 332 977	86 336 918
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		464 622 879	371 116 352	406 518 663

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2010
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin	31 décembre
	2010	2009
PASSIFS EVENTUELS	21 950 211	23 018 878
Cautions, avals et autres garanties données	21 950 211	23 018 878
ENGAGEMENTS DONNES	73 019 978	39 486 250
Engagements de financement en faveur de la clientèle	73 019 978	39 486 250
ENGAGEMENTS RECUS	69 085 750	62 699 834
Cautions reçues	297 500	1 190 000
Garanties reçues	6 898 362	6 192 737
Intérêts à échoir sur contrats actifs	61 889 888	55 317 097
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 497 489	9 547 489
Engagements sur titres (*)	8 497 489	9 547 489
Effets Escomptés sur la Clientèle	-	-
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	-	-

(*) Dont un montant de 8 454 613DT relatifs au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2010
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		19 267 128	17 448 698	35 459 909
Variation des produits réservés		1 828	163 016	151 846
Total du revenu de leasing	17	19 268 956	17 611 714	35 611 755
Autres produits d'exploitation	18	361 803	299 605	622 509
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		19 630 760	17 911 319	36 234 264
CHARGES FINANCIERES NETTES	19	(8 994 383)	(8 393 291)	(17 096 879)
PRODUITS DES PLACEMENTS	20	2 075 853	1 748 034	2 020 854
PRODUIT NET		12 712 230	11 266 062	21 158 239
Charges de personnel	21	(2 692 518)	(2 439 934)	(4 497 939)
Autres charges d'exploitation	22	(2 087 671)	(1 833 107)	(3 602 955)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(440 360)	1 448 098	648 403
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	172 418	(156 626)	(250 918)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(282 921)	(239 848)	(499 261)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(184 715)	(61 577)	(110 807)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 196 463	7 983 067	12 844 763
Autres gains ordinaires	27	232 576	187 977	361 281
Autres pertes ordinaires	28	(5 674)	(388)	(1 663)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 423 365	8 170 656	13 204 381
Impôt sur les bénéfices	29	(1 484 673)	(1 634 131)	(2 663 915)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 938 692	6 536 525	10 540 466
Résultat par action	16	0,848	1,089	1,744

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 juin	Exercice
		2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	135 691 663	119 135 538
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(166 691 756)	(114 370 767)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(5 466 276)	(4 366 683)
Intérêts payés	33	(8 626 728)	(7 307 865)
Impôts et taxes payés	34	(1 630 380)	(2 577 163)
Autres flux de trésorerie	35	974 934	2 268 013
		(45 748 543)	(7 218 927)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation			(21 849 715)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(572 589)	(644 919)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	55 670	23 040
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(2 669 262)	(3 555 696)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 816 769	457 440
		(1 369 412)	(3 720 135)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			(10 330 690)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	20 000 000
Dividendes et autres distributions	40	(5 437 871)	(4 189 134)
Encaissements provenant des emprunts	11	78 000 000	80 000 000
Remboursement d'emprunts	11	(47 844 736)	(77 568 191)
Flux liés au financement à court terme	11	21 450 000	12 000 000
		46 167 393	10 242 675
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			33 637 772
Variation de trésorerie		(950 562)	(696 387)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	(5 270 722)	(6 728 090)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(6 221 285)	(5 270 722)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

4-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2009

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

A partir de 2009

Le Conseil d'Administration du 29 décembre 2009 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

4-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

4-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Banques	1 565 089	1 078 290	2 200 236
- Caisses	4 363	4 446	4 599
<u>Total</u>	<u>1 569 451</u>	<u>1 082 736</u>	<u>2 204 835</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Créances de leasing (encours financiers)	413 511 722	340 230 218	365 767 619
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	3 569 794	983 634	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 891 874	4 486 401	5 664 122
<u>Total brut</u>	<u>423 973 390</u>	<u>345 700 253</u>	<u>373 005 404</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(10 139 678)	(9 603 964)	(9 840 807)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(11 960)	(14 160)	(14 243)
<u>Total des provisions</u>	<u>(10 151 638)</u>	<u>(9 618 124)</u>	<u>(9 855 050)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>413 821 752</u>	<u>336 082 129</u>	<u>363 150 354</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2009	<u>363 150 354</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	149 067 851
- Relocations	495 355
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(92 594 698)
- Remboursement des créances anticipées	(3 221 490)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(2 337 805)
- Relocations	(441 228)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(1 455 296)
- Reprises	1 158 709
Solde au 30 Juin 2010	<u>413 821 752</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	45 888 532	18 701 928
Bâtiments TP	94 366 954	40 055 320
Industrie		
Agro-alimentaire	55 738 360	21 091 553
Chimie	26 674 059	13 630 028
Energie	1 181 784	911 540
Textile	26 218 067	10 127 674
Autres industries	165 299 241	71 553 356
Tourisme		
Hôtellerie	10 335 406	3 756 362
Agences de voyage	15 766 529	4 158 078
Location de voiture	55 133 873	28 930 845
Autres Tourisme	7 970 974	3 172 052
Commerce et service		
Commerce	198 939 189	89 657 178
Transport	84 404 937	39 109 352
Audio-visuel	254 548	123 386
Professions libérales	41 084 975	20 598 624
Autres Services	118 421 796	58 396 114
Total	<u>947 679 224</u>	<u>423 973 390</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	59 963 761	32 211 597
Matériel de transport léger Utilitaire	278 181 598	131 632 314
Matériel de transport lourd	133 988 366	55 764 477
Matériel BTP	128 496 927	59 007 723
Equipement industriel	121 116 909	43 042 102
Equipement informatique	13 902 756	5 086 284
Autres	81 740 124	31 674 883
Sous total	<u>817 390 441</u>	<u>358 419 380</u>
Immeubles de bureaux	38 851 418	20 394 005
Immeubles industriels ou commerciaux	91 437 365	45 160 005
Total	<u>947 679 224</u>	<u>423 973 390</u>

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Paiements minimaux sur contrats actifs	467 342 109	384 167 786	411 603 564
A recevoir dans moins d'1an	186 746 606	159 200 771	168 651 896
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	265 679 644	214 246 307	230 016 994
A recevoir dans plus de 5 ans	14 915 859	10 720 708	12 934 674
Produits financiers non acquis	61 899 888	52 431 091	55 317 097
Encours contrats actifs (1)	405 442 221	331 736 695	356 286 467
A recevoir dans moins d'1an	156 225 980	132 665 708	140 866 367
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	235 588 001	189 434 257	203 595 735
A recevoir dans plus de 5 ans	13 628 240	9 636 730	11 824 365
Créances en cours (2)	6 891 874	4 486 401	5 664 122
Créances échues (3)	379 060	983 634	1 573 663
Contrats suspendus (contentieux) (4)	11 260 235	8 493 523	9 481 152
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	423 973 390	345 700 253	373 005 404

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	3 522 897	2 889 430	3 010 419
- Intérêts de retard à facturer	25 001	16 613	25 385
<u>Montant brut</u>	<u>3 547 898</u>	<u>2 906 043</u>	<u>3 035 804</u>
A déduire :			
- Provisions	(187 282)	(459 092)	(260 375)
- Produits réservés (*)	(234 003)	(312 507)	(228 093)
<u>Montant net</u>	<u>3 126 613</u>	<u>2 134 444</u>	<u>2 547 336</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 603 108	9 545 825	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 751 666</u>	<u>9 694 383</u>	<u>10 535 457</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 057 875)	(8 079 522)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 524 389)	(1 449 922)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>20 844</u>	<u>16 381</u>	<u>2 883</u>
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(72 804)	(59 428)	(61 926)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>3 074 653</u>	<u>2 091 397</u>	<u>2 488 293</u>

(*) Dont 147 387 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

ENCOURS GLOBAL	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains		Actifs compromis	
	393 043 989	18 405 567	547 412	4	11 976 417	
	1 288 277	1 822 186	183 557	20 408	10 811 577	
	(4 253 731)	(16 729)			(416 532)	
	7 390	17 611				
	390 085 925	20 228 635	730 969	20 412	22 371 462	
			0,17%	0,00%	5,20%	
			5,37%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 665 479	96 258	0	0	0	
	410 751 404	20 324 893	730 969	20 412	22 371 462	
	0	0	35 241	6 922	1 641 646	
	0	0	18 733	6 743	9 219 681	
	0	0	43 994	2	10 095 683	
	0	0	97 968	13 667	20 957 010	
	410 751 404	20 324 893	633 001	6 745	1 414 452	
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			13,40%	66,96%	91,97%	
			89,50%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Titres de participation	24 766 697	20 530 912	25 764 532
Titres immobilisés	5 681 050	4 200 694	6 531 050
Prêts au personnel	901 908	808 763	825 990
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	242 426	226 698	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 357	21 280	22 457
<u>Montant brut</u>	<u>31 615 438</u>	<u>25 788 347</u>	<u>33 370 879</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	-	(150 000)	(1 050 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>31 615 438</u>	<u>25 638 347</u>	<u>32 320 879</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(301 107)	(498 697)	(537 875)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(229 874)	(110 410)	(270 524)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>31 064 980</u>	<u>25 009 763</u>	<u>31 493 003</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	25 764 532	25 764 532	-
Additions de l'exercice			
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000 000	1 000 000	-
- Académie des Banques et Finances "ABF"	100	100	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	
- Tuninvest Sicar	(1 057 935)	(1 057 935)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2010</u>	<u>24 766 697</u>	<u>24 766 697</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2009</u>	6 531 050	5 481 050	1 050 000
Additions de l'exercice			
- Libération des 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} 1/4 des actions T.H.C.C	-	1 050 000	(1 050 000)
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Tunisian Health Care Centers	(1 050 000)	(1 050 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2010</u>	<u>5 681 050</u>	<u>5 681 050</u>	<u>-</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	25 000	10,000	250 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,000	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		151 022	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	501	100,000	10 822			2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,000	99 540		69 394	2005	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	750	100,000	75 000			2009	15,00%
Maghreb Leasing Algérie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
ALIOS FINANCE	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Académie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
			24 766 697	-	301 107		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 200	100,000	120 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	2 167	100,000	216 700			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	35 000	10,000	350 000			2009	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		186 964	2009	
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	(*)
			5 681 050	-	229 874		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2010
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 485 525	31 789	-	-	2 517 314	2 210 385	106 523	-	2 316 908	200 406
Logiciels (en cours)		11 200	364 191	-	-	375 391	-	-	-	-	375 391
TOTAUX		2 496 725	395 980	-	-	2 892 705	2 210 385	106 523	-	2 316 908	575 797

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	67 364	1 615 627	-	1 721 683	3 276	41 018	-	44 294	1 677 389
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	459 021	123 900	-	68 900	514 021	172 520	46 835	55 355	164 000	350 021
Mobilier de bureau	10%	825 410	24 135	-	43 447	806 098	564 665	22 785	41 100	546 350	259 748
Matériel informatique	33%	1 327 888	65 260	-	-	1 393 148	1 190 214	46 660	-	1 236 874	156 274
Installations générales	10%	596 692	61 179	-	44 283	613 588	436 638	19 100	43 168	412 570	201 018
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		5 097 980	366 677	(190 068)	156 630	5 117 959	2 397 983	176 398	139 623	2 434 758	2 683 201

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Frais d'émission des emprunts	690 983	654 233	629 787
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acompte:	533 683	383 921	876 301
- Avances et acomptes au personnel	15 625	11 025	13 120
- Crédit de TVA	5 785 379	864 721	2 001 893
- Acomptes provisionnels	819 066	771 029	-
- Compte courant Tunisie Factoring	-	72 397	-
- Compte courant S I M T	1 976 221	1 224 116	1 503 354
- Compte courant Tunisie LLD	13 533	217 677	18 575
- Compte courant MLA	180 199	83 054	133 845
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	268 032	314 295	270 805
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	500 000	500 000	-
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest Sicar	1 057 935	-	-
- Produits à recevoir des tiers	1 456 290	289 950	492 758
- Produits à recevoir sur contrats de portages	335 566	215 654	242 024
- Compte d'attente	346 093	234 944	281 507
- Charges constatées d'avance	946 423	901 615	457 470
Total brut	14 948 202	6 761 805	6 944 613
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(71 644)	(105 136)	(71 644)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(178 918)	-	(30 966)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(248 939)	(258 359)	(255 837)
Total net	14 372 870	6 322 480	6 510 335

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 JUIN 2010

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 977 458	219 812	2 197 270	1 347 671	158 616	1 506 287	690 983
TOTAUX		1 977 458	219 812	2 197 270	1 347 671	158 616	1 506 287	690 983

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Banques, découverts	7 790 736	8 507 212	7 475 557
<u>Total</u>	<u>7 790 736</u>	<u>8 507 212</u>	<u>7 475 557</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Emprunts			
- Banques locales	82 370 996	72 018 198	65 577 024
- Banques étrangères	50 945 167	27 247 402	57 583 875
- Emprunts obligataires	139 000 000	115 000 000	119 000 000
- Billets de trésorerie	43 950 000	47 000 000	22 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>316 266 163</u>	<u>261 265 600</u>	<u>264 660 899</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	931 175	621 377	554 114
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	684 607	431 699	611 403
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 741 738	3 645 228	3 668 266
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	240 422	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 357 520</u>	<u>4 938 726</u>	<u>4 833 783</u>
<u>Total</u>	<u>321 623 683</u>	<u>266 204 326</u>	<u>269 494 682</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>65 577 024</u>	<u>43 000 000</u>	<u>26 206 028</u>	<u>82 370 996</u>	<u>31 312 500</u>	<u>51 058 496</u>
* AMEN BANK	437 500	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	1 250 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* STUSID BANK	2 187 500	-	625 000	1 562 500	312 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	19 000 000	25 000 000	19 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	435 528	223 496	-	223 496
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
* BTE	625 000	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	833 000	835 000	-	835 000
* ATTIJARI BANK 2008	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
* ATTIJARI BANK 2009	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>57 583 875</u>	<u>-</u>	<u>6 638 708</u>	<u>50 945 167</u>	<u>34 183 710</u>	<u>16 761 457</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	340 568	886 695	-	886 695
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	340 391	680 769	-	680 769
* Crédit FMO V	6 027 667	-	1 506 917	4 520 750	1 506 917	3 013 833
* JEXIM BANK	2 110 344	-	703 448	1 406 896	-	1 406 896
* BEI (crédit participatif)	374 398	-	-	374 398	374 398	-
* B.E.I	6 414 333	-	1 165 385	5 248 948	3 713 327	1 535 621
* B.E.I	18 154 500	-	1 701 201	16 453 299	12 977 258	3 476 041
* PROPARCO	1 349 207	-	299 799	1 049 408	449 810	599 598
* PROPARCO	18 000 000	-	-	18 000 000	14 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	2 905 003	-	580 999	2 324 004	1 162 000	1 162 004
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	123 160 899	43 000 000	32 844 736	133 316 163	65 496 210	67 819 953

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2004 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	119 000 000	35 000 000	15 000 000	139 000 000	100 000 000	39 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	22 500 000	93 650 000	72 200 000	43 950 000	-	43 950 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	22 500 000	93 650 000	72 200 000	43 950 000	-	43 950 000
TOTAL GENERAL	264 660 899	171 650 000	120 044 736	316 266 163	165 496 210	150 769 953

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Avances et acomptes reçus des clients	4 686 991	4 243 594	3 705 924
- Dépôts et cautionnements reçus	6 934 599	4 577 467	7 186 599
Total	11 621 590	8 821 061	10 892 523

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	140 191	92 326	275 831
- Factures non parvenues	392 451	341 807	322 724
Sous total	532 642	434 133	598 555
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	5 109 279	4 096 770	5 161 850
- Effets à payer	23 605 941	13 528 520	19 730 118
- Factures non parvenues	249 150	76 412	646 600
- Retenues de garantie	477 330	500 070	623 464
Sous total	29 441 700	18 201 772	26 162 032
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	29 974 342	18 635 905	26 760 587

NOTE 14 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	-	-	-
- Autres provisions pour risques	1 056 814	958 875	1 013 153
Total des provisions	1 476 080	1 378 141	1 432 419

NOTE 15 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Personnel, rémunérations dues	1 422	189	209
- Personnel, provisions pour congés payés	386 383	360 329	317 405
- Personnel, autres charges à payer	1 302 177	1 165 757	1 371 603
- Etat, retenues sur salaires	55 819	45 221	39 483
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	481 406	381 430	423 056
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	20 289	18 054	10 175
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 484 673	1 634 131	586 855
- Etat, autres impôts et taxes à payer	46 404	164 534	111 364
- Actionnaires, dividendes à payer	7 793	5 866	5 664
- C.N.S.S	211 057	164 618	161 129
- Autres comptes créditeurs	732 943	922 185	612 368
- Diverses charges à payer	203 264	265 079	323 143
- Charges à payer sur contrats de portage	292 234	23 064	47 121
- Produits constatés d'avance	74 973	86 272	116 401
Total	5 300 837	5 236 729	4 125 976

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Capital social	(A)	35 000 000	29 000 000	34 500 000
- Réserve légale	(B)	3 450 000	3 211 665	3 211 665
- Réserve spéciale de réinvestissement		1 000 000	-	-
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	7 500 000	22 500 000
- Résultats reportés		15 170 077	12 307 946	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de la période		80 896 918	55 796 452	75 796 452
Résultat de la période		5 938 692	6 536 525	10 540 466
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	86 835 610	62 332 977	86 336 918
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		5 938 692	6 536 525	10 540 466
Nombre d'actions (2) (*)		7 000 000	6 000 000	6 043 836
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,848	1,089	1,744

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 30 juin 2010 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 30 juin 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 30 juin 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	-	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009							8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008							(4 189 500)		(4 189 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)						-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)				1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2009								10 540 466	10 540 466
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	-	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		
Affectations approuvées par L'A.G.O du 03/06/2010				238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009							(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat au 30 juin 2010								5 938 692	5 938 692
Solde au 30 Juin 2010	35 000 000	22 500 000	-	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 077	5 938 692	86 835 610

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
Intérêts conventionnels	18 830 441	17 012 805	34 591 510
Intérêts intercalaires	187 081	214 115	389 668
Intérêts de retard	249 606	221 778	478 731
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>19 267 128</u>	<u>17 448 698</u>	<u>35 459 909</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(102 689)	(78 587)	(152 842)
. Intérêts de retard	(78 175)	(71 591)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	125 553	153 499	222 991
. Intérêts de retard antérieurs	57 139	159 695	251 086
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>1 828</u>	<u>163 016</u>	<u>151 846</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>19 268 956</u>	<u>17 611 714</u>	<u>35 611 755</u>

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	120 603	137 829	245 849
- Commissions d'assurance	241 200	161 776	376 660
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>361 803</u>	<u>299 605</u>	<u>622 509</u>

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Intérêts des emprunts obligataires	3 845 753	3 822 512	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	1 694 392	1 810 151	3 611 449
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 614 552	1 028 230	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	158 616	168 218	354 354
Total des charges financières des emprunts	7 313 313	6 829 111	13 955 262
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	456 309	521 761	1 094 458
- Intérêts sur opérations de financement	924 181	1 097 336	2 003 767
- Pénalités fiscales et sociales	2 967	-	266
- Gains de change	-	(7 532)	(137 472)
- Autres	297 613	(47 385)	180 598
Total des autres charges financières	1 681 070	1 564 180	3 141 617
Total général	8 994 383	8 393 291	17 096 879

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Produits des participations	1 919 886	1 596 070	1 656 102
- Produits des titres Immobilisés	127 336	113 438	299 631
- Revenus des autres créances immobilisées	26 973	37 523	63 006
- Revenus des valeurs mobilières de placement	1 658	1 003	2 115
Total	2 075 853	1 748 034	2 020 854

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Salaires et compléments de Salaires	1 445 398	1 191 596	2 508 468
- Bonus	684 000	784 400	1 184 000
- Indemnités représentatives de frais	70 543	65 116	117 696
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	330 132	250 138	483 980
- Autres charges sociales	162 445	148 684	203 795
Total	2 692 518	2 439 934	4 497 939

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Achat de matières et fournitures	49 271	41 132	88 421
<u>Total des achats</u>	<u>49 271</u>	<u>41 132</u>	<u>88 421</u>
- Locations	146 101	175 878	348 450
- Charges locatives et de copropriété	29 550	28 610	65 052
- Entretien et réparations	109 817	77 760	178 831
- Primes d'assurances	16 545	23 576	50 230
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	161 194	162 431	333 068
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>463 207</u>	<u>468 255</u>	<u>975 631</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	455 129	420 138	838 322
- Publicités, publications, relations publiques	331 909	261 976	375 902
- Déplacements, missions et réceptions	328 079	254 631	518 553
- Frais postaux et de télécommunications	118 028	86 359	196 929
- Services bancaires et assimilés	137 756	114 996	333 373
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 370 901</u>	<u>1 138 100</u>	<u>2 263 079</u>
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	6 972	1 243	1 752
- Autres	5 421	3 869	7 062
<u>Total des charges diverses</u>	<u>44 793</u>	<u>37 512</u>	<u>73 614</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	46 163	36 236	81 831
- T.C.L	100 000	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 336	11 872	20 379
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>159 499</u>	<u>148 108</u>	<u>202 210</u>
<u>Total général</u>	<u>2 087 671</u>	<u>1 833 107</u>	<u>3 602 955</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 090 067	1 383 626	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 649 707)	(2 831 724)	(4 434 872)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées:</u>	<u>440 360</u>	<u>(1 448 098)</u>	<u>(648 403)</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	64 350	67 500	122 614
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participations	-	95 406	145 406
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participations	(236 768)	-	(10 822)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(6 280)	(6 280)
<u>Total</u>	<u>(172 418)</u>	<u>156 626</u>	<u>250 918</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelle	106 523	125 875	262 827
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	176 398	113 973	236 435
<u>Total</u>	<u>282 921</u>	<u>239 848</u>	<u>499 262</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courant	147 952	-	35 888
- Dotations aux provisions pour risques et charges	43 661	232 311	286 589
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	(170 734)	(178 178)
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	-	-	(33 492)
<u>Total</u>	<u>184 715</u>	<u>61 577</u>	<u>110 807</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	38 663	-	15 126
- Autres gains sur éléments exceptionnels	3 000	76 438	106 874
- Autres produits	190 913	111 539	239 281
<u>Total</u>	<u>232 576</u>	<u>187 977</u>	<u>361 281</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2010	2009	2009
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 674	388	1 663
<u>Total</u>	<u>5 674</u>	<u>388</u>	<u>1 663</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2010 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	13 422 703	12 531 646	12 531 646
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(14 151 006)	(12 451 867)	(13 422 703)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 705 924)	(3 045 810)	(3 045 810)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	4 686 991	4 243 594	3 705 924
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(54 127)	(93 863)	(124 122)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(7 186 599)	(4 870 061)	(4 870 061)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 934 599	4 577 467	7 186 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 521 296)	(2 371 039)	(2 371 039)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 728 738	2 382 270	2 521 296
- TVA collectées	+	18 001 535	15 497 375	32 090 953
- Loyers encaissés	+	111 612 220	96 429 795	200 626 854
- Intérêts de retard	+	249 606	221 778	478 731
- Créances virées en Pertes	-	(5 674)	(388)	(1 663)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	2 337 805	533 242	1 286 978
- Remboursements anticipés	+	3 221 490	5 413 571	8 997 871
- Produits sur Cessions anticipées	+	120 603	137 829	245 849
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>135 691 663</u>	<u>119 135 538</u>	<u>245 837 303</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	26 162 031	15 787 051	15 787 051
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(29 441 700)	(18 201 772)	(26 162 031)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(876 301)	(404 026)	(404 026)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	533 683	383 921	876 301
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	149 067 851	102 820 327	220 876 056
- TVA sur Investissements	+	21 246 192	13 985 266	31 404 423
Décaissements pour financement de contrats de leasing		166 691 756	114 370 767	242 377 774

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(13 120)	(14 542)	(14 542)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	15 625	11 025	13 120
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(457 470)	(571 946)	(571 946)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	946 423	901 615	457 470
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	598 555	457 865	457 865
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(532 642)	(434 133)	(598 555)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	209	12 187	12 187
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(1 422)	(189)	(209)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	317 405	292 171	292 171
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(386 383)	(360 329)	(317 405)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 371 603	846 166	846 166
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 302 177)	(1 165 757)	(1 371 603)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	39 483	38 101	38 101
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(55 819)	(45 221)	(39 483)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	423 056	286 513	286 513
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(481 406)	(381 430)	(423 056)
- C.N.S.S en début de période	+	161 129	143 996	143 996
- C.N.S.S en fin de période	-	(211 057)	(164 618)	(161 129)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	323 143	225 000	225 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(203 264)	(265 079)	(323 143)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	47 121	180 400	180 400
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(292 234)	(23 064)	(47 121)
- TVA, payées sur biens et services	+	538 829	273 019	584 610
- Charges de personnel	+	2 692 518	2 439 934	4 497 939
- Autres charges d'exploitation	+	2 087 670	1 833 107	3 602 954
- Impôts et taxes	-	(159 499)	(148 108)	(202 210)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		5 466 276	4 366 683	7 568 090

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
- Frais d'émission d'emprunt	+	219 812	101 297	262 987
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	10 175	6 008	6 008
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(20 289)	(18 054)	(10 175)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	3 668 266	2 685 426	2 685 426
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(3 741 738)	(3 645 228)	(3 668 266)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	554 114	637 477	637 477
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(931 175)	(621 377)	(554 114)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	611 403	480 882	480 882
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(684 607)	(431 699)	(611 403)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	-	128 482	128 482
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	-	(240 422)	-
- Charges financières	+	9 099 383	8 393 291	16 991 879
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(158 616)	(168 218)	(354 354)
<u>Intérêts payés</u>		<u>8 626 728</u>	<u>7 307 865</u>	<u>15 994 829</u>

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	586 855	971 425	971 425
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(1 484 673)	(1 634 131)	(586 855)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	819 066	771 029	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	111 364	241 296	241 296
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(46 404)	(164 534)	(111 364)
- TVA payées	+	-	609 839	609 839
- Impôts et taxes	+	159 499	148 108	202 210
- Impôts sur les bénéfices	+	1 484 673	1 634 131	2 663 915
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>1 630 380</u>	<u>2 577 163</u>	<u>3 990 466</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	492 758	511 114	511 114
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(1 456 290)	(289 950)	(492 758)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	242 024	178 453	178 453
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(335 566)	(215 654)	(242 024)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	270 805	365 690	365 690
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(268 032)	(314 295)	(270 805)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	-	59 330	59 330
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-	(72 397)	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 503 354	882 533	882 533
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 976 221)	(1 224 116)	(1 503 354)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	18 575	208 737	208 737
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(13 533)	(217 677)	(18 575)
- Compte courant MLA en début de période	+	133 845	175 069	175 069
- Compte courant MLA en fin de période	-	(180 199)	(83 054)	(133 845)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	42 607	42 607
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	281 507	226 233	226 233
- Comptes d'attente en fin de période	-	(346 093)	(234 944)	(281 507)
- Placements en titres en début de période	+	90 399	63 768	63 768
- Placements en titres en fin de période	-	(113 938)	(21 244)	(90 399)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(612 368)	(768 988)	(768 988)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	732 943	922 185	612 368
- Produits des placements	+	2 075 853	1 748 034	2 020 854
- Autres produits d'exploitation	+	241 200	161 776	376 660
- Autres gains ordinaires	+	193 913	187 977	346 155
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>974 934</u>	<u>2 268 013</u>	<u>2 244 140</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	395 980	107 061	132 098
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	176 609	537 858	985 324
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>572 589</u>	<u>644 919</u>	<u>1 117 422</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	17 007	23 040	52 394
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	38 663	-	15 126
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>55 670</u>	<u>23 040</u>	<u>67 520</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 000 100	805 480	6 539 120
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	1 350 000	2 396 420	4 396 420
- Dépôts et cautionnements versés		900	-	1 177
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		318 262	353 796	549 619
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 669 262</u>	<u>3 555 696</u>	<u>11 486 336</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2010	2009	31 décembre 2009
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 150 000	254 935	1 324 599
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	440 000	-	500 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	226 769	202 505	380 949
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 816 769</u>	<u>457 440</u>	<u>2 205 548</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Dividendes et tantièmes	+	5 440 000	4 189 500	4 189 500
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 664	5 500	5 500
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(7 793)	(5 866)	(5 664)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 437 871</u>	<u>4 189 134</u>	<u>4 189 336</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2010	2009	2009
- Banques	+	1 565 089	1 078 290	2 200 236
- Caisses	+	4 363	4 446	4 599
- Banques, découverts	-	(7 790 736)	(8 507 212)	(7 475 557)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(6 221 285)</u>	<u>(7 424 477)</u>	<u>(5 270 722)</u>

NOTE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Août 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.16.1. Rapport du commissaire aux comptes relatif aux états au 30 juin 2010

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Leasing SA,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2010.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2010, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet du circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » arrêtés au 30 Juin 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL



4.17- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2010

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION Au 30 Juin 2010 (exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	juin-10	juin-09	déc-09		juin-10	juin-09	déc-09		juin-10	juin-09	déc-09
Intérêts conventionnels	18 830 441	17 012 805	34 591 510								
Intérêts intercalaires	187 081	214 115	389 668								
Variation des intérêts réservés	1 828	163 016	151 846								
<u>Revenus Nets de leasing</u>	19 019 350	17 389 936	35 133 024					<u>Revenus Nets de Leasing</u>	19 019 350	17 389 936	35 133 024
Revenus nets de leasing	19 019 350	17 389 936	35 133 024	Charges Financières Nettes	8 994 383	8 393 291	17 096 879				
Autres produits d'exploitation	361 803	299 605	622 509								
Intérêts de retard	249 606	221 778	478 731								
<u>Produits d'Exploitation</u>	19 630 759	17 911 319	36 234 264	Total des Charges Financières	8 994 383	8 393 291	17 096 879	<u>Marge Commerciale (PNB)</u>	10 636 376	9 518 028	19 137 385
Marge Commerciale (PNB)	10 636 376	9 518 028	19 137 385	Autres charges d'exploitation	2 087 671	1 833 107	3 602 955				
Produits des Placements	2 075 853	1 748 034	2 020 854	Charges de personnel	2 692 518	2 439 934	4 497 939				
<u>Sous total</u>	12 712 229	11 266 062	21 158 239	<u>Sous total</u>	4 780 189	4 273 041	8 100 894	<u>Excédent Brut d'Exploitation</u>	7 932 040	6 993 021	13 057 345
Excédent Brut d'Exploitation	7 932 040	6 993 021	13 057 345								
Reprises sur Provisions :				Dotation aux Amortissements	282 921	239 848	499 262				
- Suite au recouvrement des créances	1 649 707	2 831 724	4 434 872	Dotation aux provisions :	2 090 067	1 383 626	3 786 469				
- Pour dépréciation des titres	236 768	6 280	17 102	- Pour dépréciation des créances	64 350	162 906	268 020				
- Non affectées	-	-	-	- Pour risques divers	184 715	61 577	110 807				
- Suite à la radiation ou abandon de créances	-	-	-	- Non affectées	-	-	-				
Autres gains ordinaires	232 576	187 977	361 281	Créances radiées ou abandonnés	5 674	388	1 663				
Reprises sur provisions pour impôt différé	-	-	-	Autres pertes ordinaires	1 484 673	1 634 131	2 663 915				
<u>Sous total</u>	10 051 091	10 019 002	17 870 600	Impôts sur les bénéfices	4 112 400	3 482 476	7 330 136	<u>Résultat des Activités Ordinaires</u>	5 938 692	6 536 525	10 540 466
Résultat positif des activités ordinaires				<u>Sous total</u>							
-effet positif des modifications comptables	-	-		Résultat positif des activités ordinaires				<u>Résultat net après modifications comptables</u>	5 938 692	6 536 525	10 540 466
				-effet négatifs des modifications comptables							

4.18- ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2010

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	21 950 211			21 950 211		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré						
g)engagement par signature	73 019 978	73 019 978				
TOTAL	94 970 189	73 019 978		21 950 211		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	747 362	747 362				
b)garantie réelle						
*hypothèques	6 151 000	6 151 000				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	62 187 388	62 187 388				
TOTAL	69 085 750	69 085 750				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé						
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	8 497 489	8 497 489				
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	8 497 489	8 497 489				

II- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur	comptable	des biens donnés	en garantie	
*emprunt obligataire						
*emprunt d'investissement						
*emprunt courant de gestion						
*autres						

4.19- ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR TUNISIE LEASING AU 30/06/2010

Encours des Crédits bancaires contractés par TUNISIE LEASING :

DESIGNATION		Montant du crédit	Encours au 31/12/2009	Encours au 30/06/2010
Banques locales :			65 577 024	82 370 996
AMEN BANK		7 000 000	437 500	-
AMEN BANK		10 000 000	6 250 000	5 000 000
STUSID BANK		5 000 000	2 187 500	1 562 500
EL BARAKA BANK		10 000 000	19 000 000	25 000 000
A.B.C TUNISIE		4 000 000	-	6 000 000
BANQUE DE L'HABITAT		5 000 000	659 024	223 496
CITIBANK		2 000 000	2 000 000	2 000 000
CITIBANK		3 000 000	3 000 000	3 000 000
CITIBANK		2 000 000	2 000 000	2 000 000
CITIBANK		3 000 000	3 000 000	3 000 000
CITIBANK		2 000 000		2 000 000
BTE		5 000 000	1 668 000	835 000
BTE		1 875 000	625 000	
ATTIJARI BANK 2008		3 000 000	750 000	250 000
ATTIJARI BANK 2009		10 000 000	10 000 000	9 000 000
BIAT 2009/1		5 000 000	4 500 000	4 000 000
BIAT 2009/2		10 000 000	9 500 000	8 500 000
BIAT 2010		10 000 000		10 000 000
Banques étrangères			57 583 875	50 945 167
Crédit BIRD 3678 TUN	US\$	6 000 000	1 227 263	886 695
Etat (ligne BIRD 3671 tun)	US\$	6 000 000	1 021 160	680 769
Crédit FMO V	EUR	3 000 000	6 027 667	4 520 750
JEXIM BANK	JPY	1 400 000 000	2 110 344	1 406 896
BEI (credit participatif)	ECU	1 279 738	374 398	374 398
B.E.I	EUR	7 148 963	6 414 333	5 248 948
B.E.I	EUR	9 500 000	18 154 500	16 453 299
PROPARCO	EUR	4 000 000	1 349 207	1 049 408
PROPARCO	TND	18 000 000	18 000 000	18 000 000
OPEC FUND	EUR	4 000 000	2 905 003	2 324 004
Autres emprunts :			22 500 000	43 950 000
TRESOR TUNISIEN		14 319 000	-	-
Billets de trésorerie		35 000 000	22 500 000	43 950 000
TOTAL			145 660 899	177 266 163

Encours des Emprunts Obligataires contractés par TUNISIE LEASING :

INTITULE DE L'EMPRUNT	MONTANT EMIS	ENCOURS AU 31/12/2008	ENCOURS AU 31/12/2009	ENCOURS AU 30/06/2010
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2003	10 000 000	2 000 000	-	-
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/1	15 000 000	3 000 000	-	-
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2004/2	15 000 000	6 000 000	3 000 000	-
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2005/1	15 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2006/1	15 000 000	9 000 000	6 000 000	6 000 000
Emprunt Tunisie Leasing subordonné 2007	20 000 000	16 000 000	12 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/1	15 000 000	12 000 000	9 000 000	9 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2007/2	15 000 000	15 000 000	12 000 000	9 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/1	15 000 000	15 000 000	12 000 000	9 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/2	15 000 000	15 000 000	12 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2008/3	15 000 000	15 000 000	15 000 000	12 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2009/1	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000
Emprunt subordonné « Tunisie Leasing Subordonné 2009 »	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2009/2	15 000 000	-	-	15 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing 2010/1	20 000 000	-	-	20 000 000
TOTAL	235 000 000	114 000 000	119 000 000	139 000 000

Encours des billets de trésorerie émis par TUNISIE LEASING y compris les billets de trésorerie classés au niveau des emprunts à moyen et long terme

SOUSCRIPTEUR	MONTANT (TND)	DUREE (en jours)	TAUX (%)
AMEN TRESOR SICAV	2 000 000	360	5,30%
LLOYD TUNISIEN	3 000 000	90	5,20%
LLOYD TUNISIEN	3 000 000	90	5,10%
SICAV AMEN	3 000 000	360	5,30%
SICAV AMEN	1 000 000	360	5,30%
TUNISIE EMIRATE SICAV	1 000 000	350	5,07%
TUNISIE SICAV	4 000 000	100	5,20%
TUNISIE SICAV	4 500 000	100	5,12%
TUNISIE SICAV	6 000 000	10	5,10%
TUNISIE SICAV	3 000 000	90	5,12%
TUNISIE SICAV	3 000 000	100	5,30%
TUNISIE SICAV	3 000 000	120	5,23%
IPR	2 000 000	90	5,10%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	450 000	90	5,00%
SICAV L'EPARGNANT	2 000 000	90	5,10%
AMEN PREMIERE SICAV	3 000 000	360	5,30%
Total	43 950 000		

4.20- EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT

D'EXPLOITATION AU 30/06/2010

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Revenus de leasing	19 268 956	17 611 714	35 611 755
Produit net	12 712 230	11 266 062	21 158 239
Résultat d'exploitation	7 196 463	7 983 067	12 844 763
Capital social	35 000 000	29 000 000	29 500 000
Nombre d'actions	7 000 000	5 800 000	5 900 000
Revenus par action	2,753	3,036	6,036
Produit net par action	1,816	1,942	3,586
Résultat d'exploitation par action	1,028	1,376	2,177

4.21- EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT AU 30/06/2010

Désignation (en dinars)	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Bénéfice net d'impôt (1)	5 938 692	6 536 525	10 540 466
Dotation aux amortissements et aux provisions (2)	2 628 951	2 018 691	4 876 228
Reprise sur provisions (3)	1 893 373	3 008 738	4 663 644
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)	6 674 270	5 546 478	10 753 050

4.22- INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Résultat net (1)	5.938	6.536	10.540
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	445.421	360.908	394.817
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	454.199	357.808	393.478
Fonds propres (avant résultat net) (3)	80.897	55.796	75.796
Capitaux propres avant affectation	86.835	62.333	86.336
Créances sur la clientèle	414.243	335.877	363.233
Créances classées (4)	23.539	22.558	23.480
Produits réservés (5)	1.683	1.732	1.709
Total Provisions (6)	19.384	18.142	18.942
Emprunts et ressources spéciales (7)	329.414	274.711	276.970
Total bilan	464.623	371.116	406.518
Charges financières	8.994	8.393	17.097
Total charges d'exploitation	5.516	3.283	8.313
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17.81%	15.59%	19.26%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	7.34%	11.71%	13.91%
Taux de créances classées (4)/(2)	5.18%	6.30%	5.97%

Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	89.50%	88.10%	87.95%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	5.28%	6.72%	5.95%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	28.06%	28.06%	28.06%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	18.69%	16.80%	21.24%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	70.90%	74.02%	68.13%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	89.16%	90.50%	89.35%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	82.33%	84.42%	79.25%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	21.18%	21.66%	21.26%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	15.71%	20.19%	27.91%

4.23- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2010	2009	31-déc 2009		Notes	30-juin 2010	2009	31-déc 2009
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Liquidités et équivalent de liquidités	5	36 142 886	4 700 188	60 398 295	PASSIFS				
Créance sur la clientèle					Emprunts et ressources spéciales				
Créances de leasing : encours financier		526 332 337	425 442 507	452 594 764	Concours bancaires		12 744 402	16 297 376	17 875 414
Moins : provisions		(10 969 571)	(9 717 650)	(10 072 146)	Emprunts et dettes rattachées	14	426 088 776	361 806 404	376 006 953
	6	515 362 766	415 724 857	442 522 618	Total Emprunts et ressources spéciales		438 833 178	378 103 780	393 882 367
Créances de leasing : Impayés		15 048 030	13 189 206	13 775 560					
Moins : provisions		(11 224 912)	(10 509 029)	(11 082 968)	Autres Passifs				
	7	3 823 118	2 680 177	2 692 592	Fournisseurs et comptes rattachés		30 277 921	19 068 908	25 731 030
Intérêts constatés d'avance		(3 967 741)	(3 324 358)	(3 441 836)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	27 688 340	28 141 637	29 029 307
Total des créances sur la clientèle		515 218 143	415 080 676	441 773 374	Provisions pour passifs et charges	15	1 872 821	1 673 819	1 775 498
Acheteurs factorés		89 921 353	85 873 428	87 246 752	Passifs impôts différés	12	3 886 683	3 713 018	2 688 115
Moins : provisions		(1 982 318)	(2 097 506)	(1 937 683)	Dettes envers la clientèle	16	18 890 790	11 915 926	16 790 979
	8	87 939 035	83 775 922	85 309 069	Autres passifs	17	12 163 598	11 617 061	9 123 762
Portefeuille titres de placement		6 289 972	1 373 261	1 775 712	Total des autres passifs		94 780 152	76 130 368	85 138 691
Portefeuille d'investissement					CAPITAUX PROPRES				
Titres mis en équivalence		8 036 129	9 189 877	9 053 813	Capital social		35 000 000	29 000 000	34 500 000
Autres immobilisations financières		10 330 999	7 084 023	9 464 838	Réserves consolidées		58 890 989	33 544 127	47 861 585
Moins : provisions		(898 745)	(783 069)	(943 182)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		93 890 989	62 544 127	82 361 585
Total portefeuille d'investissement	9	17 468 383	15 490 831	17 575 469	Résultat consolidé		7 613 350	8 102 606	14 241 005
Valeurs immobilisées					TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	101 504 338	70 646 733	96 602 590
Immobilisations incorporelles		5 585 414	4 049 628	4 410 187	INTERETS MINORITAIRES	19	66 194 960	26 454 155	59 812 639
Moins : amortissements		(3 643 708)	(3 159 135)	(3 378 019)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		167 699 299	97 100 888	156 415 230
	10	1 941 705	890 493	1 032 168	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		701 312 629	551 335 036	635 436 288
Immobilisations utilisées par la société		24 915 293	22 039 471	23 352 003					
Moins : amortissements		(8 051 336)	(7 038 799)	(7 464 103)					
	11	16 863 957	15 000 672	15 887 900					
Total des valeurs immobilisées		18 805 662	15 891 165	16 920 068					
Actifs d'impôts différés	12	2 476 419	4 152 729	2 195 522					
Autres actifs	13	16 972 128	10 870 263	9 488 780					
TOTAL DES ACTIFS		701 312 629	551 335 036	635 436 288					

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 30 JUIN 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2010	2009	31-déc 2009
Revenu de crédit bail	20	28 170 796	24 905 083	50 557 403
Revenu du factoring	21	4 090 768	3 827 321	7 955 191
Revenu des opérations de location longue durée		2 803 357	1 941 817	4 686 068
Autres produits d'exploitation		445 829	321 056	912 798
Total des Produits d'exploitations		35 510 751	30 995 277	64 111 460
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(12 438 164)	(11 738 470)	(24 115 909)
PRODUITS DES PLACEMENTS		366 594	207 413	512 200
PRODUIT NET		23 439 180	19 464 220	40 507 751
Charges de personnel		(4 605 561)	(3 853 058)	(7 556 157)
Autres charges d'exploitation		(4 326 467)	(4 165 089)	(8 369 091)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(1 019 055)	1 082 670	321 592
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(1 595 516)	(1 356 936)	(2 853 441)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(150 988)	(330 612)	(456 059)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 741 593	10 841 195	21 594 594
Autres gains ordinaires		160 243	297 662	222 071
Autres pertes ordinaires		(59 270)	(20 561)	(2 320)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		11 842 566	11 118 295	21 814 345
Impôts différés		107 698	(64 465)	(206 580)
Impôts exigibles		(3 034 349)	(2 593 637)	(4 736 512)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		8 915 915	8 460 193	16 871 253
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		1 537 464	1 801 321	1 766 907
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 453 379	10 261 514	18 638 160
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(2 840 030)	(2 158 908)	(4 397 155)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		7 613 350	8 102 606	14 241 005
Résultat par action		1,088	1,350	2,356

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	198 840 602	164 898 678	340 454 176
Encaissements reçus des acheteurs factorés	127 309 636	112 373 661	233 835 329
Financements des adhérents	(126 700 310)	(112 974 491)	(230 463 866)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(6 995 587)	(5 971 440)	(10 480 737)
Intérêts payés	(13 000 128)	(9 843 228)	(22 244 268)
Impôts et taxes payés	(9 117 815)	(8 739 464)	(11 387 038)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(226 084 162)	(160 200 647)	(325 492 544)
Autres flux de trésorerie	(824 726)	(205 462)	(10 026 824)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(56 572 490)</u>	<u>(20 662 394)</u>	<u>(35 805 772)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(581 581)	(5 463 649)	(2 380 597)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	519 263	23 040	908 588
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 669 262)	(3 535 308)	(12 465 907)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 142 398	747 943	2 616 715
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(589 182)</u>	<u>(8 227 974)</u>	<u>(11 321 201)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	500 000	1 000 000	65 670 686
Dividendes et autres distributions	(5 710 602)	(5 470 382)	(2 221 827)
Encaissements provenant des emprunts	88 000 000	98 044 603	218 094 082
Remboursement d'emprunts	(67 351 004)	(85 633 377)	(174 452 396)
Flux liés au financement à court terme	15 735 699	14 628 478	(12 946 831)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>31 174 093</u>	<u>22 569 322</u>	<u>94 143 714</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>6 865 099</u>	<u>(95 056)</u>	<u>(214 769)</u>
Variation de trésorerie	<u>(19 122 481)</u>	<u>(6 416 102)</u>	<u>46 801 971</u>
Trésorerie au début de l'exercice	42 522 882	(4 279 091)	(4 279 091)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23 400 401	(10 695 192)	42 522 882

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « TLG » est composé de treize sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2010 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2010, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2010 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2010 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 1.932.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 2 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 1.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Son capital social s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.
- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier. Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.
- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.
- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et

des zones industrielles. Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	25 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			501	20,04%	655 185	18,72%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							2 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%	750	30,00%				
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%												
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	72 500	72,50%	400 000	72,73%	406 143	40,61%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%	2 844 815	81,28%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	100 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

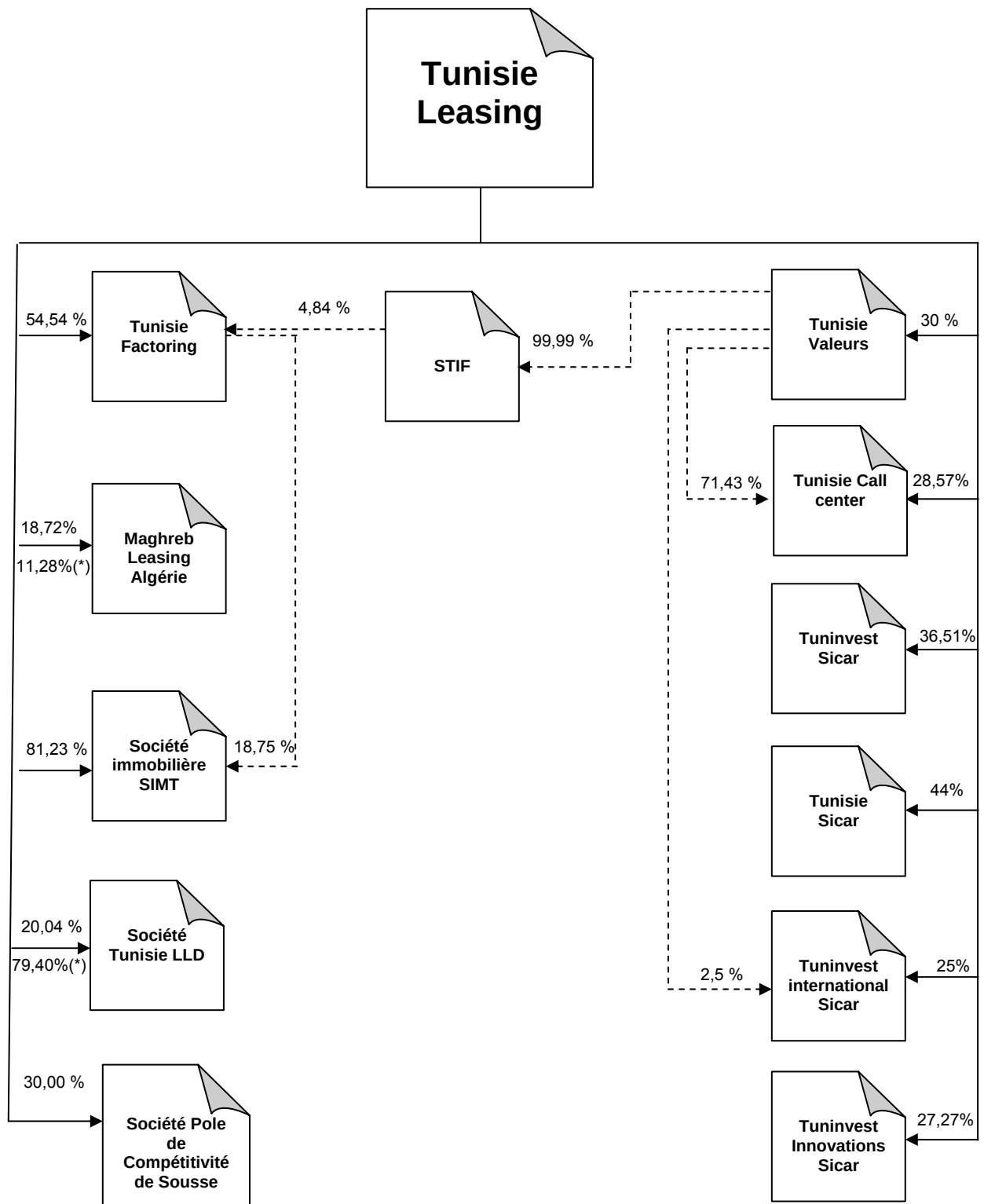
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		81,23%				20,04%	(*)	79,40%	18,72%	11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						21,43%				30,00%								
Tunisie Factoring															10,50%										
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,45%														
Autres																									
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,45%	28,57%	21,43%	81,23%	10,50%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%	
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		56,00%		50,00%		91,73%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%		

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2010**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

- (1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.
- (2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

- (3) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.
- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
 - Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
 - Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
 - L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38 ;

■ *Intégration des sociétés sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiable des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);

- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Construction	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 30 Juin, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative au contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante:

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2009

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

A partir de 2009

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 29 décembre 2009 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	S.I.M.T	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	1 565 088	3 674	107 850	146 995	34 301 584	11 468	36 136 659
Caisses	4 363	101	1 722			41	6 227
TOTAL	1 569 451	3 775	109 572	146 995	34 301 584	11 509	36 142 886

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2010	2009	31-déc 2009
- Créances de leasing (encours financiers)	515 870 669	419 972 472	445 356 980
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	3 569 794	983 634	1 573 663
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 891 874	4 486 401	5 664 122
<u>Total brut</u>	<u>526 332 337</u>	<u>425 442 507</u>	<u>452 594 765</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(10 957 611)	(9 703 490)	(10 057 904)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(11 960)	(14 160)	(14 243)
<u>Total des provisions</u>	<u>(10 969 571)</u>	<u>(9 717 650)</u>	<u>(10 072 147)</u>
<u>Soldes au 30 juin 2010</u>	<u>515 362 766</u>	<u>415 724 857</u>	<u>442 522 618</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin 2010	2009	31-déc 2009
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	4 271 363	3 478 209	3 214 718
- Intérêts de retard à facturer	25 001	16 613	25 385
<u>Montant brut</u>	<u>4 296 364</u>	<u>3 494 822</u>	<u>3 240 103</u>
A déduire :			
- Provisions	(187 282)	(459 092)	(260 375)
- Produits réservés	(234 003)	(312 507)	(228 093)
<u>Montant net</u>	<u>3 875 079</u>	<u>2 723 223</u>	<u>2 751 635</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 603 108	9 545 825	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 559	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 751 666</u>	<u>9 694 384</u>	<u>10 535 457</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 057 875)	(8 079 523)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 524 389)	(1 449 922)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>20 844</u>	<u>16 381</u>	<u>2 883</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(72 804)	(59 428)	(61 926)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>3 823 118</u>	<u>2 680 177</u>	<u>2 692 593</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2010, comme suit :

			30-juin 2010	2009	31-déc 2009
Comptes des acheteurs factorés					
Comptes des acheteurs locaux			78 012 118	71 507 465	69 195 860
Comptes des acheteurs export			1 725 678	5 587 317	7 315 943
Comptes des acheteurs import			10 183 557	8 778 646	10 734 949
	<u>Sous total</u>	(A)	<u>89 921 353</u>	<u>85 873 428</u>	<u>87 246 752</u>
Adéduire					
Provisions			(1 982 318)	(2 097 506)	(1 937 683)
	<u>Montant net</u>		<u>87 939 035</u>	<u>83 775 922</u>	<u>85 309 069</u>
Comptes des adhérents					
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)			190 693	795 013	1 028 180
Fonds de garantie			20 598 487	18 353 034	20 067 288
Disponible			6 899 159	8 993 590	7 933 839
	<u>Sous total</u>	(B)	<u>27 688 340</u>	<u>28 141 637</u>	<u>29 029 307</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>		(A) - (B)	<u>62 233 013</u>	<u>57 731 791</u>	<u>58 217 445</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

			30-juin 2010	2009	31-déc 2009
Titres mis en équivalence			8 036 129	9 189 877	9 053 813
Titres immobilisés			9 149 586	5 842 470	8 187 826
Prêts au personnel			1 120 654	981 781	1 032 820
Dépôts et cautionnements versés			23 357	21 280	22 457
Cautionnements imputables aux adhérents de TF			(205 024)	11 795	(5 115)
Échéances à moins d'un an prêts au personnel			242 426	226 698	226 850
<u>Total brut</u>			<u>18 367 128</u>	<u>16 273 900</u>	<u>18 518 651</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés			(879 268)	(763 593)	(919 918)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements			(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel			(1 596)	(1 596)	(5 384)
<u>Total brut</u>			<u>17 468 383</u>	<u>15 490 831</u>	<u>17 575 469</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	873 729	(53 573)	178 350	484 730	1 483 236	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(2 287)	225 992	443 695	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 269 255	0	1 285 016	650 005	3 204 276	30,00%
* Tuninvest International Sicar	257 500	0	465 327	169 003	891 830	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(10 194)	11 083	1 500 889	27,27%
*Tunis call center	565 417	(40 451)	(9 413)	(3 350)	512 203	50,00%
	<u>4 685 891</u>	<u>(94 024)</u>	<u>1 906 799</u>	<u>1 537 464</u>	<u>8 036 129</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100	99 540	69 394	2005	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100		2010	
- S.T.P.A.T.F	1 060	500	530 000	530 000	2001	(*)
- Société Méhari Hammamet	1 000	100	100 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 200	100	120 000		2006	(*)
- Société PROMOTEL TL	2 167	100	216 700		2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000		2006	(*)
- Amen Santé	750	100	75 000		2009	
- M.B.G	20 000	100	2 000 000		2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	19	246 420		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	12	500 020	186 964	2009	
- Tunisian Health Care Centers	35 000	10	350 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2008	(*)
			9 149 586	879 268		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2010

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	3 900 645	174 259	-	-	4 074 904	3 328 298	263 041	-	3 591 339	483 565
Logiciels (en cours)		356 042	996 456	-	-	1 352 498	-	-	-	-	1 352 498
Ecart d'acquisition		153 500	4 512	-	-	158 012	49 721	2 649	-	52 370	105 642
TOTAUX		4 410 187	1 175 227	-	-	5 585 414	3 378 019	265 690	-	3 643 709	1 941 705

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 774 194	67 364	1 615 627	-	4 457 185	460 714	41 018	-	501 732	3 955 453
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	11 194 131	2 832 311	-	1 334 266	12 692 176	3 027 731	1 125 127	709 066	3 443 793	9 248 384
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 714 022	43 769	-	43 447	1 714 344	676 675	43 741	41 100	679 316	1 035 027
Matériel informatique	15% et 33%	1 605 777	69 230	-	-	1 675 007	1 538 197	88 520	-	1 626 717	48 290
Installations générales	10% et 15%	3 109 295	137 841	-	44 283	3 202 853	1 730 114	82 161	43 168	1 769 107	1 433 746
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		23 352 003	3 175 354	(190 068)	1 421 996	24 915 293	7 464 103	1 380 567	793 334	8 051 336	16 863 957

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin	31décembre
	2010	2009
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(289 029)	- (289 029)
- Passif d'impôt différé, MLA	(3 597 654)	(3 713 018) (2 399 086)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(3 886 683)</u>	<u>(3 713 018) (2 688 115)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	415 304	363 509 374 664
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 550 330	3 486 817 1 377 131
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	392 068	368 278 372 777
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	118 717	(65 875) 70 950
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>2 476 419</u>	<u>4 152 729 2 195 522</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(1 410 264)</u>	<u>439 711 (492 593)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin	31-déc
	2010	2009
-Stocks	272 644	2 807 286 160 659
- Clients autres sociétés du groupe	276 850	291 146 338 485
- Fournisseurs, avances	1 413 194	603 369 1 595 279
- Avances et acomptes au personnel	121 529	97 282 87 337
- Crédit d'impôt	9 054 795	3 437 684 3 834 719
- Autres comptes débiteurs	3 042 374	1 330 048 1 424 189
- Produits à recevoir des tiers	562 167	475 517 753 001
- Produits à recevoir sur contrats de portages	405 511	337 986 371 076
- Charges constatées d'avance	1 620 582	1 521 497 869 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	891 945	663 440 754 204
<u>Total brut</u>	<u>17 661 591</u>	<u>11 565 254 10 188 333</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(15 111)	(2 281) (15 111)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(76 169)	(105 136) (76 169)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(153 359)	(161 224) (161 224)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteur	(444 823)	(426 349) (447 049)
<u>Total net</u>	<u>16 972 128</u>	<u>10 870 263 9 488 780</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
Emprunts			
- Banques locales	116 425 620	102 103 500	95 901 085
- Banques étrangères	80 590 395	55 991 380	91 226 053
- Emprunts obligataires	139 000 000	115 000 000	119 000 000
- Crédit à court terme UTB	707 245	3 719 864	5 385 793
- Crédit à court terme BTE	231 802	-	-
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	11 000 000	11 000 000
- Billets de trésorerie	63 700 000	67 550 000	39 000 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	8 454 613	-	8 454 613
<u>Total emprunts</u>	<u>420 109 676</u>	<u>355 364 744</u>	<u>369 967 544</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires loc	1 297 565	1 167 155	708 349
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étr	697 797	1 388 855	1 641 601
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 741 738	3 645 228	3 668 266
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	240 422	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	242 000	-	21 193
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 979 100</u>	<u>6 441 660</u>	<u>6 039 409</u>
<u>Total</u>	<u>426 088 776</u>	<u>361 806 404</u>	<u>376 006 953</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période		
				Total	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	95 901 085	53 000 000	32 475 465	116 425 620	47 913 386	68 512 234
* AMEN BANK	437 500	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	1 250 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* STUSID	2 187 500	-	625 000	1 562 500	312 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	19 000 000	25 000 000	19 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	435 528	223 496	-	223 496
* CITIBANK	10 000 000	2 000 000	-	12 000 000	-	12 000 000
* BTE	625 000	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	833 000	835 000	-	835 000
* ATTJARI BANK 2008	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
* ATTJARI BANK 2009	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* AMEN BANK(SIMT)	279 055	-	36 128	242 927	205 740	37 187
* AB (MLA)	1 192 667	-	521 334	671 333	-	671 333
* AGB (MLA)	3 130 750	-	948 917	2 181 833	-	2 181 833
* BNP (MLA)	20 950 922	-	3 520 392	17 430 531	7 552 479	9 878 051
* CITIBANK (MLA)	4 770 667	-	742 667	4 028 000	1 342 667	2 685 333
* AMEN BANK (factoring)	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	91 226 053	99 803	10 735 460	80 590 395	50 378 687	30 211 709
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	340 568	886 695	-	886 695
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	340 391	680 769	-	680 769
* Crédit FMO V	6 027 667	-	1 506 917	4 520 750	1 506 917	3 013 833
* JEXIM BANK	2 110 344	-	703 448	1 406 896	-	1 406 896
* BEI (credit participatif)	374 398	-	-	374 398	374 398	-
* BEI	18 154 500	-	1 701 201	16 453 299	12 977 258	3 476 041
* B.E.I	6 414 333	-	1 165 385	5 248 948	3 713 327	1 535 621
* PROPARCO	1 349 207	-	299 799	1 049 408	449 810	599 598
* PROPARCO	18 000 000	-	-	18 000 000	14 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	2 905 003	-	580 999	2 324 004	1 162 000	1 162 004
* FMO (TF)	-	-	-	-	-	-
* BEI (MLA)	14 378 409	-	2 941 890	11 436 519	6 686 277	4 750 242
* FMO (MLA)	4 344 385	-	516 243	3 828 142	1 276 048	2 552 095
* HSBC	5 009 200	99 803	-	5 109 003	2 920 165	2 188 838
* FRANSABANK	9 910 184	-	638 620	9 271 564	5 312 487	3 959 078
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	187 127 138	53 099 803	43 210 925	197 016 015	98 292 072	98 723 943

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période		
				Total	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2004 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	119 000 000	35 000 000	15 000 000	139 000 000	100 000 000	39 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 056 814	958 874	1 013 153
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	396 741	295 679	343 079
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 453 555</u>	<u>1 254 553</u>	<u>1 356 232</u>
<u>Total général</u>	<u>1 872 821</u>	<u>1 673 819</u>	<u>1 775 498</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	11 913 315	9 561 504
- Dépôts et cautionnements reçus	6 977 475	7 229 475
<u>Total général</u>	<u>18 890 790</u>	<u>16 790 979</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>	<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Personnel, remunerations dues	11 416	308 136
- Personnel, provisions pour congés payés	784 909	629 890
- Personnel, autres charges à payer	1 709 782	1 704 363
- Fonds social	290 965	251 020
- Etat, retenues sur salaires	96 702	54 250
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	487 534	437 121
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	20 289	10 175
- Etat, impôts sur les bénéfices	2 044 546	586 854
- Etat, TVA à payer	1 337 635	1 460 557
- Etat, autres impôts et taxes à payer	55 104	221 537
- Actionnaires, dividendes à payer	2 601 469	5 664
- C.N.S.S	394 041	248 157
- Autres comptes créditeurs	1 076 923	1 759 338
- Diverses charges à payer	1 032 066	1 189 890
- Charges à payer sur contrats de portage	50 234	25 928
- Produits constatés d'avance	169 982	230 882
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	-	-
<u>Total</u>	<u>12 163 598</u>	<u>9 123 762</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2010	2009	2009
- Capital social	(A)	35 000 000	29 000 000	34 500 000
- Réserve légale		3 450 000	3 211 665	3 211 664
- Prime d'émission		22 500 000	7 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		1 000 000	0	0
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		2 339 415	(108 563)	(316 925)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	1 906 799	795 350	691 053
- Dividendes reçus des filiales		1 912 885	1 590 069	1 590 069
- Résultats reportés		20 892 765	15 666 481	15 296 599
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		93 890 989	62 544 127	82 361 585
- Résultat net des sociétés intégrées		8 915 916	8 460 193	16 871 253
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 537 464	1 801 321	1 766 907
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 840 030)	(2 158 908)	(4 397 155)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		7 613 350	8 102 606	14 241 005
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	101 504 338	70 646 733	96 602 590
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	6 000 000	6 043 836
Résultat par action	(1) / (2)	1,088	1,350	2,356

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2010
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	28 500 000	3 211 664	1 500 000	-	7 500 000	4 889 125	377 752	225 369	1 731 120	8 536 377	11 350 225	67 821 632
Ajustement des capitaux propres d'ouverture							(309 021)			(430 167)		(739 188)
Effets ajustements résultats filiales								(119 300)				(119 300)
Solde au 31 décembre 2008 ajusté	28 500 000	3 211 664	1 500 000	-	7 500 000	4 889 125	68 731	106 069	1 731 120	8 106 210	11 350 225	66 963 144
Effets ajustements résultats filiales												
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009									(1 731 120)	8 922 161	(7 191 041)	-
Affectations des résultats des filiales								584 984	740 000	2 810 252	(4 159 184)	(23 948)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										(2 455)		(2 455)
Dividendes reçus des filiales intégrées									850 069	(850 069)		-
Ecart de conversion							(385 656)					(385 656)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)									-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)							1 000 000		-
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000				15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000									(500 000)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008										(4 189 500)		(4 189 500)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2009											14 241 005	14 241 005
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000									(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335		1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales								1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 395 384	(1 330 046)		65 338
Ecart de conversion							2 656 340					2 656 340
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009										(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2010											7 613 350	7 613 350
Solde au 30 juin 2010	35 000 000	3 450 000	-	1 000 000	22 500 000	4 889 125	2 339 415	1 906 799	1 912 884	20 892 765	7 613 350	101 504 338

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2010	2009	2009
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 062 047	4 070 831	4 070 831
- Dans les réserves	2 267 530	1 647 593	1 647 593
- Dans le résultat	(A) 423 149	304 279	898 253
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	15 318 024	43 879 465
- Ecart de conversion	6 010 428	(19 301)	(159 518)
- Dans les réserves	3 399 713	2 345 818	2 244 751
- Dans le résultat	(A) 2 420 531	1 858 735	3 494 785
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital	338 898	339 630	339 630
- Dans les réserves	(107 132)	(106 901)	(106 901)
- Dans le résultat	(A) (6 972)	(5 343)	(231)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	2 481	(1 867)	(1 867)
- Dans le résultat	(A) 3 322	1 237	4 348
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	700 020	3 500 100
- Dans les réserves	0	0	0
- Dans le résultat	0	0	0
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>66 194 960</u>	<u>26 454 155</u>	<u>59 812 639</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>2 840 030</u>	<u>2 158 908</u>	<u>4 397 155</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2010	2009	2009
- intérêts conventionnels	27 570 936	24 133 674	49 151 566
- Intérêts intercalaires	298 631	371 879	726 256
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>27 869 567</u>	<u>24 505 553</u>	<u>49 877 822</u>
- Intérêts de retard	(B) 299 401	236 514	527 735
<u>Total des autres produits</u>	<u>299 401</u>	<u>236 514</u>	<u>527 735</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(102 689)	(78 587)	(152 842)
. Intérêts de retard	(78 175)	(71 591)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	125 553	153 499	222 991
. Intérêts de retard antérieurs	57 139	159 695	251 086
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>1 828</u>	<u>163 016</u>	<u>151 846</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D) <u>28 170 796</u>	<u>24 905 083</u>	<u>50 557 403</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2010, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>	<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Commissions de factoring	1 725 241	3 372 850
- Intérêts de financement	2 365 527	4 582 341
<u>Total</u>	<u>4 090 768</u>	<u>7 955 191</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>	<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 845 753	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 991 403	7 628 673
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 662 998	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	158 616	354 354
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 658 770</u>	<u>17 972 486</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	461 206	1 093 223
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 329 709	3 163 511
- Autres	988 479	1 886 690
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 779 394</u>	<u>6 143 424</u>
<u>Total général</u>	<u>12 438 164</u>	<u>24 115 909</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>	<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	2 090 067	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(1 649 707)	(4 434 872)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	162 439	249 916
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(125 668)	(128 551)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	541 924	205 446
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	1 019 055	(321 592)

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>	<u>31-Déc</u>
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	64 350	122 614
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(17 102)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	4 922
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(178 178)
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	-	(33 492)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	86 638	557 295
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>150 988</u>	<u>456 059</u>

NOTE 25 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Août 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.23.1 Rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers au 30 juin 2010

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG GROUPE FINANCIER

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2010 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunis Call Center, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 524KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

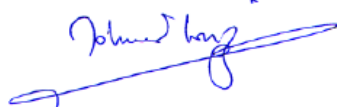
Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL



4.24– COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TL

En date du 04/09/06, la valeur nominale de l'action Tunisie Leasing a été réduite de 10 à 5Dt. Au cours de l'année 2009, et à l'instar de l'année 2008, le cours du titre Tunisie LEASING a évolué de manière timide. Durant les huit premiers mois de l'année 2010, le cours a évolué de plus de 50% à 36,4 D. Ceci est essentiellement dû à la croissance du résultat consolidé qui est passé de 11,350MDt en 2008 à 14,241MDt en 2009 (en hausse de +25,47%).

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du CA relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001 depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10 /06/ 2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 D

Capitalisation boursière (au 31/12/2009): 172.500MDt

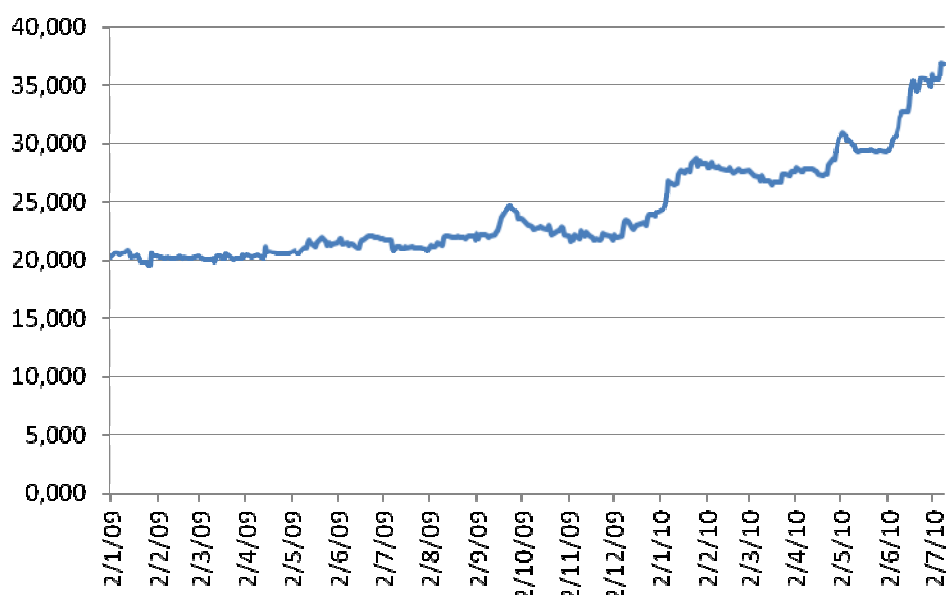
Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2009 : 24.666Dt

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2009 : 19.485Dt

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice Par Action (en dinars)	1,528	1,542	0,970
Dividende Par Action (en dinars)	0,850	0,735	0,750
Date de détachement	24/06/2010	22/06/2009	12/06/2008
Nombre de titres admis	6 900 000*	5 700 000	5 600 000
Nombre de titres traités	1 779 032	2 360 851	1 100 250
Taux de rotation	25.78%	41,4%	19,6%
Cours fin de période (en dinars)	25,000	22,900	14,920
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)	172,500	130,530	83,552
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)	3,4%	3,21%	5,02%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)	16,36	14,86	15,38

***Le nombre d'actions est actuellement de 7 000 000, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuites de 100 000 actions depuis le 01/02/2010**

Evolution du cours (ajusté) de TL depuis début 2009 au 08/07/10



Chapitre 5– ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1- MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION:

5.1.1- Membres des organes d'administration :

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M.Ahmed ABDELKEFI	Lui même	Président	2009-2011	Tunis
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2009-2011	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2009-2011	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2009-2011	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Brahim ANENE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Mohamed BOURAOUI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M.Mehdi TAMERZISTE	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Lui même	Administrateur	2009-2011	Tunis

* nommés par l'AGO du 04 juin 2009

5.1.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction:

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Brahim ANENE	Directeur de PANILABO
M. Mohamed BOURAOUI	Président Directeur Général de Tunisie Factoring, Président Directeur Général de SIMT, Directeur Général de Tunisie SICAR
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M.Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M.Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M.Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de MENINX Holding
M.Hichem ZGHAL	Néant

5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M.Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration dans la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS), Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie.
M. Brahim ANENE	Administrateur dans Tuninvest Innovations SICAR, TPR, BANK OF AFRICA, BADIS TRADING.
M. Mohamed BOURAOU	Administrateur dans Tunisie Factoring, SIMT et Tuninvest International SICAR.
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie SICAV, SICAV PLUS et SICAV Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, SIMT, TCC, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners, TFG et la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur dans AMEN BANK
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Néant
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE
M. Hichem ZGHAL	Néant

5.1.5- Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	M.Karim BEN YEDDER	Secrétaire Général
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Directeur
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général

5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2009:

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009

5.2.1.1. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonctions.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme						
Rémunération brute	140 000		218 563	83 563	176 851	66 851
Avantages en nature	25 261		31 738		17 247	
Rémunération brute servie par les filiales (1)	95 000					
Avantages postérieurs à l'emploi (2)			4 508		1 175	
Total	260 261	-	254 809	83 563	195 273	66 851

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

5.2.1.2. Rémunération des membres des organes d'administration

Les membres du conseil d'administration perçoivent annuellement des jetons de présence pour un montant de 5400Dt/an chacun.

Les membres du comité permanent d'audit (Mr Brahim Anane, Mehdi Tamaziste et Mr Rachid Ben Naceur) perçoivent annuellement 10 000/an chacun.

5.2.2. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3- CONTROLE :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Fayçal DERBEL	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 72 728 405	2009-2011*
Cabinet M S Louzir membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par M. Mohamed LOUZIR	Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A 1055. Les berges du Lac Tunis Tel : 71 861 591 Fax : 71 861 285	2009-2011**

* Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 04 juin 2009

** Mandat renouvelé par l'AGO du 04 juin 2009

5.4- NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

L'encours des crédits accordés aux sociétés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2009 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours de crédits accordés en dinars	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 548 004	9,5% sur 120 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
- Dar El Jeld	635 670	A partir de 10,5% sur 36 et 84 mois
-Tuninvest Finance Group (TFG)	1 924 767	9,5% sur 84 mois et 10% sur 36 mois
- Tunisie Valeurs	3 193 751	9,5% sur 84 mois

Chapitre 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1- EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6.1.1- Evolution récente :

Les contrats approuvés se sont élevés en 2009 à 290,6 MD en progression de 13,9% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est inférieure à celle du secteur (27%), ce qui a induit une baisse de la part de marché en termes d'approbations à 22,7%.

L'examen de la structure des approbations confirme la progression du leasing équipement (+22,64%) et du leasing véhicules (+8,35%).

Les mises en forces ont également enregistré une croissance de 5,3% par rapport à 2008 (de 219,3MD contre 208,2 MD en 2008) inférieure à celle du secteur (23,4%).

La baisse des parts de marché en termes d'approbations et de mises en force s'explique par le fait que la société ait privilégié la prudence dans un contexte macroéconomique incertain.

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2009 à 373,1 MD contre 328,0 MD une année auparavant soit une évolution de 13,8%.

6.1.2- Orientations stratégiques:

L'année 2009 a été la troisième année pleine de la filiale algérienne MAGHREB LEASING ALGERIE qui a consolidé les résultats du groupe.

Au cours de cet exercice, la société s'est engagée dans la stratégie du groupe consistant à se concentrer sur les métiers de base : le leasing, le factoring et la location longue durée et à les rapprocher de manière à développer des synergies intra-groupe à même de renforcer son action commerciale dans un contexte fortement concurrentiel.

En application de cette stratégie, la société ainsi que les autres sociétés du groupe ont adopté au cours du premier trimestre 2007 une appellation commune : TLG GROUPE FINANCIER pour mieux véhiculer une image multi-produits/ multi-pays afin de faciliter l'extension souhaitée de son activité à d'autres produits financiers et à son implantation dans d'autres pays de la région.

6.2- PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les projections financières 2010-2014 de la société ont été élaborées dans le cadre du prospectus d'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 20 MDT tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2010.

Les prévisions pour la période 2010-2014 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2009.

6.2.1. Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2010-2014 par rapport aux informations prévisionnelles 2009-2013

Intérêts Conventionnels

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	34 654	36 891	37 887	38 324	40 362	L'augmentation des Intérêts à partir de 2011 par rapport à l'ancien budget provient du changement des maturités de financement passant de 36 mois à 42 mois d'où l'augmentation de nos encours qui est générateur d'intérêts.
Nouveau Business Plan	34 591*	37 475	40 416	43 002	44 828	
Variation	-63	584	2 529	4 678	4 466	

Charges financières

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	17 350	17 045	17 386	17 269	17 858	L'augmentation des Charges Financières à partir de 2011 est en corrélation avec celle des Intérêts mentionnés ci-dessus.
Nouveau Business Plan	17 097*	17 330	19 008	20 416	21 037	
Variation	-253	285	1 622	3 147	3 179	

Charges de personnel

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	4 186	4 647	4 968	5 465	5 884	L'augmentation des Charges du personnel par rapport au budget 2009-2013 provient (1) de l'augmentation du salaire des mandataires sociaux (2) de l'augmentation de l'intéressement du personnel qui a augmenté de 25% en 2009 par rapport à 2008 et (3) du recrutement de hauts cadres en début 2010.
Nouveau Business Plan	4 498*	5 149	5 568	6 070	6 515	
Variation	312	502	600	605	631	

Autres charges d'exploitation

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	3 740	4 125	4 514	4 829	5 168	L'augmentation des charges d'exploitation du budget 2009-2013 par rapport à celui de 2010-2014, provient d'une sur-estimation des coûts de service et des dépenses informatiques d'une part et une maîtrise des charges d'exploitation
Nouveau Business Plan	3 603*	3 622	3 857	4 061	4 272	
Variation	-137	-503	-657	-768	-896	

Provisions nettes sur créances

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	1 969	2 073	2 116	2 193	2 344	La baisse des provisions provient du fait qu'à partir de 2010 la provision n'est plus de 0,5% (budget 2009-2013), mais 0,25% pour 2010 et 0,35% pour le reste des années.
Nouveau Business Plan	-648*	1 050	1 561	1 592	1 634	
Variation	-2 617	-1 023	-555	-601	-710	

* réalisé

Dotations aux Amortissements

	2009	2010	2011	2012	2013	Explication
Ancien Business Plan	528	555	582	611	642	L'augmentation en 2010 provient de l'amortissement de l'immobilisation en cours en 2009 (Nouvelle Agence de Sfax) et à partir de 2011 de l'acquisition du nouveau Système d'Information.
Nouveau Business Plan	499*	625	950	977	1 005	
Variation	-29	70	368	366	363	

* réalisé

6.2.2. Les hypothèses d'activité prévisionnelles sur la période 2010-2014

1. Mises en force

Compte tenu des mises force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2009, les MEF de l'exercice 2010 ont été estimées à 240 000 KDT en évolution de 9,43 % par rapport aux MEF de 2009, puis une évolution annuelle prévue de 8% à partir de 2011.

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Mises en force	219 310	240 000	259 200	279 936	302 331	326 517
Taux d'évolution		9,43%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%

2. Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen différent d'une année à l'autre et légèrement inférieur au taux de placement réalisé au cours de 2009 (10,24%).

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA); Équipement (LE); Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants:

Type Leasing	Pondération	Taux de Placement					
		2009	2010	2011	2012	2013	2014
LA – TPE (très petites entreprises)	7,1%	12,30%	11,75%	10,75%	10,50%	10,50%	10,00%
LA – Autres	34,6%	10,39%	9,80%	9,50%	9,20%	9,20%	9,00%
LE	50,0%	9,90%	9,00%	8,85%	8,65%	8,65%	8,40%
LI	8,3%	10,07%	9,40%	9,30%	9,00%	9,00%	8,75%
	100%	9,85%	9,50%	9,25%	9,00%	9,00%	8,75%

Évolution des Intérêts conventionnels

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts conventionnels	34 591	37 475	40 416	43 002	44 828	46 571
Taux d'évolution		8,30%	7,80%	6,30%	4,20%	3,80%

3. Emprunts

Nouvelles ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2010-2014, se détaillent comme suit :

(En KDT)	2009 (réalisé)	2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts obligataires	35 000	70 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Crédits Bancaires	111 000	53 000	41 500	41 000	34 500	54 500
Crédits Extérieurs	36 154	30 000	10 000	15 000	20 000	25 000
Total emprunts	182 154	153 000	116 500	121 000	119 500	144 500

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :
 - 5 ans pour les emprunts obligataires ;
 - 5 ans pour les autres types de crédits.
- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 5,50% pour la période 2010-2014.

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2010-2014, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts obligataires	119 000	154 000	176 000	188 000	194 000	196 000
Emprunts bancaires et extérieurs	145 661	149 406	160 483	173 916	176 478	194 471
Total emprunts	264 661	303 406	336 483	361 916	370 478	390 471
Dettes Rattachés	4 834	5 242	5 540	5 600	5 660	5 856
Total	269 495	308 648	342 023	367 516	376 138	396 327

Remboursements de l'encours des emprunts existants et des emprunts à contracter

Sur la période 2010-2014, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter évoluera comme suit :

Remboursement des emprunts (En KDT)		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Remboursement crédits en cours	Emprunt Obligataires	30 000	35 000	29 000	26 000	19 000	10 000
	Bancaires & Extérieurs	121 827	79 255	23 823	15 667	13 838	12 507
Total		151 827	114 255	52 823	41 667	32 838	22 507
Remboursement Fonds à lever	Emprunt Obligataires		-	14 000	27 000	40 000	53 000
	Bancaires & Extérieurs		-	16 600	26 900	38 100	49 000
Total		-	-	30 600	53 900	78 100	102 000
Total général		151 827	114 255	83 423	95 567	110 938	124 507

4- Evolution des capitaux propres

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capital social	34 500	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Réserves légales	3 212	3 450	3 500	3 500	3 500	3 500
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500
Réserve de Réinvestissement	-	1 000	6 250	8 555	8 950	9 720
Résultats reportés	11 808	15 170	14 792	18 250	23 960	29 965
Distribution	-	5 440	5 950	5 950	5 950	5 950
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	75 797	80 897	85 819	91 582	97 687	104 462
Résultat de l'exercice	10 540	10 872	11 713	12 055	12 725	13 679
Total des capitaux propres	86 337	91 769	97 532	103 637	110 412	118 141
Rendement des capitaux propres	18,5%	13,44%	13,65%	13,16%	13,03%	13,09%

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- L'affectation des montants servis au réinvestissement exonéré dans un compte de réserve de réinvestissement.
- L'augmentation du capital social de 500 KDT par incorporation des résultats reportés affectés à cette augmentation.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 17% du capital social.

5. Charges financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2010-2014 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux de 5,50% pour la période 2010-2014.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2010-2014 :

Charges financières (En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total Charges Financières	17 098	17 330	19 008	20 416	21 037	21 481

6. Charges de personnel et autres charges d'exploitation

Sur la période 2010-2014, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Charges de personnel	4 498	5 149	5 568	6 070	6 515	7 026
Taux d'évolution		14,40%	8,10%	9,00%	7,30%	7,80%
Autres charges d'exploitation	3 603	3 622	3 857	4 061	4 272	4 390
Taux d'évolution		0,5%	6,40%	5,20%	5,10%	2,70%

7. Provisions nettes sur créances

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Provisions nettes sur créances	(649)	1 050	1 561	1 592	1 634	1 739

8. Dotations aux amortissements des immobilisations propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dotations aux amortissements	499	625	950	977	1 005	735

9. Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20%.

10. Dividendes

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit :
0,850 dinars par action en 2010 et 17 % du capital social libéré sur la période 2011-2014.

11. Rentabilité et rendement prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2010-2014 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Revenus nets de leasing (en KDT)	35 612	38 385	41 371	44 003	45 877	47 669
Résultat d'exploitation (en KDT)	12 845	13 340	14 356	14 784	15 621	16 813
Résultat net (en KDT)	10 540	10 872	11 713	12 055	12 725	13 679
Nombre d'actions	5 943 836	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par Action (en DT)	1,773	1,553	1,673	1,722	1,817	1,954

6.2.3- Etats financiers prévisionnels :

BILANS PREVISIONNELS

Actifs (en KDT)	REALISE	PREVU				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Liquidités et équivalents de liquidité	2 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Créances de leasing : Encours Financiers (en net)	363 150	412 038	456 853	498 174	523 667	559 477
Créances de leasing : Impayés	2 489	2 798	2 765	3 190	3 917	4 396
Intérêts constatés d'avance	(2 405)	(2 525)	(2 727)	(2 945)	(3 181)	(3 436)
Total des créances sur la clientèle	363 234	412 311	456 891	498 419	524 403	560 437
Portefeuille titres de placement	90	100	100	100	100	100
Portefeuille d'investissement (en net)	31 493	33 713	39 576	43 502	43 922	44 950
Immobilisations incorporelles (en net)	287	1 162	869	577	339	320
Immobilisations corporelles (en net)	2 700	2 749	2 668	2 589	2 457	2 408
Total des valeurs immobilisées	2 987	3 910	3 537	3 166	2 796	2 728
Autres actifs	6 510	6 837	7 179	7 544	7 907	8 310
Total des Actifs	406 519	457 872	508 283	553 729	580 128	617 525

capitaux propres et passifs (en KDT)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Passifs						
Concours bancaires	7 475	8 000	8 500	9 000	9 500	10 000
Emprunts et dettes rattachés	269 495	308 648	342 023	367 516	376 138	396 327
Dettes envers la clientèle	10 893	11 336	12 072	12 687	13 548	13 837
Fournisseurs et comptes rattachés	26 761	32 551	42 119	54 617	63 817	72 045
Provisions pour passifs et charges	1 432	1 482	1 532	1 582	1 632	1 682
Autres	4 126	4 086	4 505	4 690	5 082	5 493
Total des passifs	320 182	366 103	410 751	450 092	469 717	499 384
Capitaux propres						
Capital	34 500	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Réserves	29 489	30 727	36 027	38 332	38 727	39 497
Résultats reportés	11 808	15 170	14 792	18 250	23 960	29 965
Résultat net de l'exercice	10 540	10 872	11 713	12 055	12 725	13 679
Total des capitaux propres	86 337	91 769	97 532	103 637	110 412	118 141
Total des capitaux propres et passifs	406 519	457 872	508 283	553 729	580 128	617 525

ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS

	REALISE	PREVU				
États de résultats (en KDT)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts de crédit bail	35 460	38 385	41 371	44 003	45 877	47 669
Variation des produits réservés	152	-	-	-	-	-
Total du Revenu de Leasing	35 612	38 385	41 371	44 003	45 877	47 669
Autres Produits d'exploitation	623	625	650	675	700	725
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	36 235	39 010	42 021	44 678	46 577	48 394
Charges financières nettes	(17 098)	(17 330)	(19 008)	(20 416)	(21 037)	(21 481)
Produits des placements	2 021	2 226	3 429	3 372	3 656	3 940
PRODUIT NET	21 158	23 906	26 442	27 634	29 196	30 853
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	(4 498)	(5 149)	(5 568)	(6 070)	(6 514)	(7 026)
Autres charges d'exploitation	(3 603)	(3 622)	(3 857)	(4 061)	(4 272)	(4 390)
Dotations aux amortissements	(499)	(625)	(950)	(977)	(1 005)	(735)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	649	(1 050)	(1 561)	(1 592)	(1 634)	(1 739)
Dotations nette aux provisions pour dépréciation des titres	(251)	(70)	(100)	(100)	(100)	(100)
Dotations aux provisions pour risques divers	(111)	(50)	(50)	(50)	(50)	(50)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(8 313)	(10 566)	(12 086)	(12 850)	(13 575)	(14 040)
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 845	13 340	14 356	14 784	15 621	16 813
Autres gains ordinaires	361	250	285	285	285	285
Autres pertes ordinaires	(2)	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	13 204	13 590	14 641	15 069	15 906	17 098
Impôt sur les bénéfices	(2 664)	(2 718)	(2 928)	(3 014)	(3 181)	(3 420)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 540	10 872	11 713	12 055	12 725	13 679

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS

	REALISE	PREVU				
États de flux de trésorerie (en KDT)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	245 837	264 756	294 999	325 667	371 832	390 132
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 568)	(9 228)	(9 931)	(10 674)	(11 372)	(12 022)
Décaissements pour financements de contrats de leasing	(242 378)	(267 854)	(285 973)	(306 681)	(335 524)	(364 059)
Intérêts payés	(15 995)	(17 770)	(19 339)	(20 510)	(21 134)	(21 715)
Impôts et taxes payés	(3 990)	(2 451)	(3 090)	(2 912)	(3 268)	(3 509)
Autres flux de trésorerie	2 244	1 353	2 247	(241)	(2 490)	(1 576)
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	(21 850)	(31 195)	(21 088)	(15 350)	(1 956)	(12 748)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 117)	(1 605)	(635)	(667)	(700)	(735)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	67	56	58	61	64	68
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(11 486)	(3 958)	(6 393)	(6 438)	(6 928)	(7 358)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 205	1 668	430	2 412	6 408	6 230
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(10 331)	(3 839)	(6 540)	(4 632)	(1 155)	(1 795)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite émission d'action	20 000	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	(4 189)	(5 440)	(5 950)	(5 950)	(5 950)	(5 950)
Encaissements provenant des emprunts	182 154	153 000	116 500	121 000	119 500	144 500
Remboursement d'emprunts	(151 827)	(91 755)	(83 423)	(95 567)	(110 938)	(124 507)
Flux liés au financement à court terme	(12 500)	(22 500)	-	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	33 638	33 305	27 127	19 483	2 612	14 043
Variation de trésorerie	1 457	(1 729)	(500)	(500)	(500)	(500)
Trésorerie au début de l'exercice	(6 728)	(5 271)	(7 000)	(7 500)	(8 000)	(8 500)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(5 271)	(7 000)	(7 500)	(8 000)	(8 500)	(9 000)

6.2.4- Ratios prévisionnels

	2009 Réalisé	2010P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Capitaux propres av résultat /Total passifs	23.67%	22.10%	20.89%	20.35%	20.80%	20.92%
Capitaux propres av résultat /Total emprunts	28.13%	26.21%	25.09%	24.92%	25.97%	26.36%
Capitaux propres av résultat /Total bilan	18.65%	17.67%	16.88%	16.54%	16.84%	16.92%
Résultat net / Revenus de leasing	29.60%	28.32%	28.31%	27.40%	27.74%	28.70%
Total Passifs / Total Bilan	78.76%	79.96%	80.81%	81.28%	80.97%	80.87%

6.2.5- Evolution des créances classées (en milliers de dinars)

	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Risque total	386 428	436 824	483 167	526 505	554 359	592 386
Provisions & Agios réservés affectés	20 652	21 988	23 549	25 141	26 775	28 514
Provisions libres (non affectés)	419	419	419	419	419	419
Créances classées	23 481	24 481	25 481	26 481	27 481	28 681
Créances classées /risque total	6,1%	5,6%	5,3%	5,0%	5,0%	4,8%
Provisions /créances classées	88,0%	89,8%	92,4%	94,9%	97,4%	99,4%

6.2.6- Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars):

	2009 Réalisé	2010P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Résultat net	10 540	10 872	11 713	12 055	12 725	13 679
Dotations aux amortissements	499	625	950	977	1005	735
Dotations aux provisions	-287	1 170	1 711	1 742	1 784	1 889
CASH FLOWS PREVISIONNELS	10 752	12 667	14 374	14 774	15 514	16 303

6.2.7- Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014 :

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2
Rue du Lac D'Annecey
1053, Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie
Tél : (216) 71 862 480 - Fax : (216) 71 862 437

**Avis des commissaires aux comptes sur les
informations financières prévisionnelles de la période
allant de 2010 à 2014**

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2010 à 2014 dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

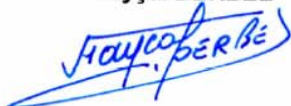
Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 12 Mai 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL



Cabinet M.S.Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



6.3- Tableau d'amortissement des Emprunts Obligataires et Subordonnés émis par TUNISIE LEASING.

		(en dinars)					
Intitulé de l'émission		2009	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014P
TL 2003 5 ans 7,4%	Intérêts	148 000					
	Capital	2 000 000					
TL 2004/1 5 ans 7,4%	Intérêts	222 000					
	Capital	3 000 000					
TL 2004/2 5 ans 7%	Intérêts	420 000	210 000				
	Capital	3 000 000	3 000 000				
TL 2005/1 5 ans 7%	Intérêts	420 000	210 000				
	Capital	3 000 000	3 000 000				
TL 2006/1 5 ans 6,5%	Intérêts	585 000	390 000	195 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000			
Emprunt subordonné 2007 5 ans 7%	Intérêts	1 043 200	782 400	521 600	260 800		
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
TL 2007/1 5ans 6,5%	Intérêts	780 000	585 000	390 000	195 000		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL 2007/2 5 ans 6,5%	Intérêts	975 000	780 000	585 000	390 000	195 000	
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2008 /1 5 ans 6,5%	Intérêts	975 000	780 000	585 000	390 000	195 000	
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2008 /2 5 ans 6,5%	Intérêts	975 000	780 000	585 000	390 000	195 000	
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2008 /3 5 ans 6,5%	Intérêts		975 000	780 000	585 000	390 000	186 850
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2009 /1 5 ans 6,5%	Intérêts		975 000	780 000	585 000	390 000	195 000
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL subordonné 2009 5 ans 5.65%	Intérêts		1 192 833	954 267	715 700	477 133	238 567
	Capital		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
TL 2009 /2 5 ans 5.125%	Intérêts			768 750	615 000	461 250	307 500
	Capital			3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TL 2010 /1 5 ans 5.125%	Intérêts			768 750	615 000	461 250	307 500
	Capital			3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL DES REMBOURSEMENTS		36 543 200	42 660 233	41 913 367	36 741 500	27 764 633	17 235 417

P : Prévisionnel